

Janvier 2018
Vol. CVIII, n°1

L'Action
NATIONALE

L'ACTION NATIONALE – volume CVIII, numéro 1 – Janvier 2018



L'Action
NATIONALE

volume CVIII numéro 1
JANVIER 2018

envoi de publication
N° de la convention 0040012293

Élections Montréal 2017
Cycle politique inédit

Élections Catalogne 2017
Deux pouvoirs constituants

Miyuki Tanobe

Un après-midi de Noël sur le Mont-Royal (1978), 12" x 16", Nihonga sur panneau

Galerie Valentin

Née à Morioka au Japon le 20 décembre 1937, Miyuki Tanobe étudie, dès l'âge de 11 ans, avec Itaru Tanabe, grand maître de la peinture à l'huile. Le réputé Chou Ota prend personnellement en charge la jeune étudiante. En 1959, Miyuki Tanobe est diplômée professeur de dessin et de peinture de l'Université des Beaux-Arts de Tokyo. Elle devient l'étudiante de Seison Maida, maître incontesté du Nihonga. En 1960-61, Miyuki Tanobe tient ses toutes premières expositions et est acceptée par l'INTIN (Salon d'Automne de la peinture Nihonga à Tokyo). En 1962 et 1963, elle travaille à l'atelier La Grande Chaumière à Paris. En 1963, Miyuki s'inscrit à l'École supérieure nationale des beaux-arts de Paris et étudie avec le maître Chapelain Midy. En 1966, elle revient au Japon.

Elle s'établit à Montréal en 1971 à la suite de sa rencontre avec Maurice Savignac. Elle a le coup de foudre pour les quartiers populaires de la ville qu'elle dépeint avec humour et souci du détail. À partir de 1972, Miyuki Tanobe tient régulièrement des expositions solo avec la galerie L'Art français qui devient plus tard la Galerie Valentin.

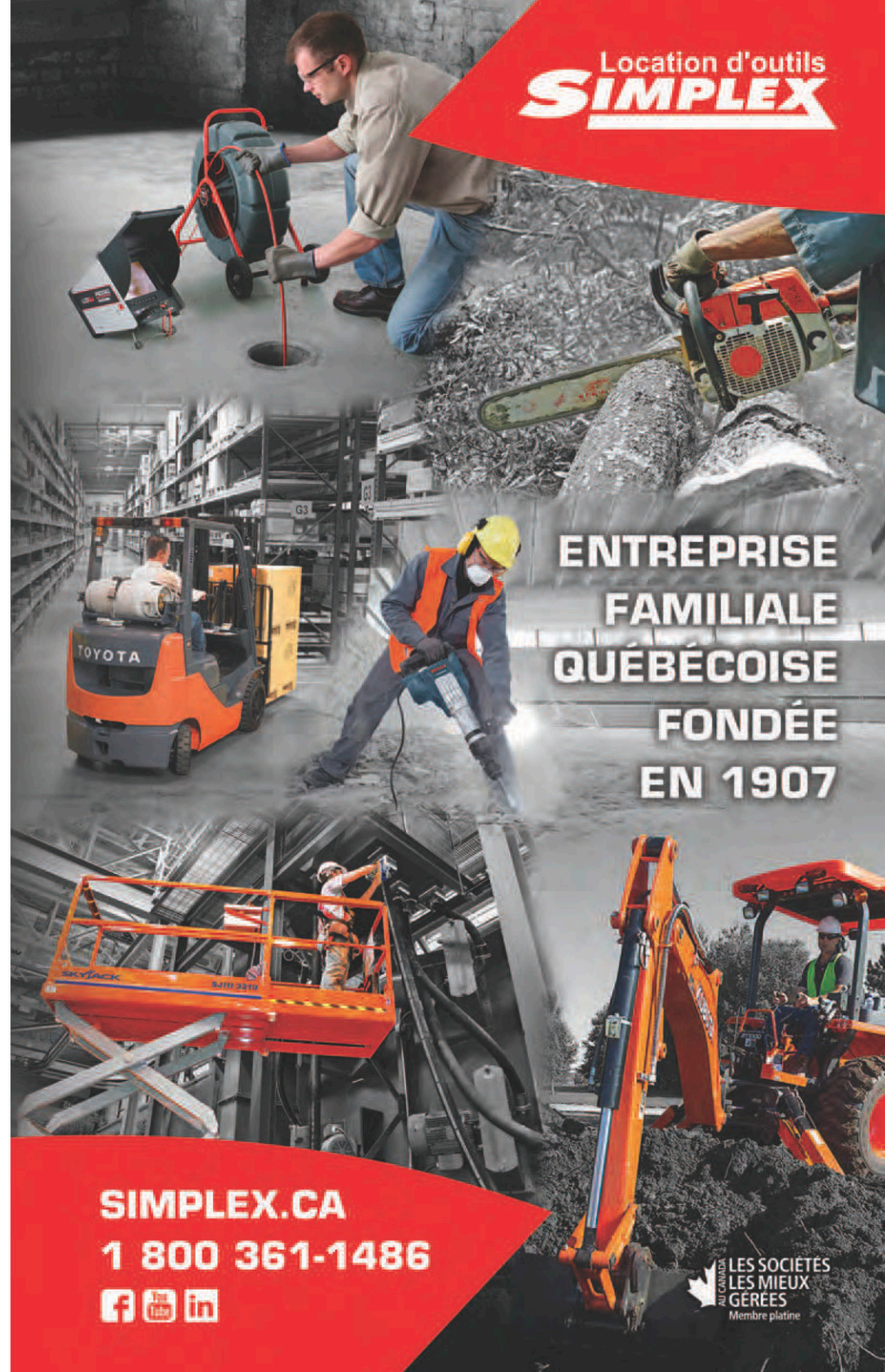
Parmi les distinctions reçues tout au long de sa carrière, Miyuki Tanobe obtient le prix du Conseil des arts du Canada en 1981 pour son illustration du poème de Gilles Vigneault *Les gens de mon pays*. En 1994, elle est reçue membre de l'Académie royale des arts du Canada et est élue Officière de l'Ordre national du Québec l'année suivante. En 1999, la Monnaie royale canadienne lui demande d'illustrer une pièce de collection de 50 cents, «Les petits sauteurs», dans le cadre de la série Célébration du folklore et des légendes québécoises. En 2002, la Délégation du Québec à Paris choisit une de ses peintures avec celles de Riopelle, M.-A. Fortin et Derouin pour son service de vaisselle.

Les oeuvres de Miyuki Tanobe représentent la vie des gens dans les quartiers populaires de Montréal et d'autres villes du Québec. Elle peint les parcs envahis par petits et grands, parfois des scènes de mariage champêtres, des scènes marines très animées.

Miyuki Tanobe est représentée par la Galerie Valentin
1490, rue Sherbrooke Ouest, bureau 200, Montréal
Tél.: 514 939-0500 • Téléc.: 514 939-0413

info@galerievalentin.com
<http://www.galerievalentin.com>

Location d'outils
SIMPLEX



**ENTREPRISE
FAMILIALE
QUÉBÉCOISE
FONDÉE
EN 1907**

SIMPLEX.CA
1 800 361-1486



LES SOCIÉTÉS
LES MIEUX
GERÉES
Membre platine



L'Action
NATIONALE

82, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec) H2X 1X3

Téléphone: 514 845-8533
Numéro sans frais: 1 866 845-8533

revue@action-nationale.qc.ca
www.action-nationale.qc.ca

Directeur: Robert Laplante

Directeur adjoint: Sylvain Deschênes

Comité de rédaction: Mathieu Bock-Côté, sociologue et chroniqueur;
Nicolas Bourdon, professeur de français, cégep Bois-de-Boulogne;
Sylvain Deschênes, rédacteur et infographiste; François-Olivier
Dorais, Ph. D. histoire; Lucia Ferretti, professeure (UQTR);
Sylvie Ménard, Centre d'histoire des régulations sociales (UQAM);
Denis Monière, professeur (Université de Montréal); Hubert Rioux,
Ph. D. histoire; Michel Rioux, journaliste; Pierre Serré, chercheur.

Membres du jury du prix Richard-Arès: Lucille Beaudry
(science politique, UQAM); Robert Comeau (histoire, UQAM);
Simon Langlois (sociologie, Université Laval).

Animation du séminaire de lecture: Mathieu Bock-Côté

La vérité, c'est que
Le Devoir a besoin
de vous.

jesoutiensLE DEVOIR.com

Sommaire

Éditorial

- En finir avec le déni** 4
- Robert Laplante

Articles

- Quo vadis la Catalogne ?*
La politique catalane depuis les élections du 21 décembre 2017 11
- Marc Sanjaume-Calvet
- La Catalogne à la croisée des chemins** 23
- Magí Miret-Mestre
- Deux pouvoirs constituants en Catalogne** 35
- Pepe Mercadal Baquero
- L'assemblée constituante du peuple** 51
- Jean-Luc Dion

Dossier

- Les élections montréalaises et l'illustration d'un cycle politique inédit** 74
- Florent Michelot et Michel Larcher

Lectures

Note critique

- Lettre à Jean-Martin Aussant** 114
- David Leroux

- JEAN-MARTIN AUSSANT 121
La fin des exils : résister à l'imposture des peurs

Recension

- JOHN PARISELLA 122
La politique dans la peau

- Courrier des lecteurs** 130

- Livres reçus** 135

En finir avec le déni

La campagne électorale est lancée depuis un moment déjà. C'est sans vergogne que le gouvernement Couillard a commencé à faire pleuvoir les dollars pour faire croire à la manne. Avec leur complaisance habituelle, les bonimenteurs et faiseurs de bruit médiatique sont restés bien sagement campés dans leur rôle de relais béats. Ils ont gobé le vocabulaire : le mot surplus a été relayé même s'il n'est rien d'autre en l'occurrence qu'une imposture comptable. Les sommes retranchées par une brutale politique de réduction des services publics ne sont pas des surplus. Elles ne sont pas non plus des réinvestissements. Elles sont tout simplement devenues un trésor de guerre que le gouvernement entend utiliser pour sa campagne électorale. Les baisses d'impôts ne serviront qu'à rendre encore plus faible la capacité d'intervention de l'État. Les réinjections de fonds ne se font pas là où elles seraient nécessaires, mais bien là où elles paraîtront payantes sur le plan électoral.

Le cynisme de l'opération a quelque chose de répugnant. C'est une véritable perversion du langage qui va servir à présenter comme de la bonne gestion une opération qui ne cesse de faire régresser le Québec. Les indicateurs économiques actuels sont loin d'être mauvais, certes, mais la lecture de la conjoncture va servir à les retourner contre le politique. Le paradoxe n'en sera que plus grand et plus

cruel : le dynamisme québécois ne servira pas à faire grandir le Québec, mais bien plutôt à en faire un nain politique. Le gouvernement Couillard travaille à réduire sa capacité à orienter son développement en affaiblissant l'État. Il travaille à laisser Ottawa instrumentaliser le dynamisme québécois. Bombardier, le cannabis, les chantiers maritimes Davie, le Port de Québec, Netflix, la liste n'en finit plus de s'allonger des dossiers où les pertes s'accumulent, où les iniquités se creusent, où l'impuissance est de règle.

Et pourtant des sommes faramineuses seront consacrées à la publicité gouvernementale pour couvrir la démission, pour dresser les écrans de boucane. Millionnières promesses sur le comptage des civières, épanchements sur la qualité de l'éducation et la salubrité des écoles occupent la plus large part de l'horizon que les baisses d'impôt laisseraient enfin apercevoir. Quelques bricoles pour sacrifier à l'ère du temps, de l'esbroufe numérique pour faire oublier la goinfretrie médicale et le ton aura été donné. Et il n'est pas dit que cela ne sera pas efficace. Notre peuple en ses millions « de gens fragiles à des promesses d'élection », comme l'a si bien chanté Claude Gauthier, n'en finit plus de vaciller, de tanguer entre résignation et autodénigrement. Les sondages ne cessent de mesurer ses humeurs changeantes, d'illustrer le brouillage des repères. La médiocrité de la politique politicienne s'impose. On ne voit guère poindre de véritables contrediscours. La provincialisation de la classe politique est désormais consommée.

Au seuil de la nouvelle année, c'est bien cela qui frappe : le complet déphasage de notre élite dirigeante. Aucune voix crédible ne porte désormais la lecture de notre condition nationale. Si quelques ténors en appellent à « sortir les libéraux » on les cherche encore ceux et celles qui

en appellent à sortir de la dépendance. Notre peuple est minorisé et claquemuré dans un régime qui piétine toutes les règles constitutionnelles qu'il a pourtant imposées. Il n'y a plus rien qui tienne en matière de partage des compétences sur lesquelles les règles formelles sont pourtant encore invoquées. Ottawa agit à sa guise, impose ses choix, ses moyens, ses conditions. Le Québec est moins que jamais maître dans sa maison et sa classe politique se chamaille pour savoir comment tirer parti de la longueur de la laisse !

Le débat politique est devenu une véritable surenchère d'impuissance consentie et de déni du réel. Les péquistes ne cessent de faire comme si la soumission au régime n'avait que des conséquences endurables, comme si rien ne sera jamais si grave pour que le Québec se dresse. Les caquistes ne demandent pas mieux que de faire semblant de trouver noble la malhonnêteté intellectuelle d'un aspirant baronnet et de se faire une petite musique de nuit avec les refrains mille fois répétés d'une autonomie provinciale aussi chimérique que la volonté de l'État *canadian* d'y accorder la moindre attention. Québec solidaire et les autres partis et groupuscules s'imaginent que le Québec peut se donner un projet de société en oubliant Ottawa et en déportant à gauche l'indigence provinciale. Plus personne ne veut penser la politique nationale dans sa condition réelle, dans sa condition radicalement dépendante.

Les programmes des partis ne sont plus que des énoncés sans fondement dans la *realpolitik*, des manifestations d'une dépendance à ce point intériorisée que ses catégories ne sont plus perçues comme structurantes. La dépendance n'est pourtant pas qu'une somme d'anecdotes ou un catalogue de limitations vues comme des « irritants ». C'est un cadre, un paradigme de claustration. La politique provinciale

n'est pas seulement une politique pour nation annexée, comme l'a si bien montré Maurice Séguin, elle est devenue dans le Canada post-référendaire un véritable trompe-l'œil. Le Québec n'a plus le moindre contrôle sur la définition des finalités de son développement. Tout au plus peut-il s'entre-déchirer sur les modalités d'aménagement des contraintes que lui impose un régime qui n'a plus le moindre souci pour ses réactions. Pis encore, pour sa capacité de réagir, tant la pusillanimité de sa classe politique est évidente et avérée.

La vérité de notre condition politique c'est que l'État du Québec est en voie de décomposition, que le gouvernement du Québec a de moins en moins les moyens de sa mission et qu'il a si bien intériorisé les contraintes que le Canada lui impose qu'il ne se pense plus que dans la vision déformée que la faiblesse et l'incohérence de ses gestes donnent à ses projets et à sa capacité de se projeter. On comprend dès lors en quoi la seule existence du Bloc québécois peut apparaître à plusieurs comme incongrue, voire obscène. Sa présence à Ottawa comme force d'incarnation de la volonté de se conduire selon ses finalités propres suffit à révéler que l'altérité radicale est la seule voie de représentation des intérêts et des actions de la nation.

Il faut espérer que l'année 2018 soit celle de la fin du déni. Il faut que l'action militante force les partis à sortir de la politique des lamentations, qu'elle impose l'ambition d'en finir avec la dépendance et pour ce faire d'en finir avec les représentations de l'action que nous sert une classe politique totalement engluée dans la politique provinciale. S'il importe de se débarrasser des libéraux, il importe davantage d'éviter de les remplacer par d'autres portiers de la maison de fous *canadian*. Le Québec mérite mieux que la politique qu'on lui sert. Des siècles de persévérance têtue ne peuvent

s'abolir par le consentement à l'impuissance et s'avilir dans le renoncement à se faire maître de son destin. Il faut juger la classe politique à l'aune de sa responsabilité historique et non pas à celle de ses appétits circonstanciels. □

La Caisse d'économie
solidaire est **l'institution**
financière des
entreprises collectives
et des citoyens engagés
pour une économie
sociale et durable.



Desjardins
Caisse d'économie solidaire



Gérald Larose
Président



1 877 647-1527

caissesolidaire.coop

DONNER DU SENS À L'ARGENT

Fondaction est une institution financière québécoise innovante. Par la collecte d'épargne-retraite et l'investissement dans les entreprises d'ici, Fondaction participe à la création d'une économie plus performante, plus équitable et plus verte.



Marc Sanjaume-Calvet*

Quo vadis la Catalogne ?

La politique catalane depuis les élections du 21 décembre 2017

Seulement un adjectif peut qualifier les élections catalanes de décembre dernier : « exceptionnelles ». Depuis 1980 la Catalogne a tenu onze élections régionales, toujours convoquées par le gouvernement catalan (Generalitat) : en effet, selon le Statut d'autonomie de la Catalogne, le président catalan est la seule autorité détenant le pouvoir de dissoudre la chambre catalane et de déclencher de nouvelles élections. Néanmoins, le 21 décembre 2017 demeurera sûrement un événement historique dans le parcours électoral de l'autonomie catalane.

Premièrement, les élections ont été convoquées par le gouvernement central suite à la suspension de l'autonomie catalane. Deuxièmement, le vote et le scrutin, ainsi que la campagne électorale, ont eu lieu dans une ambiance politique inusitée, avec les pouvoirs catalans sous tutelle de Madrid et les leaders souverainistes en prison ou en territoire étranger. Finalement, la polarisation et la politisation de la société catalane se sont traduites par un résultat et un taux de participation eux aussi historiques.

* Chargé de cours et chercheur, Universitat Pompeu Fabra (UPF), Barcelona.

La voie unilatérale et la suspension de l'autonomie

Pour mieux comprendre le résultat électoral du 21 décembre, il faut le replacer dans le contexte de la démarche politique du souverainisme des dernières années¹, majoritaire au parlement depuis 2012, mais incapable de trouver une voie ouverte pour exercer son programme politique pleinement².

Pendant la législature 2012-2015, les acteurs politiques catalans ont tenté de faire voter le peuple catalan sur la question territoriale de plusieurs manières. Le deuxième gouvernement du président Artur Mas (2012-2015), soutenu par Esquerra Republicana de Catalunya (ERC), mais aussi d'une manière intermittente par la gauche anticapitaliste de la Candidatura d'Unitat Popular (CUP), avait établi comme priorité de son programme politique de faire voter les Catalans. Après plusieurs initiatives législatives bloquées par le gouvernement espagnol et la majorité parlementaire à Madrid, Artur Mas avait organisé une consultation sans cadre légal le 9 novembre 2014, qui aura des conséquences pénales graves pour lui-même et quelques ministres régionaux. Les résolutions et les lois liées au processus de consultation avaient été déclarées inconstitutionnelles par la Cour constitutionnelle espagnole³.

-
- 1 Voir les ouvrages collectifs : Peter A. Kraus et Joan Vergés Gifra, eds., *The Catalan Process. Sovereignty, Self-Determination and Democracy in the 21st Century*, Institut d'Estudis de l'Autogovern, 2017; Xavier Cuadras-Morató, ed., *Catalonia: a new independent state in Europe?: a debate on secession within the European Union*, London: Routledge, Taylor & Francis Group, 2016.
 - 2 Voir : Pau Bossacoma et López-Bofill, « The secession of Catalonia. Legal strategies and barriers to secession », dans *Catalonia: a new independent state in Europe?: A debate on secession within the European Union*, ed. Xavier Cuadras-Morató (London: Routledge, Taylor & Francis Group, 2016), 107-48.
 - 3 Voir : Alain-G. Gagnon et Marc Sanjaume-Calvet, « Trois grands scénarios pour la Catalogne au XXIe siècle : autonomie, fédéralisme et sécession », à *Repenser l'autodétermination interne*, ed. Michel Seymour (Editions Themis, 2016), 135-74.

L'échec des tentatives de rendre effectif le « droit de décider » avait poussé la société civile (notamment les associations Assemblea Nacional Catalana – ANC et Òmnium Cultural), mais aussi les forces politiques souverainistes, à s'accorder sur une voie unilatérale et une feuille de route commune. Une voie de négociation devait être ouverte avec Madrid, tout en envisageant un processus d'indépendance advenant la continuité du blocage politique de la question catalane (comme ce fut le cas). Cette stratégie était soutenue par une nouvelle coalition politique préélectorale, Junts pel Sí, qui ressemblait le centre-droit (Convergència Democràtica de Catalunya – CDC) et le centre-gauche (ERC) souverainistes. Après une victoire en sièges, mais non en voix aux élections de septembre 2015, le nouveau président Carles Puigdemont, élu avec l'appui critique de la CUP, avait décidé de suivre la feuille de route, mais aussi de convoquer un référendum sur l'indépendance pour légitimer l'option indépendantiste. Cette fois-ci, le référendum aurait un cadre légal, approuvé par le parlement catalan, mais sera déclaré encore une fois inconstitutionnel par la Cour constitutionnelle⁴.

Le référendum du 1^{er} octobre 2017 aura lieu dans un contexte politique et légal très tendu. Le gouvernement espagnol l'avait déclaré illégal et avait essayé d'empêcher sa tenue. D'abord, pendant la campagne, avaient été perquisitionnés plusieurs ministères catalans et interdite toute publicité (même institutionnelle) sur le vote. Le jour même du référendum, la police espagnole avait essayé d'empêcher physiquement le vote alors que des citoyens catalans se rassemblaient pacifiquement aux portes des bureaux de scrutin pour en empêcher leur fermeture. La violence policière

4 Voir : Arnaud Montreuil, « Contre l'indépendantisme catalan : les trois phases de la réaction espagnole », *L'Action nationale*, vol. CVII, no 9, Novembre 2017.

fera plus de 1000 blessés. Les forces politiques opposées à l'indépendance (Cs, PSC et PP) refuseront de participer au référendum. Le résultat du vote, 43 % de participation et 90,2 % pour le Oui, sera reçu comme une victoire par les indépendantistes, mais comme un acte illégal par le gouvernement espagnol et les partis non souverainistes en Catalogne, à l'exception de Catalunya en Comú (la branche catalane de Podemos) qui jugera le référendum légitime.

À la suite du vote, le président catalan Puigdemont avait offert de négocier l'indépendance avec Madrid. Dans un discours parlementaire solennel, Puigdemont déclarera l'indépendance le 10 octobre 2017 pour la suspendre immédiatement, demandant des négociations avec le gouvernement espagnol et l'Union européenne. Après quelques jours de mobilisation, l'arrestation et la mise en prison préventive de deux leaders souverainistes de la société civile, aucune négociation n'aura lieu, l'exécutif de Mariano Rajoy refusant toujours de négocier sur l'autodétermination ou l'indépendance. La déclaration d'indépendance sera toutefois ratifiée par un vote parlementaire le 27 octobre 2017⁵.

Le jour même de cette déclaration, le sénat espagnol votera l'application de l'article 155 de la Constitution espagnole suspendant l'autonomie catalane. Le gouvernement catalan sera révoqué et ses membres accusés de sédition et de rébellion. Le parlement catalan sera dissous. Par l'application de l'article 155, le gouvernement espagnol prendra le contrôle direct de l'autonomie catalane et Mariano Rajoy lui-même convoquera des élections régionales pour le 21 décembre. Suite aux accusations déposées contre les membres de l'exé-

5 Voir : « Catalans declare independence as Madrid imposes direct rule » [<http://www.bbc.com/news/world-europe-41780116>, dernier accès 10/01/2017].

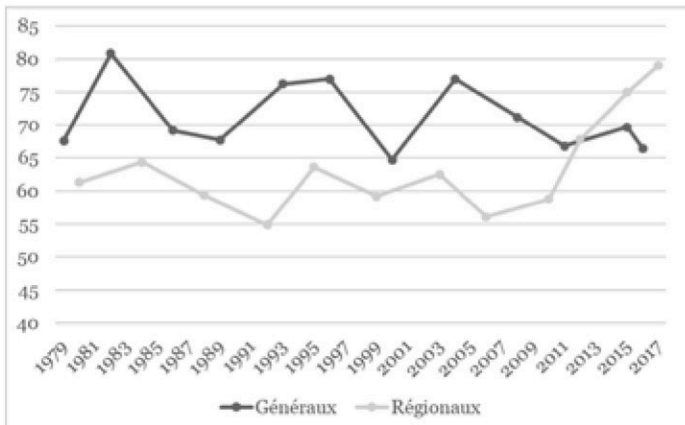
catif catalan, une partie d'entre eux et le président s'exileront à Bruxelles, alors que ceux qui étaient restés en Espagne comparaitront en cour et seront emprisonnés sur ordre du juge.

Résultats et tendances

Cette situation politique, sans précédent depuis le rétablissement de l'autonomie catalane, explique aussi les résultats des élections du 21 décembre 2017. Premièrement, le conflit politique, comme cela a déjà été observé dans d'autres contextes, a mené à une mobilisation électorale exceptionnelle. Il faut signaler que depuis quelques années, la participation électorale était déjà plus élevée aux élections régionales qu'aux élections nationales. Néanmoins, dans ce cas-ci, la participation de 79,04 % constituera un résultat historique, seulement surpassé lors des élections générales de 1982 (voir graphique 1).

Deuxièmement, la dynamique conflictuelle aura aussi clairement polarisé la campagne électorale et l'arc parlementaire.

Graphique 1. Taux de participation électorale 1980-2017



Source: Generalitat de Catalunya. Departament de Governació

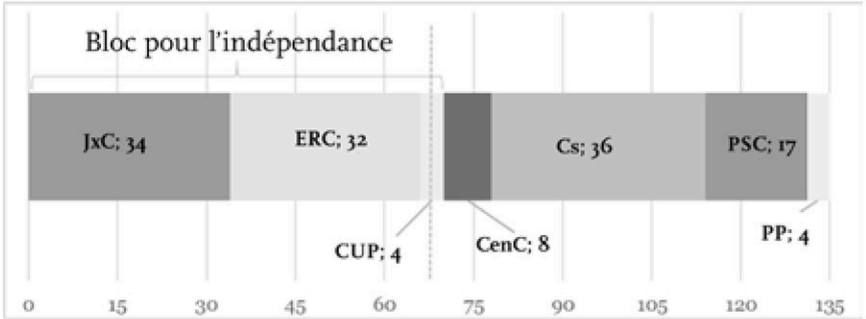
D'un côté, ceux qui soutenaient l'idée de l'indépendance (Junts per Catalunya, ERC et CUP) puis de l'autre, les forces politiques rejetant l'indépendance (Ciudadanos, PSC et PP). Les débats de la campagne ont donc mis en scène une très forte confrontation entre blocs, à l'exception de Catalunya en Comú ayant adopté une posture mitoyenne, mais n'ayant pas su exploiter cette position combinant droit de décider et indécision sur l'indépendance.

Troisièmement, la concurrence électorale, malgré cette polarisation en deux camps, est demeurée « interne » à chacun de ces camps. Les partis indépendantistes ont choisi de ne pas recréer de coalition préélectorale, et le président exilé Carles Puigdemont s'est présenté avec une liste électorale propre (Junts per Catalunya), qui remplacera son parti politique (Parti démocrate européen catalan – PdeCat) et qui finalement remportera la victoire face aux indépendantistes de la gauche républicaine ERC, qui était en tête des sondages, mais dont le leader, Oriol Junqueras (ex-Vice-président), demeurait détenu à Madrid. Dans le camp anti-souverainiste, la victoire spectaculaire de Ciudadanos (avec 36 députés et la pluralité du vote populaire) a provoqué la chute du PP au pouvoir à Madrid, qui n'a reçu qu'un peu plus de 4 % des votes et fait élire 4 députés, en plus de barrer la voie aux socialistes (voir graphique 2).

Globalement, le résultat des élections est loin d'être concluant sur la question de l'indépendance, et ce pour plusieurs raisons. La victoire des partis indépendantistes, ayant fait élire 70 députés sur 135, n'a été pas soutenue par une majorité absolue en voix⁶. Par contre, le camp opposé à l'indépendance (Cs, PSC, PP), minoritaire au Parlement, demeurera incapable de s'imposer et ne parviendra pas à

6 Il faut rappeler que, même si le système électoral catalan est proportionnel, il y a quatre circonscriptions.

Graphique 2. Composition parlementaire en Catalogne après le 21 décembre 2017



Source : Diari Oficial de la Generalitat de Catalunya, 29 décembre 2017

former une opposition commune avec Catalunya en Comú après avoir soutenu Madrid sur l'application de l'article 155 et les fortes mesures contre l'autonomie catalane, proposées par l'exécutif de Mariano Rajoy.

À cela, il faut ajouter que l'argument de la «majorité silencieuse», soit l'idée qu'une forte mobilisation en Catalogne serait favorable au camp anti-souverainiste, n'a pas été supporté par le résultat électoral. La hausse du taux de participation (plus de 4 points par rapport à 2015) n'a visiblement pas reflété l'apparition d'une «majorité silencieuse» en défaveur de l'indépendance.

En termes absolus, le camp souverainiste, cette fois divisé par les candidatures séparées de Junts per Catalunya, d'ERC et de la CUP, a récolté 112 202 votes de plus (2 078 710 au total) qu'en 2015 alors que le camp opposé à la souveraineté (Cs, PSC, PP) a obtenu 293 221 votes de plus (1 902 061 au total). Évidemment, l'espace politique couvert par Catalunya en Comú, au milieu des deux grands blocs, a essuyé une perte importante de voix avec 41 253 votes en moins (326 360 au total).

Le nouveau parlement, donc, est à l'image d'une Catalogne pratiquement divisée en deux blocs par rapport à l'indépendance. La sociologie électorale signale cependant une réalité plus complexe, surtout si l'on s'intéresse à la géographie catalane. Alors qu'on a tendance à lier cette division au territoire, Barcelone et la zone métropolitaine étant réputées plutôt défavorables à l'indépendance, la distribution des appuis aux diverses options politiques est plus complexe. La victoire d'ERC dans plusieurs quartiers barcelonais démontre notamment l'existence d'un souverainisme urbain plutôt campé à gauche. Néanmoins, si l'indépendance demeure l'option politique dominante en ce moment, on ne peut pas dire qu'elle soit hégémonique.

La situation du souverainisme

Le bilan du souverainisme catalan jusqu'à aujourd'hui est donc aigre-doux. L'analyse en sera différente si l'accent est placé sur une lecture historique ou, au contraire, sur la réalité plus immédiate et l'avenir du mouvement.

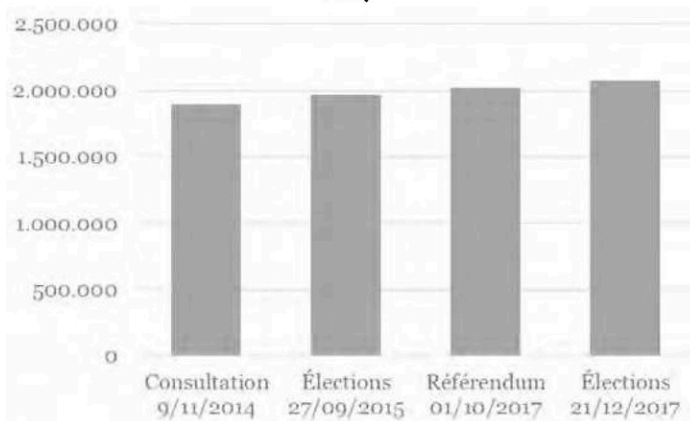
En termes historiques, les forces indépendantistes ont réussi à faire de la question catalane l'enjeu principal de la politique espagnole au cours de la dernière décennie, et même à en faire un enjeu international à certains moments (comme en novembre 2014, ou en octobre dernier). La question catalane est donc plus que jamais d'actualité et l'option de l'indépendance, minoritaire et même marginale il y a quelques années, est devenue l'option commune des partis souverainistes.

Il faut se rappeler qu'en 2006, à l'époque de la réforme statutaire (du Statut d'autonomie catalan), l'opinion publique se montrait plutôt favorable à l'autodétermination, mais au sein de l'État espagnol. Les appuis à l'indépendance dépassaient rarement 15 % chez les Catalans. Depuis les années 1990, ERC était le seul parti souverainiste et la CUP,

une formation politique marginale à l'époque, ne comptait que quelques élus locaux. En termes stratégiques, l'ancienne position régionaliste de la coalition CiU (Convergència i Unió), plutôt gradualiste et opposée aux changements institutionnels radicaux, fait aujourd'hui partie de l'histoire.

De plus, suite à une élection tenue dans des circonstances exceptionnelles, convoquée par le gouvernement espagnol maintenant des leaders emprisonnés ou exilés, l'indépendantisme jouit encore d'une majorité parlementaire et ses représentants tentent en ce moment de former un nouveau gouvernement. Finalement, du côté de la société civile catalane, les mobilisations des dernières années témoignent d'une vitalité importante du mouvement souverainiste, organisée d'abord autour de la Plateforme pour le droit de décider (PDD), et plus tard des associations ANC et Òmnium Cultural. En résumé donc, pour ceux qui souhaitent l'avènement d'une nouvelle République catalane, le bilan de la dernière décennie demeure largement positif.

Graphique 3. Évolution du vote pour l'indépendance 2014–2017



Source: Generalitat de Catalunya. Departament de Governació

Or, le bilan du dernier mandat et l'évaluation de la situation actuelle s'avèrent plus complexes. L'appui par ailleurs solide à l'indépendance présente en effet au moins deux faiblesses importantes, interne et externe.

D'un point de vue interne, et bien qu'en termes absolus l'appui à cette option progresse, elle demeure à court des 50 % (47,4 % le 21 décembre dernier). Il s'agit d'un appui fort qui surpasse, par exemple, le soutien à l'indépendance écossaise tel qu'exprimé lors du référendum de 2014 (45 %). Pour autant, les souverainistes catalans ont donc encore besoin d'élargir leur base sociale, non seulement pour soutenir leur démarche politique, qui dans le cas de l'unilatéralisme nécessite encore plus d'appuis, mais aussi pour contrer la stratégie de division sociale mise en œuvre par les forces politiques unionistes. La division de la société catalane dénoncée par les indépendantistes risque de devenir réalité si le souverainisme ne parvient pas à élargir ses soutiens.

D'un point de vue externe qui plus est, les demandes catalanes se heurtent au cadre juridique et politique d'un État qui rejette absolument le droit de faire sécession ou d'exercer l'autodétermination. Actuellement, le mouvement souverainiste, après avoir tenté une stratégie unilatérale, fait face à une vague de répression très forte qui a déjà mené quelques leaders à la prison ou à l'exil. Cette situation oblige les partis et leurs leaders à réviser la stratégie adoptée jusqu'alors. Le référendum du 1^{er} octobre fut tenu dans l'optique d'une affirmation du pouvoir populaire catalan. Or, la capacité réelle du gouvernement régional à transformer cette affirmation en un État catalan indépendant était faible, en plus d'être combattue par l'État espagnol.

Avenir et certitudes

La stratégie officielle de Mariano Rajoy après la prise de contrôle des institutions catalanes et la convocation électorale était le « retour à la légalité ». Cependant, il y avait aussi une volonté politique de faire échouer l'indépendantisme aux urnes. La nouvelle majorité parlementaire souverainiste et le mauvais résultat du PP ont donc à l'inverse montré l'incapacité du Gouvernement espagnol à trouver une issue au « problème catalan » et à imposer une solution. La voie judiciaire, sans aucune proposition politique afférente, a mené à la marginalité politique en Catalogne la force politique majoritaire dans le reste de l'Espagne.

Par contre, la stratégie du Gouvernement espagnol a efficacement mis en place une démarche légale (et même une doctrine constitutionnelle) qui empêche le camp souverainiste de faire avancer son projet. Ce blocage, qui se traduit par une panoplie de procès judiciaires contre les membres de partis indépendantistes et de l'administration Puigdemont, fait en sorte de contraindre ces derniers à adopter une stratégie de résistance économique, sociale et légale. Si l'appui à l'indépendance demeure inférieur à 50%, l'appui au statu quo est encore plus minoritaire selon le dernier sondage du Centre d'Estudis d'Opinió. Un modèle territorial semblable à l'actuel n'est préféré que par 27,4% des Catalans . La stratégie indépendantiste doit donc passer aussi par le mécontentement envers le modèle territorial actuel.

Il faut aussi rappeler que d'autres expériences, malgré des différences notables, peuvent aider à mieux définir les enjeux qui se profilent. Se référant au cas québécois, le politologue François Rocher avait déjà annoncé que, dans le cas d'un échec stratégique, les souverainistes risquaient de se retrouver devant une fermeture du système politique engen-

drant des coûts très élevés⁷. Comme le système constitutionnel canadien a évolué, après 1980 et 1995, dans le sens d'un durcissement des conditions attachées à l'autonomie et/ou au droit à la sécession, il en sera de même en Espagne suivant la doctrine constitutionnelle développée au cours des dernières années, puis conséquemment à la récente application de l'article 155 suspendant l'autonomie catalane.

En attendant les prochains changements de stratégie et la formation d'un nouveau gouvernement catalan, on ne peut qu'évoquer certaines certitudes (les incertitudes étant beaucoup plus nombreuses). La dernière législature, achevée de manière brutale, nous en a enseignées au moins quatre. D'abord, la mobilisation citoyenne demeurera très forte et surpassera à certains moments en importance l'action gouvernementale. Deuxièmement, la majorité politique actuelle à Madrid et l'État espagnol, qui n'acceptent ni la consultation ni la voie unilatérale vers l'indépendance, sont prêts à utiliser la force pour l'empêcher. Troisièmement, l'Union européenne protège l'intégrité territoriale des États membres, et tolère la répression contre les mouvements souverainistes citoyens et pacifiques. Finalement, le souverainisme a besoin d'élargir ses soutiens pour être capable de surmonter ses nouveaux défis, mais aussi pour empêcher une division sociale forte en Catalogne. Ces quatre constats devront faire partie des calculs partisans et de l'équation gouvernementale catalane suite aux résultats du 21 décembre dernier. □

7 Voir: « Lección de Quebec: si pierdes, pierdes dos veces » EL PAIS (08/04/2014) [https://elpais.com/elpais/2014/03/28/opinion/1396007874_934878.html]

La Catalogne à la croisée des chemins**

Après le coup d'État fasciste qui a conduit l'Espagne à la guerre civile de 1936-1939, la dictature de Franco a imposé une très dure répression politique. Néanmoins, la langue et la culture catalanes ont continué à vivre dans la population. Plus tard, après la mort du dictateur, mais toujours sous la menace du pouvoir militaire, les partis politiques ont été autorisés et les premières élections démocratiques ont eu lieu en 1977. La constitution espagnole actuellement en vigueur a été approuvée. Celle-ci proclame «l'unité indissoluble de la nation espagnole», reconnaît et garantit le droit à l'autonomie des nationalités et des régions. Le nouveau régime politique a défini une nouvelle organisation du territoire qui comprenait les municipalités et 17 provinces autonomes ainsi que deux villes autonomes du nord de l'Afrique (Ceuta et Melilla). Certaines de ces provinces ont une langue et une tradition culturelle propre (Pays basque, Catalogne, Pays de Valence, Îles Baléares, Galice). La création de cet État était une manœuvre uniformisante («café pour tout le monde») dont l'intention était de ne pas faire de concessions importantes aux aspirations politiques d'autonomie réclamées par une bonne partie des citoyens de la Catalogne et du Pays basque. On a rétabli la Generalitat

* Historien

** Traduit du catalan par Consol Perarnau

en 1978 – l'organe du gouvernement de la Catalogne dissous sous le régime franquiste – et en 1979, on a approuvé le Statut d'autonomie de la Catalogne.

Le gouvernement de la Catalogne fut contrôlé de 1980 à 2003 par une coalition électorale formée par les centristes nationalistes de *Convergència Democràtica de Catalunya*, dirigée par le leader charismatique Jordi Pujol. Cette coalition a fait un bon usage des compétences disponibles tout en donnant son appui au gouvernement central de l'Espagne dirigé en alternance soit par le parti de droite *Alianza Popular* (l'actuel *Partido Popular*), soit le *Partido Socialista Obrero Español* (Parti socialiste ouvrier espagnol). Les législatures catalanes de 2003-2006 et de 2006-2010 furent dirigées par une alliance réunissant le Parti socialiste de Catalogne, *Esquerra Republicana de Catalunya* (Gauche républicaine de Catalogne) et les eurocommunistes d'Initiatives pour la Catalogne. Les présidents de la *Generalitat* furent les socialistes Pasqual Maragall et José Montilla. À une large majorité, les Catalans ont adopté par référendum en 2006 un nouveau statut d'autonomie qui fut entériné par Congrès des députés espagnol dominé à ce moment-là par le Parti socialiste espagnol (PSOE), malgré le rejet catégorique du Parti populaire (*Partido Popular*). Le texte apportait des modifications au statut d'autonomie dont la plus importante concernait la définition de la Catalogne comme « nation » et l'adoption de modalités de financement avantageuses.

Les tensions entre les trois partis qui se sont partagé la présidence ainsi que le mécontentement croissant des électeurs nationalistes – chaque fois plus sensibilisés et mobilisés – ont eu comme résultat aux élections de 2010 de donner une vaste majorité à *Convergència i Unió* (CiU) (62 députés) et à son candidat Artur Mas qui deviendra président de la *Generalitat*. Les autres partis formèrent l'opposition (*Partit Socialista de*

Catalunya: 28 députés, Partit Popular de Catalunya: 18 députés, Communistes et Verts: 10 députés, Esquerra Republicana de Catalunya: 10 députés, et deux nouveaux partis, Solidaritat Catalana per la Independència: 4 députés, et Ciutadans: 3 députés). En fait, Solidaritat qui était une scission d'Esquerra Republicana per Catalunya, n'ira pas plus loin, alors que par la suite Ciutadans améliorera ses résultats.

Ciutadans est un parti né en Catalogne qui se définit comme libéral progressiste, qui s'est opposé dès sa création à la politique d'immersion linguistique dans le domaine de l'éducation et qui considère que le catalan et l'espagnol doivent être les langues officielles de la Catalogne que les étudiants doivent connaître à la fin de leurs études indépendamment de leur origine familiale. Dans le cadre de l'État espagnol, il appuie le Partido Popular et en Catalogne il s'oppose au catalanisme.

La désaffection d'une importante partie de la population catalane envers les gouvernements espagnols – quels qu'ils soient – s'est accrue ces dernières années, les Catalans prenant conscience des effets négatifs de la politique centraliste espagnole qui nuisent aux intérêts et à la croissance économique des Catalans et aussi au fait que les investissements de l'État espagnol sont nettement insuffisants et très inférieurs à la contribution de la Catalogne au produit intérieur brut. Ce déséquilibre financier peut être illustré par le cas de la ligne de chemin de fer à grande vitesse du Couloir de la Méditerranée qui aurait dû devenir une voie de communication de la côte méditerranéenne et servir d'axe de transport des marchandises favorisant le développement des ports maritimes de València et de Barcelona. Mais ce projet fut bloqué pour des raisons politiques, par manque de soutien financier de l'État espagnol. Par contre, l'État, pour avantager la capitale espagnole, a financé en Espagne la construction d'un vaste réseau

de chemins de fer à grande vitesse qui converge vers Madrid qui est sous-utilisé et très déficitaire.

Mais ce ne sont pas seulement ces déséquilibres économiques qui expliquent que beaucoup de Catalans ont le sentiment que les gouvernements et organismes de l'État espagnol sous-estiment ou méprisent la Catalogne. Cette hostilité se manifeste aussi dans des discours qui affirment que les Catalans en veulent toujours plus que les autres régions, qu'ils veulent imposer leur langue dans l'éducation, qu'ils endoctrinent les étudiants et qu'ils manipulent l'histoire. Cette animosité contre tout ce qui est catalan est très forte chez beaucoup de citoyens espagnols qui méconnaissent la réalité catalane et qui adoptent une vision biaisée ou déformée par les médias espagnols.

Depuis 2012, des rassemblements populaires et pacifiques de centaines de milliers de personnes pendant la Diada Nacional de Catalunya le 11 septembre ont exprimé un sentiment croissant d'identification avec la Catalogne qui se traduisait par une radicalisation des revendications. Ces manifestations, organisées par des représentants de la société civile comme Assamblea Nacional de Catalunya et Òmnium Cultural ont contribué notablement au désir de changer le modèle de relation entre la Catalogne et l'Espagne. Beaucoup de Catalans avaient le sentiment que la voie réformiste préconisée jusque-là avait atteint ses limites et que l'État espagnol n'était pas disposé à satisfaire leurs demandes. Ils ont amorcé un processus de rupture pacifique. Un symptôme évident de cette rupture de légitimité de l'État espagnol fut la diminution progressive dans les manifestations de la présence du drapeau officiel catalan («la senyera») et son remplacement par le drapeau non officiel («l'estalada») qui est le symbole de l'indépendance de la Catalogne et qui est devenu omniprésent.

À cause du refus du gouvernement central de renégocier le pacte fiscal et en raison du retrait du soutien accordé par *Convergència i Unió* au Parti Populaire, qui était minoritaire, le président de la Generalitat, Artur Mas, a décidé de convoquer des élections anticipées en 2012. À ces élections, les nationalistes de *CiU* (50 députés) et les indépendantistes d'*Esquerra Republicana de Catalunya* (ERC: 21 députés) ont obtenu la majorité. Par contre, le Parti socialiste catalan (PSC: 20 députés) a payé pour son indécision concernant le projet national catalan. Le Parti Populaire (19 députés), les Communistes et Verts (13 députés) ont maintenu leur position. *Ciudadans* a triplé ses résultats antérieurs (9 députés) de même que l'organisation anticapitaliste, indépendantiste de la Candidature d'unité populaire (CUP: 3 députés). Artur Mas fut à nouveau investi président avec l'appui de *CiU* et d'ERC.

Le scandale de 2014 lié à la découverte de la fraude fiscale commise par Jordi Pujol, président fondateur de *CiU*, les soupçons persistants de corruption politique et de financement illégal ainsi que la rupture en 2015 de la coalition formée de *Convergència Democràtica de Catalunya* (CDC) et de son partenaire historique *Unió Democràtica de Catalunya* en raison de divergences quant au statut politique de la Catalogne, *Convergència*, tous ces facteurs ont contribué à faire passer le gouvernement de la revendication autonome à la revendication de l'indépendance. Ce changement va entraîner la refondation du CDC et la création du *Partit Demòcrata Europeu Català* (PDeCAT) qui préconise un État catalan indépendant et républicain.

Le parlement de la Catalogne, avec le soutien de 85 de ses 135 députés, avait demandé au Congrès des Députés de l'Espagne de pouvoir organiser un référendum sur l'indépendance, demande qui fut rejetée en avril 2014. En

conséquence, le parlement catalan a choisi d'adopter une «Loi de consultations populaires non référendaires et de participation citoyenne» protégée par le Statut d'autonomie. Il a préparé une consultation pour les Catalans avec deux questions : «Voulez-vous que la Catalogne soit un État?» et «Dans l'affirmative, voulez-vous que cet État soit indépendant?». Le gouvernement espagnol a présenté un recours d'inconstitutionnalité contre quelques articles de la loi de consultations et contre le décret de convocation du référendum, ce qui a entraîné automatiquement une suspension provisoire de cinq mois, le temps que le Tribunal constitutionnel prenne sa décision.

Devant cette situation, le gouvernement catalan a décidé de remplacer la consultation populaire non référendaire pour un «Processus de participation citoyenne» avec les mêmes questions. Le 4 novembre de 2014 le Tribunal constitutionnel, réuni en session urgente sur demande du gouvernement espagnol, a suspendu le processus de consultation. Pendant ce temps, la Generalitat organisait la consultation populaire prévue le 9 novembre de 2014. 2,3 millions de personnes (soit 41 % du corps électoral), allèrent voter, la majorité en faveur de la création d'un État indépendant de la Catalogne. La fiabilité des résultats était garantie par la Generalitat, mais sa représentativité était réduite en raison de la faible participation, causée par la consigne d'abstention donnée par le Parti socialiste, le Parti populaire et Ciutadans. La tenue de cette consultation a déclenché une série d'accusations de désobéissance et de prévarication contre le président Artur Mas, la vice-présidente Joana Ortega, l'ex-ministre de la Présidence Francesc Homs et la ministre de l'Éducation Irene Rigau. Ces personnes furent condamnées à payer de fortes amendes et à l'inéligibilité politique ce qui les a empêchés de se présenter aux élections de 2017.

Artur Mas a convoqué des élections anticipées au parlement de la Catalogne le 27 de septembre de 2015 où un taux de participation du 74,95 % a été observé. Avec l'objectif d'enclencher le processus d'indépendance, on a formé la coalition Junts pel Sí (JxSí), réunissant Convergència de Catalunya et Esquerra Republicana de Catalunya avec le soutien d'autres partis mineurs. Cette coalition a obtenu 62 députés. La seconde force politique était Ciutadans (25 députés), qui a presque triplé ses sièges au Parlement, en enlevant des votes au Parti socialiste (16 députés) et au Parti populaire (11 députés). Par ailleurs, un autre parti indépendantiste, Comitè d'Unitat Popular (CUP) a aussi triplé sa représentation au Parlement (10 députés). La nouvelle coalition de gauche, Catalunya Sí que es Pot – favorable à une république catalane, mais ambiguë quant au statut politique de la Catalogne a obtenu 11 députés.

N'ayant pas une majorité parlementaire absolue, la coalition JxSí a été obligée de faire des alliances avec la CUP qui a accordé son soutien à la coalition à la condition qu'Artur Mas quitte la présidence parce qu'il avait adopté des politiques d'austérité et avait réduit les dépenses d'aide sociale. Il fut remplacé par Carles Puigdemont, qui était jusque-là maire de la ville de Girona et président de l'Association des municipalités pour l'indépendance.

Le gouvernement espagnol a continué à pratiquer une politique intransigeante en se prévalant de ses pouvoirs constitutionnels et en invalidant toutes les initiatives législatives qui empiétaient sur les compétences de l'État espagnol. En 2012, un total de 32 lois concernant la pauvreté, l'énergie, les appartements vides et le manque de logements sociaux, l'égalité effective entre hommes et femmes, les horaires commerciaux, les consultations populaires non référendaires, le changement climatique, qui avaient été approuvées par le parlement de la Catalogne, ont été contestées.

Le gouvernement de Puigdemont, devant les refus catégoriques de l'État espagnol de négocier les conditions du référendum même s'il n'avait qu'une portée consultative, décida unilatéralement de le convoquer pour le 1^{er} octobre 2017. Madrid décida alors de contrôler les comptes de la Generalitat de Catalunya avec l'intention claire de bloquer le financement du référendum. En conséquence, l'autonomie de la Catalogne fut suspendue et cette suspension est toujours en vigueur.

En dépit de la confiscation des bulletins de vote dans les imprimeries et entrepôts opérés par les forces de la sécurité de l'État espagnol les jours précédant le référendum, celui-ci put avoir lieu grâce à l'initiative de beaucoup de citoyens anonymes et d'entités sociales comme l'Assemblea Nacional de Catalunya et Òmnium Cultural. Les institutions officielles et les municipalités gouvernées par les partis non indépendantistes refusèrent de collaborer pour tenir des bureaux de vote. Les usages immodérés de la violence par les forces de la sécurité de l'État espagnol, la confiscation des bulletins de vote et des urnes, la dispersion violente des citoyens de tous âges qui se comportaient pacifiquement, ces images ont fait le tour du monde. Malgré toutes ces difficultés, il y a eu une participation de 43 % des électeurs qui ont voté à 90 % en faveur de l'indépendance.

Pour sa part, le gouvernement espagnol n'a pas hésité à soumettre le système judiciaire à ses finalités politiques portant ainsi atteinte à l'indépendance de la justice. Les tribunaux et le ministère de la Justice de l'État espagnol se sont alignés sur les désirs du gouvernement de l'Espagne. Un des faits les plus graves fut la mise en accusation et l'emprisonnement le 16 octobre de Jordi Sánchez et Jordi Cuixart, présidents de l'Assamblea Nacional de Catalunya et Òmnium Cultural. Accusés de sédition, ils encourrent

une peine de 30 ans de prison tout simplement pour avoir convoqué par les réseaux sociaux les Catalans à protester devant le ministère de l'Économie de la Generalitat – où des milliers de citoyens se sont rassemblés pour empêcher les forces de sécurité espagnole de s'emparer de documents administratifs relatifs à l'organisation du référendum.

Le parlement catalan, en se basant sur les résultats du référendum, a déclaré l'indépendance de la Catalogne le 27 octobre sans tenir compte des avertissements d'inconstitutionnalité. Le président Puigdemont a suspendu temporairement les effets de la déclaration d'indépendance pour ouvrir le dialogue avec l'État espagnol afin d'arriver à une solution négociée. Cette suspension a provoqué incompréhension et déception chez les indépendantistes.

L'État espagnol a réagi immédiatement avec le soutien du Parti populaire, du Parti socialiste et de Ciutadans en appliquant l'article 155 de la Constitution, ce qui a entraîné la dissolution du parlement, la suspension du gouvernement catalan et la soumission de l'administration catalane aux directives des ministères espagnols. Le président Mariano Rajoy a du même coup convoqué des élections pour le 21 décembre 2017. Le gouvernement espagnol a interprété abusivement l'article 155 – dont l'application est très ambiguë dans le texte constitutionnel – et il en a profité pour prendre certaines décisions contraires à la défense et à la promotion de la culture et de langue catalanes. Les appels au dialogue adressés à l'Union européenne ne furent pas entendus en raison du Brexit et de la volonté de ne pas encourager d'autres mouvements sécessionnistes dans les États membres. De plus, plusieurs chefs d'État ont donné explicitement leur soutien au maintien de l'unité territoriale espagnole et à la légalité constitutionnelle.

Quelques jours après l'implantation de l'article 155, Carles Puigdemont et quatre de ses ministres se sont installés à Bruxelles pour éviter la persécution de la justice espagnole, profitant du fait que la Belgique est l'un des États européens les plus ouverts aux demandes d'asile de citoyens des autres pays de l'Union européenne. Les tribunaux espagnols ont alors demandé l'extradition des fugitifs, mais cette demande fut finalement retirée parce que les tribunaux belges s'apprêtaient à signifier un refus à l'État espagnol.

En novembre, le vice-président Oriol Junqueras et certains des ministres du gouvernement catalan furent emprisonnés pour délit de rébellion, de sédition et de malversation. Après un mois de prison, ils ont été mis en liberté provisoire sous caution dans l'attente d'un jugement, à l'exception toutefois du vice-président et du ministre des Affaires intérieures qui sont encore en prison parce que les juges considèrent qu'ils représentent un haut risque de fuite et de récidive. La présidente et les membres du parlement ont aussi été accusés des mêmes délits, mais on les a laissés en liberté sous caution. Les manifestations de citoyens pacifiques pour la liberté des prisonniers politiques – avec un ruban jaune comme symbole – ont été très nombreuses et continuent. Il y eut aussi des manifestations citoyennes contre la déclaration d'indépendance auxquelles ont participé des groupes d'extrême droite qui ont causé des incidents violents. La tension entre ceux qui étaient en faveur et contre l'indépendance a provoqué l'apparition des nombreux drapeaux espagnols aux balcons des appartements, phénomène très marginal jusque-là.

Même si tous les partis indépendantistes considéraient les élections du 21 de décembre comme étant illégitimes, ils ont décidé d'y participer pour empêcher la victoire des forces espagnoles. Esquerra Republicana de Catalunya a

choisi de se présenter sans faire d'alliance, avec l'intention de dépasser le Parti Demòcrata Europeu Català dirigé par Carles Puigdemont. Le caractère plébiscitaire de ces élections a favorisé «le vote utile» des pro-Espagne en faveur de Ciutadans et a mis en évidence la division, maintenant plus radicale, entre les partisans de l'indépendance et les partisans de l'unité espagnole. Le parti des Ciutadans a eu la majorité de votes et fait élire 36 députés, Junts per Catalunya (34 députés), Esquerra Republicana de Catalunya (32 députés). Le Parti Socialista de Catalunya (17 députés), Catalunya en Comú Podem (8 députés) et la CUP (4 députés). Le grand perdant fut le Parti Popular de Catalunya (4 députés). L'affrontement pour l'hégémonie entre les partis indépendantistes a profité, en dépit des prévisions électorales, au parti de Carles Puigdemont, qui, grâce à son charisme personnel, à la mise en valeur de son statut de «président légitime» et par sa participation active à la campagne électorale depuis Bruxelles en utilisant les moyens de communication télématiques, a réussi à surclasser Oriol Junqueres chef de ERC, qui étant en prison ne pouvait pas intervenir.

Malgré la victoire relative de Ciutadans, la somme des résultats pour les trois partis indépendantistes (JxC, ERC et CUP) – plus de 2 millions de votes, soit 80 000 de plus qu'en 2015 et un résultat similaire à celui du référendum du 1^{er} octobre – leur a donné une majorité absolue de sièges au parlement et le pouvoir légitime de gouverner.

Les événements politiques de 2017 entraînent la Catalogne vers un avenir très incertain. Un climat de découragement règne puisque le gouvernement espagnol ne manifeste aucune ouverture envers les demandes catalanes, les tribunaux sont discrédités, une réforme de la constitution espagnole semble impossible.

La formation du gouvernement catalan sera complexe, car huit des députés élus sont soit en exil, soit en prison dans l'attente d'être jugés. Ce gouvernement devra prendre des décisions équilibrées pour donner une réponse aux souhaits des électeurs indépendantistes sans mépriser l'autre moitié des citoyens catalans qui veulent maintenir l'union politique avec l'Espagne. Pour sa part, le gouvernement espagnol devrait agir de façon responsable pour tenir compte des demandes de la Catalogne. Dans le cas contraire, il pourrait y avoir radicalisation des indépendantistes qui pourraient être tentés d'abandonner la voie pacifique qui les a caractérisés jusqu'à présent. □

Pepe Mercadal Baquero*

Analyse théorique des élections
catalanes de 2015 et 2017

Deux pouvoirs constituants en Catalogne**

La politique catalane est marquée, depuis 2012, par l'essor du mouvement indépendantiste qui s'exprime avec force et civisme dans les mobilisations de chaque 11 septembre, jour de la Diada (fête) Nacional de Catalunya. Le mouvement indépendantiste a ainsi fait pression sur les autorités politiques et les partis nationalistes pour adopter l'indépendance de la Catalogne comme son projet politique. Artur Mas, président de la Generalitat entre 2010 et 2015, fut l'image publique de la transition du nationalisme catalan vers l'indépendantisme qui a mené à la confrontation avec le gouvernement de l'Espagne. Cette transition fut aussi caractérisée par le passage d'un cadre politique dominé par l'axe gauche-droite à un cadre où l'axe nationaliste est devenu hégémonique ce qui a profité à Mas et à son parti. Cette transition politique a culminé au mois de septembre 2015 avec une victoire électorale de la coalition indépendantiste Junts Pel Sí. Mais le pacte de gouvernement entre les partis indépendantistes aux idéologies économiques et sociales aussi différentes n'a pas tenu, certains éléments de la coalition exigèrent le remplacement d'Arturo Mas par un nouveau président.

* Politologue, London School of Economics and Political Science

** Traduit du catalan par Consol Perarnau

L'administration de Puigdemont a abouti à ce que l'on appelle le processus d'indépendance de la Catalogne avec l'organisation d'un référendum le 1er octobre de 2017 sans garanties légales et qui a entraîné la répression menée par les forces de sécurité de l'État espagnol. En fait, le point culminant du processus a été la suspension de l'autonomie de la Catalogne par le gouvernement de l'Espagne et la convocation des élections le 21 décembre 2017, élections qui ont de nouveau confirmé la majorité indépendantiste au parlement de la Catalogne, mais avec une évidente polarisation de la société catalane.

Dans cet article, nous allons comparer les élections de 2015 et de 2017 en appliquant un cadre théorique relatif au pouvoir constituant et au pouvoir constitué afin de montrer qu'en Catalogne cohabitent deux pouvoirs constituants opposés à deux pouvoirs constitués différents. Les indépendantistes, mobilisés dès 2012, ont décidé d'aller de l'avant avec le processus d'accession à l'indépendance en contestant le pouvoir constitué de l'État espagnol. Les non-indépendantistes, moins mobilisés jusqu'en 2017, mais motivés par la polarisation des mois d'octobre et novembre 2017, ont fini par former un autre pouvoir constituant confronté à une Generalitat de la Catalogne vouée, ces dernières années, aux attentes nationalistes d'une partie de la société catalane. Afin de développer cet argument, nous aborderons dans la première section la littérature théorique qui conceptualise le clivage entre le pouvoir constituant et le pouvoir constitué. Dans la seconde et la troisième section, nous analyserons de façon comparée les résultats des élections autonomiques de la Catalogne de 2015 et 2017, en mettant l'accent sur l'évolution des taux de participation et sur la mobilisation de l'électorat abstentionniste.

Pouvoirs constituants

La Révolution française, la Révolution américaine et la Révolution russe, en dépit de leurs différences idéologiques et de leurs conséquences, sont d'excellents cas pour illustrer ce que toutes les révolutions ont en commun. En France, la période révolutionnaire entraîna des années de violence qui ont abouti à la dictature de Napoléon Bonaparte. Les treize colonies se sont débarrassées de la tutelle britannique pour rédiger leur propre Constitution qui a établi de façon durable les fondements du système démocratique des États-Unis. Lénine a mené les bolcheviks pour abattre le régime tsariste et ensuite éliminer les mencheviks pour instaurer un régime communiste et totalitaire qui a duré pendant une bonne partie du vingtième siècle. En dépit de leurs différences, ces trois révolutions ont des points communs.

Pour cet article, nous nous sommes inspirés de la thèse d'Antonio Negri formulée dans *Insurgencies: Constituent Power and the Modern State* (1999). Pour le philosophe et politologue italien, ce qu'il importe de comprendre des révolutions, c'est que toutes proviennent d'un pouvoir constituant qui se construit progressivement. Le pouvoir constituant réside de façon latente chez les individus qui, comme sujets politiques, peuvent se mobiliser pour constituer une nouvelle relation entre eux et avec la structure qui les gouverne. Comme la semence d'un arbre qui a toujours le potentiel de devenir un arbre à la condition d'être arrosé, le pouvoir constituant, *o potentia* (Dussel 2006), dépend de certains facteurs pour arriver à s'organiser, à s'exprimer et à devenir une nouvelle force qui défie le pouvoir constitué.

Le pouvoir constituant vit un conflit et une contradiction avec le pouvoir constitué. Le pouvoir constitué, c'est la force effective qui s'incarne dans quelques institutions et

lois fixées dans une phase historique antérieure. Tout pouvoir constitué vient d'un pouvoir constituant qui a réussi à imposer ses règles et ses normes. Il y a conflit ouvert avec le pouvoir institué lorsque le pouvoir constituant essaie d'instaurer une nouvelle relation entre la société et le système politique. (Arendt 1963; Bartomeus 2017; Beasley-Murray et al. 2009; Ciccariello 2013; Dussel 2006; Negri 1999). Le conflit se produit lorsqu'un nouveau pouvoir constituant cherche à devenir un pouvoir constitué en réformant ou en changeant le pouvoir constitué établi. Comme dit Negri (1999), « Si un pouvoir constituant initie chaque processus révolutionnaire, ouvrant les portes du pouvoir aux forces du changement et à l'infinité des désirs de la foule, le pouvoir constitué ferme la révolution et revient à l'ordre ».

Les périodes de l'histoire où le pouvoir constituant s'organise pour tenter de changer l'ordre des choses sont appelées moments constituants (Ciccariello 2013), ou moments populistes (Mouffe 2016). Les institutions instaurées dans un moment constituant antérieur sont plutôt stables dans le temps, mais les sociétés, elles, évoluent à un rythme régulier provoquant périodiquement un éloignement ou un décalage entre la elles et le système politique. Survient alors une crise du système, ce qui favorise l'irruption des mouvements sociaux de masse spontanés dans la vie politique qui remettent en cause l'ordre constitutionnel et tentent de le remplacer par une nouvelle constitution. (Ciccariello 2013: 128).

De nombreux auteurs contemporains pensent que, depuis la fin des années 2000, les systèmes démocratiques occidentaux sont au milieu d'une crise de légitimité (Castells 2017; Krastev 2014; Mason; 2012; Mouffe 2016). Compte tenu de ce que nous avons dit plus haut, il n'est pas étonnant que, dès 2011, des vagues de protestations sociales et des crises dans les systèmes des partis se soient succédé en perturbant

le fonctionnement de toutes les démocraties post-industrielles, à l'exception du Japon, ce que Manuel Castell appelle une rupture entre la société et le système. Cet éloignement entre la société et le système de la démocratie libérale et la subséquente crise de légitimité des institutions et des élites politiques a ouvert un espace favorable à l'émergence de forces politiques nouvelles (ou antérieurement minoritaires), qui gagnent l'appui de larges secteurs de la société occidentale. Comme dit Castells (2017 : 17), « dans une situation de crise économique, sociale, institutionnelle et morale, ce qui était un modèle de représentation s'effondre dans la subjectivité des personnes ».

Ainsi, en dépit de l'hétérogénéité des mouvements de protestations, des indignés en Espagne aux partis et mouvements d'extrême droite, en passant pour les mouvements *Occupy*, le soutien des Britanniques au Brexit ou le sujet que nous occupe, la montée du mouvement indépendantiste catalan, tous ces mouvements qui forment une vague ont en commun d'être des pouvoirs constituants qui se nourrissent de la crise de légitimité de la démocratie libérale. Pour traiter du mouvement constituant en Catalogne, nous allons maintenant analyser et comparer les résultats des élections autonomiques de 2015 et de 2017 pour ensuite retourner à la théorie et examiner les particularités du pouvoir constituant en Catalogne.

2015 la clameur d'un peuple

Le 27 septembre 2015 ont eu lieu en Catalogne des élections anticipées convoquées par le Président de la Generalitat sortant, Artur Mas (Convergència i Unió, CiU). Les partis indépendantistes obtinrent une majorité de sièges (72, au-dessus de la barre des 68). Junts Pel Sí (JxSí), était une coalition formée par Convergència Democràtica de Catalunya (CDC), par les non-indépendantistes d'Unió Democràtica de

Catalunya (UDC), et par Esquerra Republicana de Catalunya (ERC). Cette coalition avait été formée pendant l'été 2015 et représentait la transition de larges segments du nationalisme catalan modéré vers indépendantisme (Ucelay-Da Cal 2015). De plus, il faut ajouter les électeurs indépendantistes de gauche qui étaient insatisfaits de la gestion de Mas et qui pour le sanctionner ont choisi de voter plutôt pour la Candidatura d'Unitat Popular (CUP), qui est passée de 3 à 10 sièges et ce qui leur a conféré la balance du pouvoir et une grande influence sur la coalition en faveur de l'indépendance et pour gouverner la Generalitat. (Orriols i Rodón 2015)

Par ailleurs, les partis non-indépendantistes ont obtenu plus de votes que les partis indépendantistes (1 972 057 (48,11%) versus 1 957 348 (47,74%), mais comme le système électoral catalan avantage les régions sous-peuplées où prédomine l'indépendantisme (Penedés 2015), ils ont obtenu une minorité de sièges (63). Il faut ajouter la liste de Catalunya Si Que es Pot (CSQP) dans les non-indépendantistes car cette force politique non-indépendantiste est toutefois favorable à l'organisation d'un référendum sur l'indépendance de la Catalogne et refuse de s'associer au bloc «unioniste» ou «constitutionnaliste».

Tableau 1. Résultats des élections 27 septembre 2015

Parti	Sièges	Vote	% de vote
JxSí	62	1.620.973	39,54
C's	25	734 910	17,93
PSC	16	522 209	12,74
CSQP	11	366 494	8,94
PP	11	348 444	8,5
CUP	10	336 375	8,2

La particularité des élections du 27 septembre, c'est que JxSí a voulu lui donner un caractère quasi-référendaire opposant les partis pro-indépendance et les partis contre l'indépendance.

Mais comme l'expliquent Lluís Orrriols et Toni Rodón (2015), ces élections n'étaient pas un plébiscite entre le « sí » – oui – et le « no » – non – pour l'indépendance, puisqu'il y a eu un nombre important d'électeurs qui tenaient compte d'autres enjeux que la question de l'indépendance de la Catalogne quand ils ont voté. Et pourtant, JxSí a réussi à imposer le thème de l'indépendance durant la campagne électorale, dans le débat public antérieur et postérieur au 27 septembre, et il a formé une coalition qui unit des candidats avec des points de vue divergents sur l'axe gauche-droite, mais convergents en faveur de l'indépendantisme. Même s'il est vrai que ces élections n'étaient pas purement plébiscitaires, le positionnement pour le processus indépendantiste fut le principal facteur explicatif du vote (Rivera i Jaráiz 2016). En plus, le triomphe aux élections, suivi par la formation d'un gouvernement après de tortueuses négociations avec la CUP qui ont envoyé Mas «à la poubelle de l'histoire», selon les mots du député de la CUP Benet Salellas, ont forcé JxSí à proposer un candidat vraiment engagé en faveur de l'indépendance – Carles Puigdemont qui a proposé une «feuille de route» de 18 mois aboutissant au référendum d'autodétermination, en confrontation directe avec le système légal et politique espagnol (Simón 2016).

Tableau 2. Relations indépendantistes – non-indépendantistes 27 septembre 2015

	Indépendantistes	Non-indépendantistes
Sièges	72	63
Votes	1 957 348	1 972 057
% de votes	47,74	48,11

Un des faits les plus notables des élections du 27 septembre fut la participation de 74,95 % des électeurs inscrits ce qui était le plus haut taux de participation de l'histoire des élections autonomiques catalanes (Martínez i Coma 2017). La mobili-

sation était très élevée, non seulement chez les partisans de l'indépendance, mais aussi chez les non-indépendantistes comme le démontre l'étroite marge qui sépare les deux camps. Mais certains prétendent que les électeurs qui se sont abstenus étaient en majorité contre l'indépendance de la Catalogne. C'est-à-dire qu'aux élections de 2015 il y a eu une mobilisation différentielle entre les blocs. Les sondages ont indiqué que 90 % des gens favorables à l'indépendance sont allés voter comparativement à seulement 71 % de ceux qui se disaient contre. (Martínez i Coma 2017) Cela implique que le réservoir des votes disponibles contre le projet indépendantiste est plus grand que celui des gens favorables à l'indépendance.

2017 les clameurs du peuple?

Au mois de juin 2017, et après dix-huit mois de pouvoir exercé par Carles Puigdemont à titre de président de la Generalitat, celui-ci annonce la tenue d'un référendum en Catalogne le 1^{er} octobre 2017. Puigdemont avait fait adopter la feuille de route et avait eu des relations difficiles avec ses partenaires ERC et de la CUP en plus de la confrontation avec le gouvernement de Mariano Rajoy. De plus, son parti avait connu une refondation et un changement de nom devenant Partit Demòcrata Europeu de Catalunya (PDeCAT). Les mois avant le référendum du 1^{er} octobre, la tension avec le gouvernement de l'Espagne s'intensifiait. La consultation fut déclarée illégale dès le début parce qu'elle violait la Constitution espagnole, elle n'était pas reconnue par les forces non indépendantistes. Mais l'indépendantisme catalan a maintenu le référendum et environ deux millions de personnes sont allées voter.

Le gouvernement espagnol avait répondu par l'usage des forces de sécurité pour empêcher le référendum, mais ils avaient obtenu l'effet contraire: la police nationale et la

«guardia civil» n'ayant pas pu empêcher la majorité des électeurs d'exercer leur droit démocratique. La cause catalane s'est internationalisée et pendant le mois d'octobre il y eut une série de faits qui ont alimenté le conflit ; une déclaration d'indépendance suspendue, des manifestations pour les deux blocs, une fuite d'entreprises et une instabilité économique, des essais cachés de négociation et, finalement, une déclaration unilatérale d'indépendance le 27 octobre et sa conséquence : l'application de l'article 155 de la Constitution qui permettait au gouvernement de l'Espagne de suspendre l'autonomie de la Catalogne, ses institutions gouvernementales et la destitution du président et des conseillers de la Generalitat. Après l'application de l'article 155, Puigdemont est parti à Bruxelles avec cinq ex-conseillers, les cinq autres ex-conseillers ainsi que l'ex-Vice-président et chef d'ERC Oriol Junqueras étaient emprisonnés. Rajoy après tous ces événements a convoqué les élections en Catalogne pour le 21 décembre 2017.

La campagne du 21 décembre ne s'est pas déroulée dans des conditions normales parce que la Generalitat était suspendue et que deux des chefs de parti ne participaient pas physiquement à la campagne. Puigdemont, avec une liste d'indépendantistes sous le nom de Junts Per Catalunya (JxCat), a démontré au monde qu'on peut faire une campagne électorale totalement télématique et avoir du succès. ERC, qui ne voulait pas une liste unitaire avec le PDeCAT, a souffert du manque de visibilité de son candidat Oriol Junqueras qui était en prison et qui n'avait pas la présence visuelle de Puigdemont. Les partis «non indépendantistes», accusés d'être «le bloc du 155», réussirent à mobiliser les opposants à l'indépendance avec des manifestations, et les sondages leur donnaient plus de sièges que les indépendantistes, mais tel ne fut pas le verdict final.

Tableau 3. Résultats des élections 21 décembre 2017

Partis	Sièges	Votes	% de votes
C's	37	1 102 099	25,37
JxCat	34	940 602	21,65
ERC	32	929 407	21,39
PSC	17	602 969	13,88
CeC	8	323 695	7,45
CUP	4	193 352	4,45
PP	3	184 108	4,24

Les résultats finaux ne satisfirent personne. Les indépendantistes ont obtenu la majorité des sièges (70), mais la liste qui a obtenu le plus de votes fut Ciutadans (C's) qui défendait le nationalisme espagnol. Les «non-indépendantistes» ont réussi à mobiliser les absentéistes et ils ont augmenté le nombre de leurs votes (2 212 671 [50,94 %] versus 2 063 361 [47,49 %], avec seulement 65 sièges). JxCat fut la surprise de la nuit électorale en obtenant 34 sièges.

Tableau 4. Relations indépendantistes – non-indépendantistes 21 décembre 2017

	Indépendantistes	Non-indépendantistes
Sièges	70	65
Votes	2.063.361	2.212.671
% de votes	47,49	50,94

De ces résultats on peut dégager une série de conclusions.

Les électeurs indépendantistes ne donnent aucun signe de fatigue. Après cinq ans de mobilisations qui ne se sont pas traduites en résultats effectifs, les récits indépendantistes contre le système politique espagnol ne perdent pas de sympathisants.

En plus, il semblerait que l'indépendantisme ait plafonné avec le 47-48 % d'électeurs, fait qui incite beaucoup d'électeurs et dirigeants politiques à délaisser la voie unilatérale et à favoriser une négociation avec le gouvernement de l'Espagne.

Le succès de la campagne de Puigdemont est digne d'intérêt. Aucun sondage n'avait conclu que JxCat pourrait surpasser ERC. De nouveaux phénomènes comme l'absence physique du candidat (aux réunions, débats, visites aux collectivités et dans les quartiers) et la dilution de l'identité partisane avec le recours à des personnes de la société civile ou qui proviennent d'autres formations sont des phénomènes que la science politique du siècle XXI^e siècle devra analyser. De plus, la directrice de la campagne et numéro 10 de la liste de JxCat, Elsa Artadi, a fait un pas de géant pour devenir une figure majeure de la politique catalane.

C's constitue un phénomène météorique en Catalogne. En 2010, ce parti avait 3 députés au Parlement de la Catalogne, en 2015, il en avait 25 et maintenant, il est la première force avec 37. Il a profité du conflit catalan et capitalisé sur le nationalisme espagnol en Catalogne et voudra maintenir cette logique pour disputer l'hégémonie au PP, la droite dans le domaine national. N'importe quelle négociation de Rajoy avec la Generalitat sera perçue comme une faiblesse et sera exploitée par C's, ce qui en fait pourrait être un motif suffisant pour lui retirer son soutien au Congrès espagnol et forcer des élections anticipées.

La politisation sociale se concrétise au Parlement. C's tient un discours agressif pour attirer le vote non-indépendantiste, ce qui fragilise le PSC et CeC, forces qui défendent le consensus et le dialogue et qui souffriront le plus de la confrontation (Penadés 2017a).

L'axe nationaliste éclipse l'axe gauche-droite en Catalogne et potentiellement aussi au niveau de l'État espagnol si le conflit perdure à l'agenda public (Penadés 2017b). La conséquence, c'est que les partis de gauche non nationalistes ne peuvent participer au gouvernement (Penadés 2017a).

Finalement, il y a une conclusion plus théorique qui s'impose et qui soutient l'argument principal de cet article. La participation en 2017 fut plus élevée que celle de 2015, soit 81,94 % ce qui implique qu'il y a eu une hyper-mobilisation, cette fois-ci. Il semblerait que la sensation de se trouver dans un moment constituant a mobilisé autant les indépendantistes que les non-indépendantistes.

Conclusion

Quoi qu'il en soit, cette analyse sous-évalue un changement significatif aux élections de 2017. Le taux de participation historique de 2017 atteste d'une forte politisation des citoyens qui ont pris conscience de l'importance des enjeux et qui ont décidé d'aller voter cette fois-là. Il y a eu un changement de comportement de ces électeurs.

La sphère publique catalane fut occupée, pendant les mois de septembre, octobre et novembre par des épisodes politiques qui ont été suivis par tout le monde. Fait qui a provoqué un paradoxe; si jusqu'à maintenant il y avait un mouvement indépendantiste à qui on pouvait se référer comme pouvoir constituant, opposé au pouvoir constitué de l'État espagnol, les non-indépendantistes représentent maintenant un second pouvoir constituant. Ceux-ci ne sont pas toutefois confrontés à l'État espagnol, mais ils veulent en finir avec la direction qu'a suivie la Generalitat de Catalunya ces dernières années. Ils se sentent exclus par cette institution qui les gouverne et qui fait la promotion d'un projet indépendantiste.

Bibliographie

- Bartomeus, Oriol (2017) “Cataluña y la crisis del sistema espanyol”, *Agenda Pública* (online) <http://agendapublica.elperiodico.com/cataluna-la-tesis-del-sistema-espanol/>
- Beasley-Murray, J., M. A. Cameron i E. Hebsberg (2009) «Latin America’s Left Turns: an introduction», *Third World Quarterly*, Vol. 30 N° 2, p. 319-330.
- Castells, Manuel (2017) *Ruptura: La crisis de la democràcia liberal*. Madrid: Alianza Editorial.
- Ciccariello-Maher, George (2013) «Constituent Moments, Constitutional Processes: Social Movements and the New American Left», *Latin American Perspectives*, Vol. 40, Issue 3, p. 126-145.
- Dussel, Enrique (2006) *Twenty Theses on Politics*. Durham: Duke University Press.
- Jurado, Ignacio (2015) “¿Cuántos independentistes hay en CSQP y Unió?”, *Piedras de Papel* (online) http://www.eldiario.es/piedrasdepapel/votos-CSQP-Unio_6_436116403.html
- Krastev (2014) *Democracy Disrupted: The Politics of Global Protest*. Filadelfia: University of Pennsylvania Press.
- Martínez i Coma, Ferran (2017) «La participación (y a quen puede beneficiar) el 21D», *Piedras de Papel* (online) http://www.eldiario.es/piedrasdepapel/participacion-puede-beneficiar_6_706289388.html
- Mason, Paul (2012) *Why It’s Kicking Off Everywhere: The New Global Revolutions*. Londres: Verso.
- Mouffe, Chantal (2016) «The Populist Moment», *Open Democracy*. (online) <https://www.opendemocracy.net/democraciaabierta/chantal-mouffe/populist-moment>
- Negri, Antonio (1999) *Insurgencies: Constituent Power and the Modern State*. University of Minnesota Press: Minneapolis.

- Orriols, L. i T. Rodón (2015) “The 2015 Catalan Election: The Independence Bid at the Polls”, *South European Society and Politics*, Vol. 21 Issue 3.
- Orriols, Lluís (2015) «Elecciones catalanes: las primeras encuestas», *Piedras de Papel* (online) http://www.eldiario.es/piedrasdepapel/Elecciones-catalanas-primeras-encuestas_6_428417160.html
- Penadés, Alberto (2015) «Escanos extra: la prima electoral del nacionalismo en Cataluña», *Piedras de Papel* (online) http://www.eldiario.es/piedrasdepapel/escanos-gratis_6_438566160.html
- Penadés, Alberto (2017 a) «La polarización era esto», *Piedras de Papel* (online) http://www.eldiario.es/piedrasdepapel/Polarizacion_6_721687825.html
- Penadés, Alberto (2017b) «El eje territorial, la ideología y el cambio», *Piedras de Papel* (online) http://www.eldiario.es/piedrasdepapel/Cuestion-territorial-ideologia-graficos_6_711188896.html
- Rivera, J. I. E. Jaráiz (2016) “Modelos de explicación y Componentes del voto en las elecciones autonómicas catalanes de 2015”, *Revista Española de Ciencia Política*, No. 42, p. 13-43.
- Simón, Pablo (2016) “The Challenges of the New Spanish Multipartism: Government Formation Failure and the 2016 General Election”, *South European Society and Politics*, Vol. 21 No. 4, p. 493-517.
- Ucelay-Da Cal, Enric (2015) “Catalonia Dreaming”, *Tiempo Devorado. Revista de Historia Actual*, N° 3, p. 328-372.

MARTINE OUELLET

DEPUTÉE DE VACHON



martineouellet.quebec



Xavier Barsalou-Duval

Député de Pierre-Boucher—Les Patriotes—Verchères



1625, boulevard Lionel-Boulet, bureau 202
Varenes (Québec) J3X 1P7

Téléphone : 450 652-4442

Courriel : xavier.barsalou-duval@parl.gc.ca

GABRIEL STE-MARIE

Député fédéral de Joliette



450 752-1940

gabriel.ste-marie@parl.gc.ca



MICHEL BOUDRIAS

Député de Terrebonne
Porte-parole en matière d'Anciens combattants, de Défense nationale, de Sécurité publique et de Sécurité nationale

730, Rue St-Louis, Terrebonne J6W 1J6

michel.boudrias@parl.gc.ca

www.michelboudrias.quebec

450-964-9417





le **R**assemblement
pour un **P**ays **S**ouverain

Québec notre seule patrie

www.rps.quebec



Souveraineté du Québec
Langue française
Fête nationale
Assurance-vie



Société
Saint-Jean-Baptiste
de la MAURICIE

www.ssjbmauricie.qc.ca

819-375-4881 - 1-800-821-4881

L'assemblée constituante du peuple

Quelques définitions

Démocratie

- ❖ Étymologie: du grec *demos*, peuple, et *kratos*, pouvoir, autorité.
- ❖ La démocratie est le régime politique dans lequel le pouvoir est détenu ou contrôlé par le peuple (principe de souveraineté), sans qu'il y ait de distinctions dues la naissance, la richesse, la compétence, etc. Autrement dit, la nation ou le peuple est le seul détenteur de la souveraineté. (*Toupie.org*)

République

- ❖ Étymologie: du latin *res publica*, chose publique.
- ❖ La république est un système politique dans lequel la souveraineté appartient au peuple qui exerce le pouvoir politique directement ou par l'intermédiaire de représentants élus. Ceux-ci reçoivent des mandats pour

* Ingénieur et professeur retraité, Université du Québec à Trois-Rivières

une période déterminée et sont responsables devant la nation. Par ses représentants, le peuple est la source de la loi. L'autorité de l'État, qui doit servir le « bien commun », s'exerce par la loi sur des individus libres et égaux.

Monarchie

- ❖ Étymologie: du grec *mono*, seul, et *archè*, pouvoir, autorité, commandement.
- ❖ La monarchie est un régime politique où le pouvoir est détenu par un seul chef, le monarque ou souverain. À l'origine, ce pouvoir était légitimé par une relation spirituelle que le monarque entretenait avec une divinité.
- ❖ Les régimes monarchiques peuvent varier selon les pouvoirs détenus par le monarque, du pouvoir absolu à un rôle symbolique.

Constitution

- ❖ Étymologie: du latin *cum*, ensemble, et *statuo*, fixer, établir.
- ❖ Loi fondamentale, ensemble des lois fondamentales qui, dans un pays, règlent l'organisation et les rapports des pouvoirs publics et, éventuellement, déterminent les principes qui régissent les relations des gouvernants et des gouvernés (*Larousse*).

Une constitution est la loi fondamentale d'un État qui définit les droits et les libertés des citoyens ainsi que l'organisation et les séparations du pouvoir politique (législatif, exécutif, judiciaire). Elle précise l'articulation et le fonctionnement des différentes institutions qui composent l'État (conseil constitutionnel, parlement, gouvernement, administration) (*Toupie.org*).

Assemblée constituante

- ❖ Une assemblée constituante est un pouvoir constituant. Elle prend la forme d'une assemblée de représentants d'un pays qui a pour mission de rédiger ou d'adopter une constitution ou une modification de celle-ci, texte fondamental d'un État organisant les pouvoirs publics. Dans le cas où l'assemblée constituante n'est chargée que de la rédaction d'un projet, celui-ci est entériné par le détenteur du pouvoir ou par référendum (*Toupie.org*).

Référendum

- ❖ En droit constitutionnel, vote direct du corps électoral sur des questions limitativement énumérées d'ordre constitutionnel, législatif.

Vote direct du corps électoral qui participe à l'élaboration des lois ou à leur ratification dans les démocraties semi-directes.

En Suisse, ce vote peut porter sur des questions d'intérêt communal, cantonal ou fédéral, et l'initiative peut en revenir au peuple (<http://stella.atilf.fr/>).

Le référendum est ainsi l'outil démocratique par excellence.

Introduction

Les Québécois n'ont pas encore pu se donner une constitution démocratique qui reflète leur culture, leur histoire et leur volonté. Or, dans une véritable démocratie, on reconnaît que la constitution est la pierre d'assise des libertés civiles et du progrès. Les citoyens ont ainsi la responsabilité de participer à son élaboration et à son adoption par référendum pour être vraiment maîtres chez eux. Mais, encore faut-il que le peuple ait la possibilité et la volonté d'y participer, ce qui n'a jamais été le cas pour les Québécois qui vivent toujours dans un ancien régime imposé.

La promotion d'un projet de constitution nationale du Québec a déjà beaucoup trop tardé. Cette négligence est probablement une des causes de l'indétermination destructive actuelle devant notre avenir.

Pour que ce projet hautement républicain soit pris au sérieux et suscite un véritable intérêt dans la population, il devient donc urgent que l'ensemble des organisations sociales et politiques de la nation, de même que tous les autres citoyens responsables, conviennent de son importance et de sa priorité.

À cet effet, ils doivent amener les responsables politiques à proposer que le peuple lui-même rédige un projet de constitution républicaine du Québec. Cela passe normalement par la formation d'une Assemblée constituante (AC) authentiquement démocratique d'où sortira un projet de constitution qui sera ce que le peuple désire le plus profondément pour prendre sa place parmi les nations de la planète. Son trait distinctif: le tirage au sort du nom des membres de l'AC à partir d'une liste d'électeurs qualifiés provenant de la liste électorale.

Ce projet, s'il est correctement proposé, est très probablement la meilleure façon d'obtenir un engagement clair, enthousiaste et majoritaire du peuple vers un pays libre, considérant la situation actuelle qui est critique. Les répercussions internationales d'un tel projet innovateur auront probablement un effet positif sur les électeurs québécois qui y verront une source de confiance et de fierté.

C'est une grave illusion de penser que la présente façon de faire où l'on évoque un futur «référendum» sans définir clairement le projet, sans participation significative du peuple, puisse aboutir à un OUI, même faible. C'est se diriger vers un mur, alors que le mot «référendum» est incompris et suscite même de la révolte, bien que ce soit la forme de consultation la plus démocratique qui soit.

Une bonne constitution, en plus de définir les institutions essentielles et normales d'une République, doit inclure les énoncés des droits et devoirs fondamentaux du citoyen. Il n'y a pas de raison sérieuse de les mettre dans un autre document. Ce sera une occasion pour tous les citoyens de réfléchir sur leurs responsabilités. On parle ici d'un État républicain, car il est assez inconcevable que les Québécois optent éventuellement pour une monarchie. D'ailleurs, avec quel souverain!

Le projet de constitution doit se réaliser à partir des principes et des faits suivants :

- ◆ Tous les habitants du Québec bien établis sont des Québécois, tout en considérant le cas particulier des peuples autochtones qui demeurent dans des «réserves» créées par le gouvernement canadien au 19^e siècle;
- ◆ Dans un régime démocratique, le peuple est le seul souverain;

- ◆ Depuis la fondation de Québec en 1608, le peuple québécois n'a jamais eu l'occasion de définir la constitution qui régit son État. Le régime britannique, depuis 1763, lui a toujours imposé une constitution, particulièrement celle de 1982 qui fut d'ailleurs refusée unanimement par notre Assemblée nationale;
- ◆ Malgré cela, le Québec fonctionne comme si cette constitution monarchique et illégitime du Canada était démocratique et reconnue, d'où une situation ambiguë qui conduit inévitablement à la dissolution finale de la nation dans l'Amérique anglophone, comme l'indiquent clairement les statistiques sur la démographie du Québec et de la Francophonie canadienne;
- ◆ Au Québec, le nombre et la proportion de personnes ayant l'anglais comme première langue officielle parlée se sont accrus. La minorité de langue officielle est passée de 1 058 250 personnes en 2011 à 1 103 480 en 2016, ce qui représente une croissance de 45 230 personnes. En outre, le poids relatif de la minorité de langue anglaise était de 13,7 % en 2016, comparativement à 13,5 % en 2011 (Statistiques fédérales¹);
- ◆ Le peuple québécois occupe et partage avec les peuples autochtones, sans le posséder pleinement depuis près de deux siècles et demi de colonisation, un territoire défini qui est celui de l'actuelle « province du (ou de) Québec »;
- ◆ Le territoire du Québec, avec une superficie de 1 357 000 km², est l'un des plus vastes au monde et se classe au 17^e rang parmi plus de 200 territoires sur la planète;

1 « Le français, l'anglais et les minorités de langue officielle au Canada »
<http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/as-sa/98-200-x/2016011/98-200-x2016011-fra.cfm>

« Recensement 2016 : le Québec plus anglophone », *Le Soleil*,
2 août 2017

- ◆ Notre territoire est pourvu de ressources naturelles d'une richesse inouïe : minéraux très variés, rivières et lacs d'eau douce en quantité, forêts variées, population instruite et inventive, etc. Historiquement, la plus grande partie de ces ressources a été exploitée par des entreprises étrangères à leur profit. C'est tout particulièrement le cas des ressources minières qui ne nous rapportent essentiellement rien d'autre que le salaire des mineurs²,
- ◆ Pour diverses raisons, dont le défaut, depuis des décennies, d'exposer clairement et sans cesse les raisons évidentes, dans tous les domaines, de réaliser l'indépendance nationale, le peuple québécois est actuellement dramatiquement divisé, empêtré dans les manigances diviseuses des fédéralistes et soumis aux pressions dissolvantes d'une société de consommation.
- ◆ Le peuple québécois est constitué d'une majorité francophone voisine de 94 % selon les dernières statistiques fédérales*, originaire de France et de nombreux autres pays, de plusieurs nations autochtones, d'une minorité anglophone d'origine britannique d'environ 7 % et de quelques autres minorités issues de l'immigration ;
* Au Québec, 94,5 % de la population a déclaré pouvoir soutenir une conversation en français en 2016, une proportion semblable à celle observée au Recensement de 2011³.
- ◆ Il existe ailleurs en Amérique, particulièrement au Canada anglais, une Francophonie vivante, mais

2 D'après le vérificateur général du Québec, à l'Assemblée nationale en avril 2009. Cette déclaration a inspiré l'article suivant : « Péril en la demeure » : <https://grandslabours.blogspot.ca/2011/08/peril-en-la-demeure.html>

3 <http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/as-sa/98-200-x/2016011/98-200-x2016011-fra.cfm>

déclinante, faute d'une métropole comme la République du Québec qui pourrait la soutenir. Il importe donc que dans les prochaines démarches politiques on publicise le projet québécois auprès de ces minorités et qu'on invite des observateurs avec droit de parole aux futures délibérations;

- ◆ Le projet de constitution sera considéré dans la perspective de réciprocité de traitement des minorités, anglophone au Québec et francophone au Canada⁴;
- ◆ Le peuple québécois reconnaît la primauté du droit dans son organisation sociale ainsi que l'importance d'une véritable séparation des pouvoirs;
- ◆ Le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, ou droit à l'autodétermination, qui est un des principes issus du droit international selon lequel chaque peuple dispose d'un choix libre et souverain de déterminer la forme de son régime politique, indépendamment de toute influence étrangère;
- ◆ Ce projet de constitution républicaine, pour être vraiment démocratique, sera élaboré par le peuple, avec l'assistance de constitutionnalistes, dans le cadre d'une Assemblée constituante formée d'électeurs de tous les milieux et de toutes les régions choisis par tirage au sort parmi les candidats volontaires et qualifiés selon des règles adoptées par l'Assemblée nationale;
- ◆ Le peuple devra se prononcer par référendum sur l'adoption ou le rejet du projet de constitution et le résultat sera exécutoire par l'Assemblée nationale.

4 Jean-Luc DION, « Les francophones du Canada : un cas de nécessaire réciprocité », *L'Action nationale*, volume 81, n° 4, avril 1991.

Jean-Luc DION, « La Francophonie nord-américaine », document de travail préparé pour la Rencontre nationale du 14 mars 1992, *L'Action nationale* – Hôtel Méridien, Montréal, Atelier no 17: Francophonie nord-américaine.

Sur les premières nations

Il s'agit d'un projet de constitution républicaine et, dans une République, tous les citoyens doivent être égaux en droits et en devoirs sur un même territoire, avec rigoureusement les mêmes possibilités de bonheur, exerçant une solidarité normale et constructive.

Par conséquent, il importe d'éviter toute démarche ou la création de structures étatiques susceptibles de favoriser un communautarisme qui fragmente la société et oppose même des groupes de citoyens sur une base ethnique, religieuse ou autre.

On sait que les «Premières Nations» et «autochtones» vivent actuellement et principalement sous le régime de la «Loi sur les Indiens»⁵, adoptée en 1876 en vertu de l'article 91(24) de la loi constitutionnelle de 1867 qui donne au gouvernement canadien l'autorité exclusive de légiférer sur «les Indiens et les terres réservées pour les Indiens.» Ce système de ségrégation a suffisamment causé de malheurs à ces premiers habitants du continent. Le gouvernement sud-africain s'est d'ailleurs inspiré de cette législation canadienne pour créer l'apartheid en 1940⁶. Il s'impose donc d'établir des relations justes et fraternelles avec ces peuples.

Les Canadiens français de l'époque et les Québécois d'aujourd'hui ne sont aucunement responsables de la situation malheureuse de nos frères et sœurs qui résulte de cette loi ségrégationniste qui leur fut imposée. Depuis Samuel de Champlain, en 1603 à Tadoussac, qui préconisait de fondre nos nations, les francophones d'Amérique ont générale-

5 Loi sur les Indiens (L.R.C. 1985), ch. 1-5), <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/l-5/>

6 Clan de L'Ours – « Les horreurs de la Loi sur les Indiens », <http://makwanini.com/?p=83>

ment vécu en paix avec les Premières Nations en très grande majorité, jusqu'au golfe du Mexique et aux montagnes Rocheuses. Il convient par conséquent de maintenir et renforcer des relations fraternelles avec ces onze nations⁷.

La méthode de sélection démocratique des membres de la constituante exposée ici permet une représentation significativement accrue de nos frères autochtones à l'Assemblée constituante de notre futur pays qui vivent dans de grandes régions.

De plus, le projet de *République fédérale du Québec*⁸, qui sera sans doute considéré au cours des délibérations de l'Assemblée constituante, fait une place considérable aux 17 régions du Québec.

L'Assemblée nationale devra faire en sorte que ces peuples participent étroitement et en grand nombre à définir, avec tous les autres Québécois, une constitution qui leur convienne en participant étroitement aux travaux de l'Assemblée constituante. Par exemple, on pourrait convenir de faire, dès le début de la démarche, une publicité toute particulière vers ceux qui vivent dans les «réserves» afin de les inciter à

7 Au Québec, le terme *autochtone* désigne et les Inuits, et les Amérindiens. En ce qui concerne l'appellation Premières Nations, elle ne désigne que les Amérindiens. Le terme *indien*, quant à lui, n'est utilisé que dans le contexte de la Loi sur les Indiens.

Au Québec, onze nations autochtones cohabitent avec la nation québécoise. Du nord au sud et de l'est à l'ouest, il existe 14 villages inuits et 41 communautés amérindiennes où vivent des Abénaquis, des Algonquins, des Attikameks, des Cris, des Hurons-Wendats, des Innus, des Malécites, des Micmacs, des Mohawks et des Naskapis. Par ailleurs, de plus en plus d'Autochtones vivent dans les villes et villages des diverses régions québécoises, dont Val-d'Or, La Tuque et Montréal. Source : https://www.autochtones.gouv.qc.ca/publications_documentation/publications/document-11-nations-2e-edition.pdf

8 <http://www.republiquefederaleduquebec.com/>
République fédérale du Québec: refonder le Québec à partir des régions : <http://manuscritdepot.com/livres-gratuits/pdf-livres/n.guy-bertrand.3.pdf>

poser leur candidature au concours de qualification et à bien le préparer. On pourra tout particulièrement inviter leurs représentants à une rencontre officielle avec les membres de l'AN et le Comité de Sages au début du processus.

À ce sujet, voir le travail fait par les Organisations unies pour l'indépendance (O.U.I.): <https://www.oui.quebec.org/autochtones-et-independance>

La formation de l'assemblée constituante

Il importe au plus haut point que ce projet fondateur suscite un intérêt et une participation sans précédent qui seront garants de sa réussite.

- ◆ La façon de former et de lancer l'Assemblée constituante (AC) déterminera le succès ou l'échec de l'entreprise. Un échec éventuel pourrait être fatal à la cause du Québec de demain. En ce sens, le lancement très bien préparé et solennel de ce projet avec une adhésion populaire enthousiaste pourrait certainement entraîner sa réussite.
- ◆ Il importe que des engagements à cet effet soient pris conjointement au plus tôt par tous les citoyens, groupements, mouvements et partis qui ont à cœur l'avenir d'un Québec libre de ses choix, particulièrement en vue des élections de l'automne 2018. Le défi est certainement énorme et sans précédent...
- ◆ Les futurs candidats et candidates républicains de tous les partis à l'élection 2018 devront s'engager solennellement, dans le cas où ils seraient élus à l'Assemblée nationale (AN), à faire adopter une loi créant une Assemblée constituante (AC) dans les trois mois suivant l'élection.
- ◆ Le financement adéquat de l'AC doit être assuré par l'État québécois.

- ◆ Cette Assemblée constituante sera formée d'au moins 1500 citoyens⁹ dont les noms seront tirés au hasard à partir d'une liste d'environ 50 000 personnes volontaires, provenant équitablement de tous les milieux et de toutes les régions, et qui se seront qualifiées suivant les modalités établies par un «Comité national de sages» (CNS).

NOTE: On peut facilement justifier un nombre de 1500 membres de la Constituante, particulièrement en référence aux «États généraux du Canada français» qui furent un modèle de participation démocratique presque sans précédent, comme on le constate ici :

«Les participants aux Assises nationales de 1967 appartiennent à deux ensembles : les délégués et les observateurs. Les premiers sont au nombre de 1623 et les deuxièmes 436 pour un total de 2059 participants. Les membres de la délégation se subdivisent à leur tour en trois groupes : la délégation territoriale, la délégation des associations et la délégation d'outre-frontière¹⁰».

Délégation territoriale. Le 16 avril 1967, 1620 délégués, 15 dans chacune des 108 circonscriptions électorales du Québec, sont élus par quelque 17 000 représentants d'associations de citoyens et autres institutions. Ils constituent la délégation territoriale. 79 % des 17 000 membres qui ont le droit de vote participent à l'exercice et la représentation est donc jugée valide. Lors des assises préliminaires en novembre, l'organisation

9 Si un congrès de parti politique réunit souvent plus de 1500 personnes, il ne paraît nullement exagéré de confier à 1500 délégués la rédaction de la constitution du pays, particulièrement avec ce mode de nomination ou sélection.

10 https://fr.wikipedia.org/wiki/Assises_nationales_des_%C3%89tats_%C3%A9n%C3%A9aux_du_Canada_fran%C3%A7ais_de_1967

enregistre la présence de 1075 délégués territoriaux plus 17 suppléants, ce qui représente 68 % des élus. La moyenne d'âge est de 41 ans.

- ◆ Sa langue de fonctionnement sera la langue officielle, le français.
- ◆ La répartition des citoyens constituants dans les régions sera faite avec une pondération selon la population et la superficie en vertu d'une loi votée au deux tiers par l'AN (voir Pondération territoriale des délégués pour la description).
- ◆ L'Assemblée nationale donnera à la nouvelle Commission des Institutions le mandat de rédiger, avec le soutien de constitutionnalistes, un canevas de constitution républicaine qui servira de base pour faciliter le travail des délégués dans leur région et aux assises nationales. Ce document de nature pédagogique devra présenter les principales structures et modes de fonctionnement possibles d'une république, avec leurs qualités et leurs défauts, par exemple, le projet de République fédérale du Québec¹¹.
- ◆ Considérant que de nombreux éléments de l'actuelle constitution de type britannique qui nous régit, de même que de nombreuses lois, peuvent toujours servir, on en tiendra compte avec attention dans la préparation de ce canevas de constitution républicaine.
- ◆ Les membres de l'AC en région auront le mandat de convoquer des assemblées de consultation et d'élaborer des propositions pour étude et adoption aux assises nationales, spécifiant le système politique, les valeurs, les droits et les principes sur lesquels doit reposer la vie commune.

11 République fédérale du Québec: refonder le Québec à partir des régions : <http://manuscritdepot.com/livres-gratuits/pdf-livres/n.guy-bertrand.3.pdf>

Le comité national de sages

Selon la loi de formation de l'AC, l'AN, aux deux tiers (ou aux trois quarts ?), votera la formation du Comité national de sages (CNS) composé de neuf (7) ou onze (9) membres qui ne feront pas partie de l'AN, recrutés parmi les juristes et autres personnes de compétence reconnue, qui précisera le mode de fonctionnement de l'Assemblée constituante et déposera son rapport après six mois, avec le mandat suivant :

- ◆ Rédiger un questionnaire de qualification sur les connaissances de base d'un citoyen en culture générale, histoire, géographie, langue, connaissance des institutions, etc. Il devra être rédigé de façon qu'aucun citoyen ne soit exclu sur la base du diplôme détenu, mais que tous ceux choisis aient l'aptitude à participer et contribuer efficacement aux délibérations de l'AC.
- ◆ Prendre les moyens requis afin que ce questionnaire reste strictement secret jusqu'au début de la séance de qualification.
- ◆ Prévoir que tous les citoyens du Québec inscrits sur les listes électorales pourront se présenter pour répondre à ce questionnaire à la même date et à la même heure partout sur le territoire dans des endroits appropriés désignés par le *Directeur général des élections*. Le temps alloué pour y répondre sera d'au moins 90 minutes.
- ◆ Faire en sorte qu'au moins 50 000 candidats qualifiés soient ainsi désignés parmi lesquels seront tirés au hasard les noms des 1500 membres de l'Assemblée constituante. Le CNS devra voir à ce qu'un maximum de candidats soient qualifiés dans toutes les régions,

particulièrement dans les plus grandes et les moins peuplées¹².

- ◆ Étudier la possibilité que les Québécois en stage d'étude ou de travail prolongé à l'étranger puissent répondre au questionnaire en même temps qu'au pays.
- ◆ Déterminer la distribution des délégués dans les régions selon les indications générales fournies dans le chapitre suivant qui seront adoptées par l'AN, ainsi que leur mode de fonctionnement en région et à l'échelle nationale.
- ◆ Selon la méthode proposée, le nombre de délégués dans chaque région sera proportionnel à sa population, avec une pondération territoriale: une grande région pourra avoir un nombre de délégués un peu plus élevé qu'autrement [voir à la fin].
- ◆ Proposer à l'AN un calendrier des assises régionales et nationales de l'AC en prévoyant une durée totale pouvant être comprise entre 18 et 24 mois.
- ◆ Proposer à l'AN une liste de juristes et constitutionnalistes neutres parmi lesquels seront choisis les conseillers qui assisteront les membres de la constituante pendant les assises régionales et nationales.
- ◆ Voir à ce que les membres de l'AC en région réalisent leur mandat d'animer des assemblées de consultation des citoyens et d'élaborer des propositions pour étude

¹² Ces nombres sont un idéal qui doit frapper l'imagination. En effet, il importe au plus haut point d'avoir un échantillon très important de la population pour convaincre nos compatriotes que le projet est extrêmement sérieux et pleinement démocratique. 50 000 personnes, ce n'est tout de même que 0,0063 % de la population du Québec. Il faut aussi tenir compte des absences qui seront inévitables. Toutefois, le nombre de candidats ne devrait pas être inférieur à 25 000 ou 35 000 afin que le caractère démocratique du projet soit crédible, avec au moins 1000 membres de l'AC...

et adoption aux assises nationales à partir du canevas de constitution proposé, avec le soutien des conseillers.

- ◆ Réaliser la compilation et la mise en ordre fidèle des propositions de l'Assemblée constituante dans un texte final de constitution qui sera remis à l'Assemblée nationale pour adoption et déclaration officielle de mise en œuvre dans les meilleurs délais.

Pondération territoriale des délégués

Le tableau suivant donne un exemple de pondération territoriale du nombre de délégués à l'Assemblée constituante. Elle permet d'attribuer un nombre relativement plus élevé de délégués à une grande région telle que le Nord-du-Québec, par exemple.

S_i est la superficie de la région de numéro i .

S est la superficie du Québec; N est le nombre total de délégués.

P_i est la population de la région i , et P est la population du Québec.

R_i est le nombre de délégués dans la région numéro i .

Il est proposé que le nombre R_i de délégués dans la région i soit donné par l'expression :

$$(1) \quad R_i = g(S_i/S) \times (P_i/P) \times N$$

Où $g(S_i/S)$ est le facteur de pondération territorial défini dans la figure 1 (éq. 2).

Le facteur de pondération territorial est donné par cette simple expression :

$$(2) \quad g(S_i/S) = a + S_i/S$$

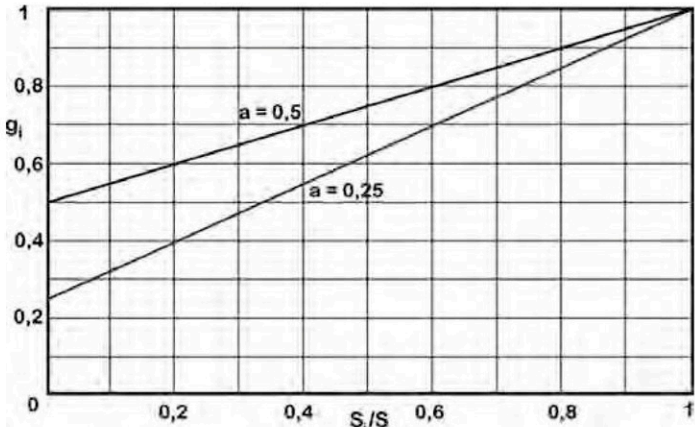


Figure 1 – Facteur de pondération territorial g_i en fonction de la superficie relative d'une région S_i/S .

Le tableau suivant donne le résultat de ces calculs.

ASSEMBLÉE CONSTITUANTE										
Nombre de députés selon une pondération territoriale										
RÉGION	POPULATION	SUPERFICIE	P_i/P	S_i/S	$g(S_i/S)$	$g(S_i/S)$	R_i			
	P_i	S_i (km ²)			$a = 0,25$	$a = 0,5$	$a = 0,25$	$a = 0,5$	$a = 0,5$	
1	Bas-Saint-Laurent	199 577	22 284	0,0253	0,0104	0,2694	0,5164	38	38	38
2	Saguenay-Lac-Saint-Jean	234 880	98 710	0,0348	0,0728	0,3228	0,5728	52	63	58
3	Capitale-Nationale	700 616	18 797	0,0887	0,0139	0,2619	0,5139	133	131	133
4	Mauricie	263 603	35 065	0,0354	0,0264	0,2784	0,5264	50	52	52
5	Estrie	310 733	10 214	0,0393	0,0075	0,2575	0,5075	59	57	58
6	Montréal	1 886 483	499	0,2387	0,0004	0,2504	0,5004	358	336	348
7	Outaouais	269 171	30 804	0,0467	0,0237	0,2737	0,5237	70	72	72
8	Abitibi-Témiscamingue	145 690	57 739	0,0184	0,0426	0,2926	0,5426	28	31	29
9	Côte-Nord	94 766	247 034	0,0120	0,1425	0,4325	0,6325	18	30	24
10	Nord-du-Québec	42 579	747 161	0,0054	0,5008	0,8008	1,0508	8	25	17
11	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	94 079	20 309	0,0119	0,0150	0,2650	0,5150	18	19	18
12	Chaudière-Appalaches	410 829	15 080	0,0520	0,0111	0,2611	0,5111	78	75	78
13	Laval	401 533	247	0,0508	0,0002	0,2502	0,5002	76	71	74
14	Lanaudière	471 248	12 423	0,0587	0,0092	0,2592	0,5092	90	87	89
15	Laurentides	509 700	20 771	0,0708	0,0151	0,2603	0,5153	106	105	106
16	Montréal	1 442 431	11 131	0,1825	0,0082	0,2582	0,5082	273	265	271
17	Centre-du-Québec	284 163	6 930	0,0366	0,0081	0,2581	0,4051	45	43	35
Ensemble du Québec (P)		7 903 001	1 356 547	Députés, nombre total →			1500	1500	1500	

http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/recensement/2011/recens2011_reg/population/poptot_superficie_reg.htm

Note: le nombre R_i est calculé avec l'hypothèse de 1500 députés

Il reviendra au Directeur général des élections d'admettre tous les candidats ayant réussi le test de qualification dans chaque région. C'est parmi ces derniers que seront tirés les noms des candidats de la région.

La somme X des R_i calculés dans un premier temps de cette façon étant inférieure au total N des délégués (1500), tous les R_i sont alors normalisés en les multipliant par le rapport $1500/X$, de même avec un « a » différent. De cette façon, pour $a = 0,25$, le nombre de délégués de Montréal passe de 358 sans pondération à 336. Celui de la Côte-Nord passe de 18 à 30, etc. De même avec le coefficient $a = 0,5$.

Conclusion

Un modèle inédit d'Assemblée constituante a été proposé ici qui pourrait soulever un réel intérêt des Québécois de toutes origines pour leur avenir constitutionnel. Il s'appuie sur le fait que les membres de cet organisme fondateur seraient tirés au sort parmi un ensemble important de candidats qualifiés figurant sur les listes électorales : un exercice authentiquement démocratique. Il a été conçu comme un défi à tous en vue des élections de l'automne 2018. S'il servait d'élément important dans cette prochaine campagne électorale, peut-être pourrait-on espérer un réveil et un nouvel élan salutaire vers l'autodétermination.

Bibliographie

- Une source d'inspiration fut le travail de réflexion sur une Assemblée constituante citoyenne réalisé avec l'initiative particulière de M. Alain M. Bergeron. Le résultat de ce travail se trouve ici : <http://www.constituantecitoyenne.quebec/>
- *L'indépendance, maintenant!*, par un collectif sous la direction des Intellectuels pour la souveraineté, préface de Jacques Parizeau, Michel Brûlé Éditeur, Montréal 2012.
- Daniel Turp, *La Constitution québécoise – Essais sur le droit du Québec de se doter de sa propre loi fondamentale*, Édition JFD, Montréal 2013.
Le site du Pr Daniel Turp : <http://danielturpqc.org/pagex-perso.php?id=22>
- Roméo Bouchard, *Constituer le Québec*, Atelier 10, 2014.
- Les Organisations unies pour l'Indépendance (O.U.I.) : <https://www.ouiquebec.org/>
- Le programme du Parti québécois : <https://pq.org/programme/>
- Le programme de Québec solidaire : <https://quebecsolidaire.net/propositions/notre-programme>
- Jean-Luc Dion, *Un projet de constitution pour la République du Québec* : <https://grandslabours.blogspot.ca/2011/01/un-projet-de-constitution-pour-le.html>
- André Binette, *L'indépendance, la constitution et la constituante*, Éditions du Renouveau québécois, 2016.
- Jacques-Yvan Morin, vice-premier ministre et ministre de l'Éducation du Québec, « La portée universelle du combat des Québécois pour l'autodétermination », 4^e conférence des communautés ethniques de langue française, Québec, 31 mars au 2 avril 1978.
- Bernard Manin, *Principes du gouvernement représentatif*, 2006, Calmann Levy, téléchargeable ici : http://lavraiedemocratie.fr/IMG/pdf/bernard_manin_-_principes_du_gouvernement_representatif.pdf

- Hugo Bonin, *La démocratie hasardeuse*, Montréal, XYZ éditeur, 2017, 155 pages
- « Et si notre régime politique ne méritait pas qu'on l'appelle "démocratie" ? », <http://lavraiedemocratie.fr/>
- Étienne CHOUARD, « Chercher la cause des causes » <https://www.youtube.com/watch?v=oN5tdMSXWV8>
- Étienne CHOUARD, « La Démocratie, c'est le peuple qui exerce le pouvoir. Nous ne sommes pas en démocratie ». <https://polony.tv/rencontres/etienne-chouard-la-democratie-c-est-le-peuple?autoplay=true>
- Secrétariat aux affaires autochtones, *Amérindiens et Inuits. Portrait des nations autochtones du Québec 2^e édition* https://www.autochtones.gouv.qc.ca/publications_documentation/publications/document-11-nations-2e-edition.pdf
- Diverses personnes dont MM. Jean-Yves Proulx et Robert Champagne de Trois-Rivières ainsi que le professeur Daniel Turp de l'Université de Montréal ont fourni des commentaires constructifs et précieux dont ils sont remerciés.



L'Action
NATIONALE
1917-2017

Numéro du Centenaire – Édition de luxe
Couverture de velin, papier de qualité et signet en tissu
L'édition que les participants au Gala du centenaire ont reçue
est en vente à notre boutique internet,
par téléphone et par la poste.

50 \$ taxes et expédition
comprises

CULTURE LA REVUES EN

ARTS VISUELS CINÉMA CRÉATION LITTÉRAIRE
CULTURE ET SOCIÉTÉ HISTOIRE ET PATRIMOINE LITTÉRATURE
THÉÂTRE ET MUSIQUE THÉORIES ET ANALYSES



sodep

Service de développement
des publications
et de promotion

SODEP.QC.CA

Dossier

Élections Montréal 2017

Cycle politique inédit

Dossier

Lorsque l'ancien se meurt et que
le nouveau naît enfin

**Les élections montréalaises
et l'illustration d'un cycle
politique inédit**

- Florent Michelot et Michel Larcher

Florent Michelot et Michel Larcher*

Lorsque l'ancien se meurt et que
le nouveau naît enfin

Les élections montréalaises et l'illustration d'un cycle politique inédit

Comme souvent, la dernière campagne montréalaise a débuté sur fond de désintérêt poli, d'autant que la réélection de Denis Coderre semblait évidente. Comme un symbole de cette désaffection, depuis le retrait définitif de Louise Harel en 2013, la sphère péquiste s'était illustrée par un désengagement significatif de l'arène locale. En outre, en extrayant peu à peu Montréal de l'analyse nationaliste, de nombreux militants se sont massivement désinvestis du terrain. On dit que certains en étaient arrivés à considérer que l'élection opposerait les deux faces d'une même pièce. Or, cela serait une affirmation simpliste, car la dernière campagne fournit, a posteriori, des éléments prospectifs riches. Notamment, la cartographie des résultats de cette élection atteste d'une concentration originale des suffrages qui tranche avec le cli-vage peu ou prou est-ouest des scrutins précédents, au profit d'une répartition nord-sud. De ce chambardement électoral, nous faisons l'hypothèse que Montréal est le théâtre d'un cycle politique nouveau, qui se nourrit de la crise de la représentation populaire et qui s'étend à toutes les démocraties.

En d'autres termes, la singularité du vote du 5 novembre 2017 exige davantage d'essayer d'en comprendre les raisons,

* Florent Michelot est chargé de cours en science politique (UQAM) et candidat au doctorat en andragogie (Université de Montréal); Michel Larcher est candidat à la maîtrise en science politique (Université de Montréal).

plutôt que d'en décrire futilement la répartition. Ainsi, puisque Montréal n'est pas une enclave territoriale, il convient de questionner ce qui a permis à une challengeuse, Valérie Plante, de déjouer les pronostics et de s'imposer face à l'une des personnalités les mieux établies de la politique canadienne contemporaine.

On verra ainsi que, malgré des réalisations notables de la part l'administration Coderre, une certaine pratique omnipotente du pouvoir a été significativement rejetée par les électeurs de Montréal. Aussi, la « drôle de campagne » que nous avons connue témoigne notamment d'une incompréhension des mutations médiatiques auxquelles nous assistons: dans ce contexte et face à un adversaire contrôlant, la campagne menée par Valérie Plante et son équipe a pris à contrepied certains codes traditionnels. Finalement, en réinjectant le sens du collectif dans le discours politique, Projet Montréal est en mesure de « remettre à niveau » la métropole québécoise, en l'ouvrant aux plus hauts standards internationaux.

1. L'administration Coderre: quatre années de mandat pour un bilan contrasté

Un mandat marqué par un salubre renouvellement

Un trait tiré sur les années Tremblay

Au premier chef, si l'on souhaite analyser le résultat de la dernière élection montréalaise, il faut reconnaître que Denis Coderre n'a pas perdu parce qu'il était perçu comme un mauvais maire. Certes, plusieurs bévues ont été commises par son administration – nous y reviendrons plus tard –, mais il est difficile de nier l'habileté avec laquelle ce dernier a réussi à mettre un frein à l'esprit de copinage et à la corruption ayant caractérisé la politique montréalaise sous l'égide du maire Gérard Tremblay.

Il n'est pas inutile de rappeler que la précédente administration avait été vertement critiquée quant à l'éthique. En effet, le mandat de Gérald Tremblay avait été secoué durant plusieurs années par des allégations de corruption et de collusion, allégations qui furent confirmées par la commission Charbonneau. Dans son rapport, la commission indique qu'un stratagème d'élection « clé en main » existait entre un petit groupe de firmes de génie et le parti du maire Tremblay. Ce système de corruption et de collusion politique s'était concrétisé par le gonflement artificiel de la valeur des contrats de construction attribués par la Ville et par le versement d'une partie de cette augmentation aux caisses du parti au pouvoir (1). Cette succession d'événements déplorables conduisit aux démissions des maires Gérald Tremblay et Michael Applebaum, l'équipe de transition menée par Laurent Blanchard concluant le mandat 2009-2013.

Ce contexte particulier permet d'expliquer la raison pour laquelle la lutte contre la corruption se trouvait à être la priorité des Montréalais lors de la campagne électorale de 2013 (2) et fût le centre du discours de tous les candidats à la mairie (3). C'est ainsi que, Denis Coderre, le futur maire promit de créer un poste d'inspecteur général, inspiré notamment du Department of investigation de la ville de New York. Dans le but de réduire la corruption, l'inspecteur général serait indépendant du pouvoir politique et aurait les prérogatives pour enquêter sur tous les projets (4).

Peu de temps après son élection, Denis Coderre respectait cette promesse en mettant en place le Bureau de l'inspecteur général (BIG) et en faisant pression sur l'Assemblée nationale du Québec pour qu'elle accorde certains pouvoirs à ce nouveau poste. Ledit inspecteur général supervise aujourd'hui les processus d'attribution et d'exécution des contrats de la Ville de Montréal et des personnes morales lui

étant liées (5). Le rôle officiel de ce dernier est de favoriser l'intégrité et le respect des dispositions légales relatives à la passation ou à la mise en œuvre des contrats en offrant des formations aux élus, en formulant des recommandations au conseil et en surveillant ce genre de processus (6). Par ailleurs, l'inspecteur général a ainsi le pouvoir d'annuler ou de suspendre des ententes contractuelles en cas d'irrégularité dans les procédures de passation (7). Plus simplement, le BIG est une sorte de « police des contrats » (8) combattant les abus de corruption et de collusion à Montréal. À peine quelques années plus tard, il est évident que les résultats du BIG sont plutôt satisfaisants. En effet, ce dernier a permis de prendre connaissance de la présence du crime organisé, de collusion ou de manœuvre frauduleuse dans les secteurs du remorquage de véhicule, de la construction et du déneigement.

S'il faut rendre à César ce qui appartient à César, reconnaissons que la mise en place de cette institution par Denis Coderre nous semble être l'une des plus grandes réussites de ce dernier. Et, même si certaines améliorations pourraient toujours être apportées en ce qui concerne l'éthique à l'image de la rotation des hauts fonctionnaires, il reste que l'administration Coderre a réduit de façon drastique la perception de corruption et de collusion à Montréal. En quelque sorte, il est possible d'affirmer que la volonté de rétablissement du lien de confiance entre le citoyen et la Ville est probablement le legs le plus important que laissera l'administration Coderre à la métropole québécoise.

Remettre Montréal « sur la map »

En outre, Denis Coderre a été sans contredit un « maire voyageur ». Lors de son mandat, ce dernier a été particulièrement actif pour faire la promotion de sa ville sur la scène

internationale en multipliant les missions aux quatre coins du globe. S'il est possible de faire remarquer que ce type de déplacement est assez commun pour le maire d'une métropole, il n'en demeure pas moins que Denis Coderre se distingue de ses prédécesseurs par l'énergie qu'il consacre à faire la publicité de Montréal lors de ces voyages. Quoique discutable sur la forme, en effet, la stratégie affichée de ce dernier était d'effectuer une sorte de « diplomatie urbaine » visant à recréer des liens à l'international. L'ex-attaché de presse du maire résumait ainsi les caractéristiques de cette approche diplomatique : il s'agissait de favoriser les relations de Montréal avec d'autres villes, de prendre position sur divers enjeux urbains, sociaux et environnementaux et, enfin, d'encourager la capacité d'action des municipalités sur ces thèmes (9). En plus des diverses visites de rapprochement, Denis Coderre a particulièrement œuvré pour que Montréal regagne une voix audible sur la scène internationale. En effet, lors de sa mandature, ce dernier a été notamment en mesure d'obtenir une place pour la métropole québécoise au sein du C40 Cities Climate Leadership Group, une organisation internationale qui vise à lutter contre le dérèglement climatique, ainsi que de Metropolis, une association qui rassemble plus de 100 villes à l'international, soit deux importantes associations de grandes métropoles. Ce travail du maire sortant lui a d'ailleurs permis d'accéder à la présidence de ce dernier regroupement et d'attirer plusieurs sommets internationaux à Montréal.

Néanmoins, malgré ces quelques bons coups, la mandature 2013-2017 s'est aussi dénotée par une pratique du pouvoir qui illustre l'autre versant du volontarisme de Denis Coderre.

Denis Coderre, l'homme fort

En fait, Denis Coderre s'est illustré, sur la scène municipale par une pratique centralisatrice et parfois jugée autoritaire, notamment quant à sa volonté de contrôle des médias.

La tentation de la centralisation

Tout au long de la mandature, l'administration Coderre a fortement tenté de faire pression sur le gouvernement libéral de Philippe Couillard pour remettre à plat la répartition des compétences municipales. Fin 2015, l'administration Coderre sollicitait Québec afin d'arracher certains pouvoirs aux arrondissements et de revenir sur le projet de loi 33 de 2003, qui avait alors fortement décentralisé la métropole. Parmi les demandes formulées, on citera le retrait des pouvoirs des arrondissements en matière de ressources humaines, de création des services et d'en nommer les directeurs, d'acquisition d'immeubles et d'approvisionnement ou d'adoption de règlements d'emprunt. Ce n'est qu'en septembre 2017 que l'Assemblée nationale a finalement adopté le Projet de loi 121 (10) dit «Loi augmentant l'autonomie et les pouvoirs de la Ville de Montréal, métropole du Québec». Si le statut de Métropole a certes été adopté, le gouvernement n'a pas cédé aux demandes de réaménagement des pouvoirs entre Montréal et ses arrondissements. Tout au plus, le projet de loi a réduit de 25k m² à 15 k m², la superficie au-delà de laquelle le conseil municipal est autorisé à réaliser un projet en dépit d'un règlement d'arrondissement existant. Malgré ce camouflet parlementaire, l'administration Coderre a tout de même pu mobiliser à son avantage la Charte de la Ville pour limiter les capacités d'intervention des quartiers montréalais.

En fait, au commencement de la campagne de 2017, d'aucuns évoquaient la grande probabilité, pour Denis Coderre,

d'obtenir une large majorité d'au moins 43 sièges sur les 65 que compte le Conseil municipal. Plus que la symbolique d'une réélection facile, ce cap de deux tiers des sièges aurait permis d'aller encore plus loin que durant le mandat 2013-2017. En effet, la Charte de la Ville de Montréal (11) fait en sorte que certaines nominations (et, en creux, les destitutions) sont adoptées aux deux tiers des votes au sein du Conseil, singulièrement quant à l'inspecteur général. Surtout, l'article 85.5 de la Charte permet à la Ville de récupérer des pouvoirs des arrondissements. En théorie, cette pratique est limitée à une durée de deux ans, mais celle-ci peut être allongée advenant un vote au deux tiers. À plus forte raison, cette même Charte peut être modifiée par un règlement adopté par un vote aux deux tiers, selon l'article 86.1.

En attendant cette hypothétique majorité des deux tiers, l'administration Coderre a entendu tirer parti de cet article 85.5 afin de mettre sur pied la réforme du financement des arrondissements en 2014, puis renouvelé en 2016. Après une douzaine d'années de psychodrames, justifiés ou non, il n'était plus question d'évoquer les fusions municipales. Par contre, la ville-centre invoquait le fait que l'attribution des crédits aux arrondissements était toujours réalisée selon «une base historique non uniforme, dont la composition demeurerait incomprise pour la plupart des intervenants» (12). En effet, jusque-là, les budgets des arrondissements étaient établis en fonction des choix opérés par les anciennes villes. Applicable au 1^{er} janvier 2015, cette réforme visait à revoir deux volets: tout d'abord, les responsabilités de la ville-centre et des arrondissements (la collecte des déchets, le recyclage, le stationnement et déneigement allait passer en tout ou partie sous le contrôle de la ville-centre) et, ensuite, les paramètres déterminant comment l'enveloppe de la ville-centre d'environ 1 G\$ serait désormais répartie entre les

19 arrondissements. Tandis que plusieurs arrondissements périphériques allaient sortir vainqueurs de ce rebrassage administratif (LaSalle: +21,68 %; Pierrefonds-Roxboro: +11,10 %; Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles: +10,20 %), plusieurs arrondissements centraux allaient très lourdement en payer le prix (Outremont: -19,34 %; Ville-Marie: -13,67 %; Plateau-Mont-Royal: -12,68 %; Sud-Ouest: -10,83 %). L'approche technocratique qui a présidé à cette réforme favorisait notamment le kilométrage linéaire de trottoirs, ne tenait guère compte de la densité de territoire. En bref, cette réforme s'est avérée être l'occasion de créer une première brèche au sein du Conseil municipal. Aussi, malgré la dimension technique du sujet et derrière le message d'équité du maire, la réforme fut-elle un premier symbole de la volonté de mettre au pas les laboratoires de politiques publiques que pouvaient constituer les arrondissements, en totale contradiction avec l'héritage localiste du fait municipal québécois.

Denis Coderre et les journalistes

Aussi habile sur le terrain que rompu aux techniques de la communication publique, Denis Coderre, qualifié parfois de «Kid Coderre,» s'était bâti, avec les années, une image en appelant à une indulgence amusée. Tout au plus, son ton familial pouvait agacer. Mais, sur le plan des relations avec les médias, la mandature 2013-2017 fut l'occasion de découvrir une autre facette de l'omniprésent maire de Montréal. On apprit alors à connaître un Denis Coderre qui, ne se contentant pas de contrôler son message, cherchait aussi à avoir la main mise sur les médias.

Fin 2016, le chroniqueur du quotidien *La Presse*, Patrick Lagacé, affirmait que le maire de Montréal aurait demandé au SPVM de l'espionner. Peu de temps, le chroniqueur avait enquêté

sur un potentiel banal constat d'infraction de Denis Coderre, alors qu'il était encore député fédéral. Malgré les dénégations du maire, un document obtenu par le quotidien allait plus tard révéler que c'est une attachée politique de l'édile qui avait fourni au SPVM le numéro de cellulaire du journaliste Patrick Lagacé, en vue de l'espionner.

Aussi, cette appétence pour le contrôle s'est traduite par une limitation draconienne de la liberté de parole des fonctionnaires municipaux. Le cas le plus emblématique fut le blâme à l'égard de Michel Labrecque, conservateur du Jardin botanique, pour avoir critiqué le projet de regroupement administratif du Jardin avec le Biodôme, l'Insectarium, ainsi que le Planétarium.

Finalement, en pleine campagne électorale, le journaliste Thomas Gerbet a publié un article dévastateur qui revenait sur quatre années d'« intimidation », de « réprimandes » et de « pressions » (13) : « toi, je vais veiller à l'évolution de ta carrière », aurait-il notamment asséné à un jeune journaliste en 2016. Ce genre de commentaires ne venait pas seulement du maire, mais aussi de ses proches conseillers. En outre, la personnification de la politique montréalaise autour de Denis Coderre a fait disparaître des écrans radars le reste de son équipe d'élus au point que plusieurs laissaient entendre que, même au sein du caucus et derrière les portes closes, la dissidence n'était guère permise. L'amplification de cette stratégie durant la campagne électorale de 2017 constituera, on le verra, une des nombreuses erreurs stratégiques.

En miroir, une gesticulation néo-populiste

Il est en effet difficile de caractériser correctement cette bête politique présente dans le paysage politique depuis 25 ans : la très grande plasticité idéologique du personnage rend complexe sa catégorisation.

Or, la politique montréalaise comprend une forte tradition populiste qui a évolué avec le temps. Belley suggère ainsi que la politique municipale contemporaine se caractériserait par une conception néo-populiste (14) qui s'exprime sous quatre critères : le conservatisme sur le plan financier ; le libéralisme socioculturel et notamment l'ouverture aux groupes ethniques, religieux, etc. ; un style populiste, singulièrement par la préférence accordée aux contacts directs avec les citoyens et la méfiance à l'égard des groupes traditionnels, tels que les syndicats ; finalement, la préférence pour des politiques de gestion qui s'inspirent du privé.

Cette modélisation d'un courant politique protéiforme permet de comprendre assez efficacement la conception de l'action publique défendue par ce politicien unique qu'est Denis Coderre. Ainsi, le conservatisme financier caractérise assez bien diverses réformes menées entre 2013 et 2017, comme on l'a notamment vu dans les rapports avec les arrondissements. De même, le goût de Denis Coderre pour les médias sociaux et son aversion pour le travail des médias a amplifié le style populiste. Aussi, la campagne de 2013 avait très bien illustré sa proximité avec les communautés ethniques et religieuses. Enfin, la gestion inspirée du privé aura permis à l'administration Coderre de régler, certes dans la douleur, la question des pensions aux SPVM et chez les pompiers de Montréal. D'ailleurs, cette même inspiration aura orienté la conduite du 375^e de Montréal, rapprochant davantage l'anniversaire de l'événementiel que de la politique publique culturelle.

375^e: l'as dans la manche devient une épine dans le pied

Au cœur du plan coderrien, le 375^e anniversaire de la fondation de Montréal constituait un jalon important du dispositif de conservation de l'Hôtel de Ville. Très tôt dans la mandature, 2017 a été perçue comme une opportunité :

le «hasard» ne pouvait mieux faire coïncider une année électorale avec une année de réjouissances collectives. Pourtant, jusque-là, il ne s'agissait pas d'un événement particulièrement relevé par la classe politique. Certes, depuis longtemps, Richard Bergeron, alors à la tête de Projet Montréal, proposait déjà l'inauguration d'une première ligne de tramway de 37,5 km à l'occasion de ce 375^e anniversaire.

C'est dans la première année de la mandature 2013-2017 que Montréal a lancé les opérations. À l'image de Régis Labeaume et «son» 400^e de Québec, Denis Coderre pourrait donc compter sur «son» grand raout qui lui assurerait la visibilité requise à quelques mois des élections.

À quoi devait-on s'attendre? Au-delà des festivités annoncées, grâce aux nombreux contacts provinciaux et fédéraux sur lesquels l'administration disait pouvoir compter, l'équipe Coderre annonçait l'offre de «legs» aux générations montréalaises futures. Une formule grandiloquente qui n'a pas longtemps résisté à un examen des faits un tant soit peu minutieux: en effet, en si peu de temps, comment pouvait-on compter sur des réalisations qui seraient à la hauteur de ces enflures verbales? Tandis que les lignes de communication vantaient des projets qui seraient à la hauteur de l'Expo 67, dont on célébrait aussi les 50 ans, cet anniversaire ne pouvait être qu'esbroufe. Même comparé au 350^e de Montréal, qui avait vu naître le musée Pointe-à-Callière et le Bidôme, ou au 400^e de Québec, avec sa splendide promenade Samuel-de-Champlain, il aurait été difficile de faire bonne figure avec seulement trois années de planification. Surtout, les innombrables retards ainsi qu'une planification déficiente et opérée à la hâte auront créé le sentiment d'un projet mal coordonné.

En pratique, l'illumination du pont Jacques-Cartier, la promenade Fleuve-Montagne et le recouvrement de l'autoroute Ville-Marie seront peut-être les seuls legs identifiables de façon pérenne de l'année 2017. Mais, sans compter toutes les autres «menues dépenses» telles que l'installation des bancs de granit sur le Mont-Royal pour 3,5 M\$, il restera difficile de ne pas rester dubitatif vis-à-vis de ces héritages.

D'abord, l'illumination du pont Jacques-Cartier, quoique peu polarisante, a tout de même suscité la grogne. Lors du spectacle du 17 mai 2017, d'aucuns avaient apprécié la beauté de cette réalisation qui présente enfin une signature esthétique sur le fleuve Saint-Laurent plus élégante que ce que La Ronde avait à nous offrir jusque-là. Néanmoins, les 40 M\$ investis dans ce projet ont fait sourciller et les policiers du SPVM n'ont pas manqué de souligner ce montant : lors du spectacle inaugural de mai, près de 3 000 policiers avaient manifesté dans les rues de la métropole afin de dénoncer la réforme de leur régime de retraite et l'absence de contrat de travail depuis décembre 2014. Comme un présage de la débâcle qui allait s'annoncer, l'ampleur du mouvement social avait forcé le maire à demander la tenue d'une reprise du spectacle dans les semaines suivantes.

Par ailleurs, la promenade Fleuve-Montagne devait, nous disait-on, être à Montréal ce que le High Line est à la ville de New York. Las, les exagérations des éléments de langage du maire ne pouvaient que décevoir. En dollars canadiens constants, la construction du High Line de «la grosse pomme» a coûté 73 M\$ du kilomètre, contre 14 M\$ du kilomètre de la promenade montréalaise. Évidemment, on ne peut comparer l'incomparable : l'écart de prix est tel (le projet new-yorkais a coûté cinq fois plus cher !) qu'utiliser ce genre de superlatifs ne pouvait que mener à la déception, surtout que la livraison était assez éloignée des annonces

d'origine. Ainsi, l'avenue McGill College qui devait être piétonnisée de chacun de ses bords, ne l'a été que d'un seul. Enfin, même si le montant est assez modeste toute proportion gardée, il illustre la dérive des coûts du 375^e. Présenté initialement pour un total de 31 M\$, puis budgété à 42 M\$, il en aura finalement coûté 55 M\$ aux contribuables, soit une hausse de 77 % par rapport aux premières estimations. Parmi les dépassements divers, la reconstruction des trottoirs de la rue McTavish a ainsi coûté quatre fois plus cher que ce qui était prévu.

En définitive, le recouvrement de l'autoroute Ville-Marie, inauguré à la hâte avec une année de retard, a suscité le scepticisme: si la dimension piétonnière n'était pas finalisée, l'aménagement très « minéral » n'incite guère à la rencontre. La nomination de Richard Bergeron, nouvellement dans le giron de l'équipe Coderre en tant que responsable du centre-ville, laissait pourtant espérer de meilleurs résultats. Au coût de 100 M\$, dont les deux tiers provenaient du ministère des Transports du Québec, la réalisation ne convainc guère.

Au chapitre des événements, on a assisté à la multiplication d'activités d'inspiration bien peu montréalaises. Car quelle fut la place effective de l'histoire lors des fêtes du 375^e? Un nombre important de projets déposés par des institutions reconnues ont été rejetés par le comité organisateur du 375^e. Dès mai 2016, Jean-François Nadeau du *Devoir* (15) soulignait les inquiétudes du milieu devant ce manque d'intérêt. Tout cela fut peine perdue et l'on dut se contenter d'activités étonnamment désincarnées de toute connotation patrimoniale.

Certes, les Géants qui se sont baladés dans le centre-ville du 19 au 21 mai ont attiré les foules: les Montréalais ont

indéniablement été émerveillés par le gigantisme placide des marionnettes articulées de la compagnie Royal Deluxe... de Nantes (France). Que dire encore de la présentation (d'ailleurs très critiquée) de la version opéra du grand album-film *The Wall* des Britanniques de Pink Floyd ou de l'installation du cinéaste français Michel Gondry? Fêter pour fêter, peu importe le sens (ou l'absence de sens) de la célébration, c'est aussi ce que l'on pouvait retenir de l'entêtement à vouloir tenir le rodéo, certes coorganisé par l'équipe du festival de Saint-Tite, mais qui ne correspond à aucune tradition historique ou culturelle de la région de Montréal, en plus de constituer une activité à l'éthique douteuse.

L'organisation de la première compétition de Formule E à Montréal aura finalement été le symbole de l'aveuglement: jusqu'au dernier moment de la campagne, Denis Coderre et son équipe affirmeront que la première édition de Formule E à Montréal avait été un succès, tout en gardant un silence obstiné sur le bilan réel de l'activité¹. À quelques jours du scrutin, face à l'insistance des médias et de l'équipe de Valérie Plante, Denis Coderre lèvera le voile sur les chiffres: sur un total de 45 000 billets émis, près de la moitié ont été donnés aux fournisseurs et aux résidents du secteur. Au final, la Ville de Montréal y aura englouti 24 M\$, dont un tiers pour la production de murets en béton. Il faut ajouter à cela la marge de crédit

1 Pour ne pas avoir à assumer ce bilan, on rappellera d'ailleurs que Denis Coderre s'est longtemps retranché derrière le statut d'OBNL de l'organisme Montréal c'est électrique (MCE), une personne morale créée ad hoc quelques mois avant le grand prix de Formule E. Ce statut juridique permettait ainsi à la Ville de s'affranchir des règles élémentaires de marchés publics et de transparence en faisant assumer la gestion de l'activité par un organisme tiers. Le Bureau du vérificateur général de la Ville de Montréal a toutefois annoncé en décembre 2017 qu'il enquêterait sur MCE quant à ses liens avec la firme Evenko.

de 10 M\$ accordée par la Ville de Montréal à l'organisme Montréal c'est électrique, ainsi qu'un million et demi investi par le gouvernement du Québec dans le cadre de programmes divers.

En définitive, le coût total du 375^e a été estimé à 1 023 524 138 \$ par Radio-Canada (16), une somme farineuse si on la confronte aux quelques 500 M\$ qui auraient été dépensés, selon le *Globe and Mail*, par le gouvernement canadien pour le 150^e anniversaire de la Confédération (17). Bien sûr, toutes les comparaisons sont forcément boiteuses, car incomplètes, mais quelques rapprochements permettent néanmoins de jauger l'importance des montants énumérés. Si tant est que l'on accepte que certaines opérations dussent avoir été structurantes pour la métropole, on soulignera le manque chronique de financement à l'égard de nos équipements. À titre d'exemple, comme le métro de Montréal reste probablement l'un des plus puissants héritages de l'Expo 67 pour le développement de la ville, on peut dès lors imaginer le type d'investissements massifs qui auraient pu être opérés avec le même montant. Notamment, considérant les 213 M\$ déjà engagés d'ici 2022 pour équiper 14 stations de métro supplémentaires (soit 15 M\$ par station), on aurait pu doter toutes les stations restantes au coût de 562 M\$, soit un peu plus de la moitié des festivités du 375^e. En matière de ligne de métro, l'exercice est plus complexe, car une bataille de chiffre fait rage : les premières estimations de prolongement de la ligne bleue situaient le montant à 1,5 G\$, mais elles ont été depuis rehaussées à 3,7 G\$. Ce montant pourrait davantage se rapprocher de 1 G\$ en mobilisant la technologie déjà adoptée pour le Grand Paris express. Quoi qu'il en soit, on comprend aisément que les choix qui ont été effectués relèvent d'une conception singulière de l'action publique.

En maintenant Gilbert Rozon² à la tête de La Société des célébrations du 375^e anniversaire de Montréal, Denis Coderre a fait un choix politique où le développement individuel et collectif se limitait à une conception étriquée du divertissement de masse. Face à la « juste-pour-riration » de Montréal dont ce 375^e a été l'apogée, la venue d'une alternative politique prétendant projeter l'intérêt général montréalais dans l'avenir ne pouvait que trancher.

2. La « drôle de campagne »

À l'image de la « drôle de guerre » qui s'est étendu de septembre 1939 mai 1940, ce conflit sans réel combat, la campagne montréalaise 2017 revêt un quelque chose de campagne sans réelle campagne. Ce que nous appelons ici, une « drôle de campagne », c'est surtout la très grande passivité du camp de Denis Coderre : la grande force médiatique et organisationnelle dont ce dernier disposait n'aura finalement jamais été mobilisée à son plein potentiel. À l'opposé, la jeune et dynamique équipe de Valérie Plante aura su imposer sa marque, sans grand éclat, mais avec un sérieux admirable.

La fable communicationnelle du lièvre et de la tortue

Au cours des deux mois de campagne, du 4 septembre au 5 novembre 2017, la base de données Eureka.cc a permis d'identifier 3085 publications (Tableau 1) évoquant Denis Coderre ou l'Équipe Coderre dans les médias mon-

2 Au demeurant, on ne pourrait ici passer sous silence les graves accusations de nature sexuelle à l'encontre d'Éric Salvail, producteur-animateur du spectacle télévisé de lancement des festivités, et de Gilbert Rozon, par ailleurs président-fondateur de Juste pour rire. Bien que cela soit difficile à établir, ces dénonciations émises dans la foulée de l'affaire Weinstein, n'ont pu que contribuer à ternir l'image maire.

Tableau 1 Tableau synthétique des publications consacrées aux deux principaux candidats dans la presse montréalaise

	Médias en français			Médias en anglais			Total	
V. Plante Projet Montréal	1769 articles			147 articles			1960 articles	
	Positif 67 %	Neutre 4 %	Négatif 29 %	Positif 25 %	Neutre 13 %	Négatif 62 %	Positif 64 %	Neutre 5 %
D. Coderre Équipe Coderre	2784 articles			239 articles			3085 articles	
	Positif 66 %	Neutre 5 %	Négatif 29 %	Positif 27 %	Neutre 15 %	Négatif 58 %	Positif 63 %	Neutre 6 %

tréalais. Sur celles-ci, 63 % avaient un ton positif contre 31 % négatif (6 % de neutres). Durant la même période, la base recensait 1960 publications mentionnant Valérie Plante ou Projet Montréal. La répartition de la tonalité de ces articles était, somme toute, équivalente.

A priori, on ne peut donc pas établir que Valérie Plante ou Denis Coderre ont bénéficié d'une image particulièrement avantageuse pour l'un et défavorable pour l'autre, dans les médias. Tout au plus, on relèvera que les médias montréalais de langue anglaise adoptaient une tonalité plus négative que ceux de leurs confrères francophones.

Par contre, il reste que Denis a profité d'une couverture médiatique plus importante (+36 %) que sa principale adversaire. Selon cette compilation, on affirme donc que Denis Coderre a obtenu 62 % du poids média de la campagne contre 38 % pour Valérie Plante. Cela est cohérent avec les chiffres d'Influence Communication pour qui ce poids était relativement équivalent à la veille du scrutin (68 % contre 32 %) (18).

Sauf que, la quantité ne faisant pas la qualité, il était souhaitable d'affiner ces résultats en étudiant plus en détail le contenu de ces articles. S'il était impossible de compulsuler chacun d'entre eux, on s'est concentré sur les trois principaux quotidiens francophones, de la première semaine de

de maire (travail, métropole, arrondissement, politique, ville, etc.) et au champ de l'administration publique (taxe, compte, loi, administration, conseil). Quant à Valérie Plante, on y aperçoit les thématiques du transport ou du logement.

Surtout, on constate effectivement que la question des billets de Formule électrique a constitué un boulet pour Denis Coderre. Si l'on retranche tous les termes de nature politico-administrative, la Formule E arrive en tête de peloton des mots les plus fréquents des articles, particulièrement dans la dernière semaine du scrutin là où l'attention serait la plus forte et où les dégâts seraient les plus manifestes. Si l'on a beaucoup glosé sur le projet de « ligne rose » de Valérie Plante, il reste que celui-ci a été mentionné deux fois moins souvent.

Réputé habile communicateur, Denis Coderre était aussi reconnu depuis la fin des années 2000 comme étant un des politiciens canadiens les plus aguerris quant à l'usage des médias sociaux. Particulièrement présent sur Twitter et, dans une moindre mesure, sur Facebook, plusieurs considéraient que son omniprésence numérique avait été un atout de taille lorsqu'il s'était lancé en politique montréalaise il y a cinq ans.

Or, l'usage des médias sociaux au cours de la dernière campagne a attesté d'un revirement significatif. Appuyée par la firme Upperkut, par ailleurs partenaire régulière du Parti québécois depuis plus de 10 ans, la présence de Valérie Plante a été largement remarquée sur Twitter. On peut ainsi constater, sur la base d'une extraction de plus de 2600 tweets publiés entre début septembre et le jour du vote (Or, l'usage des médias sociaux au cours de la dernière campagne a attesté d'un revirement significatif. Appuyée par la firme Upperkut, par ailleurs partenaire régulière du Parti québécois depuis plus de 10 ans, la présence de

Valérie Plante a été largement remarquée sur Twitter. On peut ainsi constater, sur la base d'une extraction de plus de 2600 tweets publiés entre début septembre et le jour du vote (Figure 2), que Valérie Plante, bien plus que son rival, se trouvait à la principale jonction des conversations étiquetées avec les mots-clics #PolMtl ou #Mtl2017.), que Valérie Plante, bien plus que son rival, se trouvait à la principale jonction des conversations étiquetées avec les mots-clics #PolMtl ou #Mtl2017.

Sur le Web, les métriques offertes par l'outil Google Trend montrent que Valérie Plante a suscité relativement moins de curiosité de la part des internautes sur l'incontournable moteur de recherche de la multinationale de Mountain View. Toujours dans cette même période de septembre à début novembre, «Valérie Plante» est une expression moins recherchée que «Denis Coderre». En fait, nous n'observons que trois exceptions notables à cette tendance: lors de l'annonce d'un référendum sur la construction d'un nouveau stade de baseball par Valérie Plante (le 27 septembre); au moment du dévoilement plus précis du projet de la «ligne rose» de métro et la bataille de chiffres sur les coûts qui s'en est suivie (les 10 et 11 octobre); finalement, le lendemain de la diffusion de l'émission *Tout le monde en parle* (le 16 octobre), seul moment de réel débat grand public de la campagne. En fait, ce ne sont que les 24 et 25 octobre (après la publication de sondages très favorables) que l'intérêt pour Valérie va apparaître sur le Web, celle-ci faisant désormais jeu égal avec son concurrent. Par contre, on doit noter que, en nombre de recherches cumulées, Valérie Plante et Projet Montréal dépassent assez fortement Denis Coderre et son équipe. Encore une fois, on peut suggérer que Valérie Plante était davantage perçue comme une joueuse d'équipe vis-à-vis de l'hyperpersonnification de la campagne de l'édile

sortant, cette dernière ayant littéralement effacé l'entourage du candidat.

Au regard de cela, on peut affirmer que Valérie Plante a su « surfer » avantageusement sur un écosystème médiatique qui, sans lui être favorable, ne semble pas l'avoir particulièrement bousculée. Elle et ses stratèges ont efficacement communiqué aux Montréalais le contenu des propositions du parti en utilisant l'ensemble des ressources à leur disposition, y compris au travers des pancartes. Au-delà de leur esthétique, ces outils promotionnels parfois jugés surannés ont été habilement employés par Projet Montréal qui en a fait des vecteurs d'idées : à côté, les pancartes très conformistes de l'Équipe Denis Coderre paraissaient bien fades. Surtout, malgré le slogan personnifié, mais pince-sans-rire, « Valérie Plante, l'homme de la situation », on a constaté une forte reconnaissance de Projet Montréal en tant que joueur à part de la dernière campagne, tandis que l'Équipe Denis Coderre restait sur banc.

Dans les médias sociaux, le parti a été soutenu par une myriade d'activistes rediffusant les messages proposés par celui-ci. Cela a permis de constituer un relais extrêmement puissant et mobilisé, malgré le fait que, deux mois après l'élection, Valérie Plante continue d'avoir 10 fois moins de « suiveurs » sur Twitter que son ancien rival.

Du côté des médias traditionnels ensuite, qu'il s'agisse de la presse ou de la radiotélévision, l'équipe de Projet Montréal a bénéficié d'un poids média plutôt modeste. Mais, tandis que le peu de temps accordé à Projet Montréal était employé à mettre de l'avant les thématiques de campagne, Denis Coderre s'enfermait dans un quasi-mutisme incompréhensible : au-delà du bilan et du 375^e, les éléments de langage étaient rares. Mécaniquement, cette carence a

créé de l'espace pour la polémique. En pratique, tandis que Valérie Plante, en contrôle de son message, profitait des quelques occasions médiatiques pour parler de transport, de logement, etc., Denis Coderre s'obstinait à évoquer son mandat finissant. Cette non-campagne n'allait pas tarder à devenir son talon d'Achille.

La (non-)campagne de Denis Coderre

La défaite de Projet Montréal, en 2013, avait très tôt scellé le sort de Richard Bergeron, l'ex-chef de l'opposition. Après trois courses infructueuses à la mairie, ce dernier avait annoncé son retrait progressif de la tête du parti. Son engagement au Comité exécutif de la Ville puis son ralliement, en bonne et due forme, à l'Équipe Denis Coderre ont ensuite ouvert la voie à d'autres défections dans le parti d'opposition. Deux conseillers de Rosemont–La-Petite-Patrie, Marc-André Gadoury et Érika Duchesne ont ainsi suivi les traces de leur ancien chef. Du côté de la quasi défunte Coalition Montréal, la résurgence sous respirateur artificiel de l'ex-Vision Montréal de Louise Harel, l'évolution n'était guère plus enthousiasmante : avec un caucus de six élus en 2013, seul l'indéboulonnable Marvin Rotrand, élu depuis 1982, siégeait toujours sous cette bannière. Certes, Benoît Dorais avait rejoint Projet Montréal, mais, surtout, Russell Copeman, Réal Ménard et Elsie Lefebvre avaient rallié Denis Coderre. Ayant obtenu la majorité au Conseil municipal par le jeu de ces glissements d'un parti à l'autre, le maire Coderre pouvait compter sur une dynamique encourageante.

Pour une figure du libéralisme canadien depuis les années 1990, certains ralliements semblaient naturels. Russell Copeman, député libéral à l'Assemblée nationale entre 1994 et 2008, en est un bon exemple. Il en va tout

autrement de l'association de plusieurs personnalités identifiées au mouvement indépendantiste. Au fil des derniers mois de sa mandature, le maire Coderre avait réussi à attirer les conseillers Réal Ménard et Elsie Lefebvre. Le premier avait été élu sans discontinuité sous la bannière du Bloc québécois de 1993 à 2009. La seconde avait représenté le Parti québécois à l'Assemblée nationale de 2004 à 2007. Il faut ajouter à cela plusieurs candidats identifiables au mouvement indépendantiste, dont Hadrien Parizeau (le petit-fils de 27 ans du premier ministre Parizeau), Scott McKay (député PQ du 2008 à 2014), Lorraine Pagé (présidente de la CSQ de 1988 à 1999), voire l'ex-humoriste radio Marc-Antoine Audette. Et c'est sans compter l'aide de quelques soutiens, dont un ancien organisateur de premier plan d'Alexandre Cloutier dans ses courses à la chefferie du PQ.

Par-delà ces quelques visages indépendantistes, l'équipe de candidats de Denis Coderre en 2017 s'était ouverte à diverses personnalités jugées plus ou moins critiques de l'administration. La jeune trentenaire Cathy Wong fût sans doute l'exemple le plus probant : présidente du Conseil des Montréalaises, très engagée dans le milieu communautaire (elle fût chroniqueuse à la radio CIBL, agente de développement jeunesse pour les YMCA du Québec et elle présida le Jeune Conseil de Montréal ainsi que le Forum jeunesse de l'île de Montréal), elle était aussi l'une des nouvelles figures du quotidien *Le Devoir*, où elle intervenait depuis plusieurs mois à titre de chroniqueuse. Un peu plus tôt dans la campagne, l'Équipe Denis Coderre avait de plus convaincu Linda Gauthier de se joindre à elle. Présidente du Regroupement des activistes pour l'inclusion au Québec (RAPLIQ) et réputée pour son engagement en faveur de l'accessibilité universelle des infrastructures, elle s'était montrée très critique vis-à-vis de l'administration montréalaise.

laise. Rappelons qu'en 2015, le RAPLIQ avait intenté un recours contre la Société de transport de Montréal (STM) et la Ville de Montréal.

Indéniablement, la dynamique de rassemblement semblait profiter à l'équipe sortante, tandis que Projet Montréal peinait à présenter des candidatures médiatiques. Aussi, devant ce tableau très positif en matière de ralliements, les stratégies du candidat Coderre avaient-ils le loisir de mettre sur pied une stratégie qui viserait, à tout le moins, à maintenir l'écart avec sa concurrente directe. En bref, jusqu'au lancement de la campagne officielle, dans la deuxième moitié de septembre, la machine électorale « coderrienne » semblait invincible... pour peu qu'elle ne se grippe pas. Or, dans une campagne électorale que l'on présentait comme un face-à-face inéquitable, Denis Coderre ne pouvait guère tirer parti d'une quelconque division de l'électorat, comme cela avait été le cas quatre années plus tôt.

Bien qu'on ne puisse affirmer qu'il y ait eu absence de stratégie du côté de l'équipe sortante, il est indéniable que, si stratégie il y a eu, elle fût insuffisamment réactive devant l'évolution des événements. En effet, tout au long de la campagne, quatre sondages ont permis de jauger de l'évolution rapide de la situation. Tandis que Valérie Plante et Projet Montréal stagnaient sous les 30 % (29 % à la mi-juin, selon le Léger; 25 % à la mi-septembre d'après Mainstreet), l'avance de Denis Coderre et de son équipe fondait comme neige au soleil reculant de 43 % à 30 %. Dans le sprint final de la campagne, les derniers sondages allaient confirmer la tendance en annonçant l'égalité (Léger), voire l'inversion des courbes (CROP). En définitive, entre le Léger de juin et le CROP d'octobre, le camp de Projet Montréal a gagné 2,5 points par mois, tandis que l'Équipe Denis Coderre en a perdu 1,5 par mois. En fait, malgré le climat de confiance des

premières semaines, plusieurs indicateurs auraient donc dû alerter les organisateurs du clan Coderre. Pratiquement, il n'en fut rien, car ce n'est que dans la seconde quinzaine d'octobre que l'équipe Coderre passait finalement l'attaque.

À la suite du dernier CROP qui avertissait par ailleurs que Denis Coderre était perçu comme «arrogant» par plus de la moitié des personnes interrogées (contre 1/6 pour Valérie Plante), le maire sortant a bien tenté de corriger cette impression en prétendant qu'il s'agissait plutôt de détermination. Il est alors apparu davantage serein devant les journalistes, laissant le travail ingrat à ses coéquipiers jusque-là peu visibles. Or, les charges de ces derniers furent telles qu'elles traduisirent davantage la perte de contrôle que la reprise en main du message. À trois jours du scrutin, une improbable sortie publique rassemblait notamment les transfuges de Coalition Montréal, Russell Copeman et Réal Ménard, et de Projet Montréal, Richard Bergeron, Érika Duchesne et Marc-André Gadoury: au cœur de ce point de presse, la «déroute possible des finances» de la Ville advenant l'élection de Valérie Plante et, par-dessus tout, l'accusation proférée par Richard Bergeron contre le parti Projet Montréal qui serait devenu «radical» et «d'extrême gauche» (19). Sauf preuve du contraire, Projet Montréal n'ayant rien à voir avec le radicalisme de l'ultra-gauche, ces éléments de langage étaient si excessifs qu'ils ne pouvaient que susciter la risée ou la consternation.

L'absence de coups politiques majeurs de Denis Coderre et de son équipe témoigne-t-elle d'un excès de confiance? Sans tomber dans une analyse psychologisante qui serait aussi fastidieuse que hasardeuse, des éléments tangibles nous portent à le croire. Pendant ce temps, contre toute attente, menant une campagne patiente, rigoureuse et posi-

tive, Valérie Plante a su capitaliser sur le bilan nuancé de Denis Coderre tout en projetant Montréal vers l'avenir.

Valérie Plante, la candidate mésestimée

Élue contre toute attente à la tête de Projet Montréal à la fin de 2016 face au rigoureux Guillaume Lavoie, Valérie Plante s'est montrée inébranlable durant l'année préélectorale. Certes, le projet de « ligne rose » de métro a été largement présenté comme un facteur de succès, mais il serait toutefois erroné de limiter sa victoire à cela. En effet, la candidate du parti d'opposition a démontré une forte cohérence programmatique.

La capacité à bâtir sur le bilan de Denis Coderre

En fait, la stratégie électorale et de communication de la cheffe de Projet Montréal s'est en partie construite en opposition à la personnalité et au bilan de Denis Coderre; une opposition, certes, mais qui n'était pas pour autant exclusivement négative. Il est possible d'affirmer que l'objectif des messages de Valérie Plante était de se démarquer par contraste vis-à-vis de son opposant, notamment grâce aux slogans employés sur les affiches mettant en vedette la candidate. D'abord, « L'homme de la situation. Valérie Plante. Mairesse de Montréal. » a marqué l'imaginaire de cette campagne électorale. Comme le soulignait la politologue Julie Dufort (20), cet audacieux choix aura eu le mérite d'attirer l'attention par son ambiguïté et de situer l'enjeu de la présence des femmes en politique au sein du débat public. Il permit aussi de projeter l'image d'une candidate forte, déterminée et à même de prendre une place ayant historiquement été réservée aux hommes.

De plus, les slogans « Moins de "tweets". Plus d'action. » et « Moins d'égo. Plus d'action. » ont-ils tenté de souli-

gner à gros traits certaines caractéristiques attribuées à Denis Coderre, tout en mettant en relief la différence entre la formation politique d'un seul homme et l'idée de collectivité portée par Projet Montréal. En outre, il est possible d'interpréter le message « Pas de squelettes. Pas de cassette. » comme étant une tentative de tirer parti des critiques relatives à l'inexpérience de la candidate et de son équipe. En d'autres termes, le fait de ne pas être une politicienne de carrière lui donnait l'avantage de n'avoir rien à cacher et mettait de l'avant son supposé franc parlé. En somme, les messages véhiculés par les affiches de Valérie Plante n'avaient pas tant pour objectif d'attaquer Denis Coderre, que de présenter la candidate Plante comme une alternative aussi valable que différente du maire sortant.

Valérie Plante a de plus été très efficace pour s'imposer dans les thématiques de l'Équipe Coderre. En effet, le maire sortant se positionnait dans la continuité de son précédent mandat en répétant que Montréal ne pouvait recommencer à zéro. L'électeur était invité à choisir le candidat Coderre, car c'est lui qui avait ramené l'intégrité à l'Hôtel de Ville, qui avait obtenu le statut de métropole et qui avait mis la table pour de grands projets comme le Réseau électrique métropolitain (REM) ou le prolongement de la ligne bleue. Toutefois, un passif, aussi reluisant soit-il, ne fait pas un projet. Pour cette raison, des propositions audacieuses telles que la « ligne rose » ont rendu bien pâle l'argumentaire de Denis Coderre.

Finalement, Valérie Plante a réussi à construire efficacement sa campagne en continuant à jouer un rôle « d'opposition » contre son adversaire. Plante ne se contenta pas de critiquer le bilan de l'administration Coderre : elle s'en servit comme point d'appui pour diffuser ses propositions, à l'image de ses nombreux commentaires sur la gestion des chantiers routiers. Ces dernières avaient comme but de mettre le

mairie sortant sur la sellette en le forçant à défendre son travail, malgré la grande insatisfaction des Montréalais sur cet enjeu (21), tout en offrant une occasion de présenter ses propres idées, dans le cas présent, celle de la création d'une brigade des chantiers. Cette stratégie a aussi été employée par Valérie Plante pour s'attaquer à la gestion de la Formule E. Après avoir appris qu'au moins 45 % des billets pour l'événement avaient été distribués gratuitement, la candidate a rapidement critiqué le manque de transparence et de jugement de la part de l'administration Coderre. Le fiasco de cet événement a aussi permis à Valérie Plante de réitérer sa vision de Montréal, soit celle d'une ville faisant de la qualité de vie de ses citoyens une de ses principales priorités.

En somme, c'est en projetant une image contrastant avec celle du maire sortant, en s'appropriant les thématiques de ce dernier et en se servant du bilan de l'administration Coderre pour mettre de l'avant sa vision de Montréal que Valérie Plante s'est imposée dans cette lutte électorale.

La «ligne rose» et le retour du collectif

Ce projet ayant structuré le discours et les idées de la future mairesse lors de la dernière période électorale n'est pas nouveau, car il prolonge la vision de Projet Montréal, soit celle de «penser la ville en fonction de ceux qui l'habitent» (22) et de prioriser le collectif.

Il reste que la «ligne rose» n'est pas le seul grand projet de transport en commun envisagé dans la région montréalaise. Le REM qui est quasiment à l'étape de la mise en chantier était perçu comme un projet «visionnaire» pour Montréal selon Denis Coderre, voire comme le plus important des cinquante dernières années (23). Certes, le projet est ambitieux et vise à construire un réseau de transport automatisé

reliant la Rive-Sud, le centre-ville de Montréal, l'aéroport Pierre-Elliott-Trudeau, l'ouest de l'île et la Rive-Nord (24). Il s'agit sans aucun doute d'un énorme projet, mais qui comporte de sérieuses lacunes. Une des problématiques avec le REM se trouve dans le déséquilibre dans le développement du transport collectif entre l'est et l'ouest de l'île de Montréal. En effet, la population de l'est de Montréal, francophone et moins fortunée, est à la fois plus élevée et moins bien desservie par le transport collectif, que celle de l'ouest, anglophone et privilégiée. Aussi, la construction du REM ne ferait-elle qu'accentuer ce déséquilibre entre ces deux régions de l'île. De plus, le REM sera probablement plus utile pour les gens vivant à l'extérieur de Montréal et constituera un énième incitatif à l'étalement urbain. En effet, très peu de citoyens de la ville de Montréal en bénéficieront directement... à l'exception de ceux qui se rendront à l'aéroport Trudeau.

À l'opposé, le projet de « ligne rose » de Projet Montréal adresse justement une réponse aux derniers éléments soulevés. Cette ligne de métro cherche à améliorer le transport collectif dans l'est de la ville et à donner aux Montréalais un projet bien à eux. Malgré tout, cette entreprise est parsemée d'embûches. Ces obstacles, Valérie Plante les connaît. La mairesse affirmait déjà en campagne électorale que la « ligne rose » était plus une proposition qu'un engagement, une sorte de vision de ce vers quoi le transport collectif montréalais devrait tendre.

Or, malgré ces atermoiements, cette ligne a su faire rêver, autant par son ambition que par l'engouement qu'elle a suscité. En suggérant de sortir de l'immobilisme envers les grands projets, la « ligne rose » est une sorte de manifestation de la possibilité d'un retour du collectif pour la communauté montréalaise. Elle constitue une espérance

pour la réaffirmation de la quête de l'intérêt général dans la sphère politique.

Comment peut-on entrevoir la gouvernance de Valérie Plante?

À la suite de son élection en 2013, Denis Coderre avait montré une certaine ouverture dans l'attribution des différentes postes au sein du Comité exécutif de la Ville en offrant deux sièges à des élus de Coalition Montréal et en octroyant des fonctions sur certains comités à plusieurs conseillers indépendants. Cependant, il n'avait pas voulu offrir de responsabilités particulières aux élus de Projet Montréal. Au demeurant, la quasi-totalité des collaborations entre le parti du maire et les autres élus avaient été réservée à ceux ayant une proximité idéologique avec Denis Coderre.

De son côté, Valérie Plante propose une vision renouvelée des dynamiques relationnelles avec les élus. La mairesse s'est montrée ouverte dans la distribution des postes du conseil municipal. En effet, cette dernière a suggéré la présidence du Conseil municipal à une élue de l'opposition, une première dans l'histoire de Montréal. Par ailleurs, Valérie Plante a manifesté son désir de collaboration avec les autres partis en offrant la présidence de conseils et commissions à des élus de l'opposition. De fait, Valérie Plante semble vouloir transcender les lignes partisans, probablement dans le but de présenter une administration apaisée et en rupture avec celles de ses prédécesseurs. Cela dit, il reste que cette singulière situation permet de se questionner sur la possibilité du manque d'expérience au sein de son équipe.

Une des divergences majeures entre Denis Coderre et Valérie Plante se situera peut-être au niveau de la répartition des pouvoirs entre la ville-centre et les arrondissements. Pour le maire sortant, un centre fort était synonyme d'une ville forte. Son mandat a d'ailleurs été marqué par une perte de certaines sphères de compétences pour les arrondissements. On peut s'attendre à une attitude sensiblement différente de la part de Valérie Plante. En effet, cette dernière s'est mainte fois prononcée en défaveur des visées centralisatrices de l'ancien maire. En campagne électorale, la mairesse avait déclaré vouloir réviser la précédente réforme portant sur le financement des arrondissements dans le but d'équilibrer la répartition des ressources pécuniaires entre ces derniers. Par ailleurs, Valérie Plante a réitéré à de multiples reprises qu'elle n'avait pas l'intention de «plateauiser» l'île de Montréal. Du reste, la mairesse préservera-t-elle ce respect de l'indépendance des arrondissements ou tentera-t-elle de tirer parti des efforts de recentralisation pour tenter d'aiguiller certaines pratiques locales ?

*

Contrairement à ce que certains bien-pensants du système médiatique (les mêmes qui avaient apporté leur soutien à Denis Coderre dans leurs éditoriaux) ont tenté d'expliquer au lendemain de l'élection, les résultats de cette dernière ne pouvaient être prévisibles. Par contre, nous croyons que cela s'inscrit dans la séquence politique ouverte au début des années 2010 et qui est encore mal comprise. Pour cela, nous adoptons le vocable de «dégagisme», notamment popularisé dans le Printemps arabe de 2011 et théorisé plus récemment en France par Jean-Luc Mélenchon, qui vise à faire tomber les tenants d'un ordre institutionnel traditionnel, qualifié parfois d'establishment politique. Plusieurs en ont été les victimes, permettant ainsi à des figures perçues comme en

dehors du système, à tort ou à raison, d'émerger contre toute attente. Hillary Clinton, Bernie Sanders, Donald Trump, Jack Layton, Justin Trudeau ou Emmanuel Macron, mais aussi Pauline Marois et Denis Coderre, sont autant de sujets victorieux ou défaits de cette vague de grande labilité électorale. Bien sûr, tous ne sont pas interchangeables, mais leurs parcours sont le produit des soubresauts d'un même phénomène de crise démocratique dont on tarde à sortir.

Dans ses *Cahiers de prison*, Gramsci n'enseignait-il pas que la crise survient lorsque «l'ancien meurt et que le nouveau ne peut pas naître» et que «pendant cet interrègne on observe les phénomènes morbides les plus variés»? Pendant des années, la classe politique s'est montrée dangereusement monolithique: or, on constate aujourd'hui des campagnes plus imprévisibles qu'autrefois. Celles-ci permettent des glissements qui laissent à penser que le renouveau est à portée de main. Sans négliger la nuisibilité de mouvements réactionnaires qui pullulent à travers le monde, la force du *dégagisme* réhabilite néanmoins l'idée que la participation citoyenne reste le vecteur de changement par excellence. Tandis que, durant des années, on a collectivement déploré l'apathie et le cynisme grandissant, la victoire de Valérie Plante et la défaite de Denis Coderre illustrent la capacité du grand nombre à bousculer les convenances politiques. Selon nous, la défaite du conformisme politique et la victoire de l'audace d'agir doivent être le principal enseignement de cette élection.

Certes, les défis qui attendent la nouvelle mairesse de Montréal sont énormes. Et, dans une période de crise, les espoirs placés dans la candidature de Valérie Plante n'en sont que plus fragiles. Il reste que, bénéficiant de l'élan retrouvé par Denis Coderre, la nouvelle administration aura la responsabilité de permettre à Montréal de renouer

avec son destin de métropole dynamique et ambitieuse. En orientant les politiques publiques vers des projets collectifs et structurants tels que le transport, le logement et l'environnement, Montréal est en mesure de redevenir le moteur d'une société québécoise imaginative, ouverte et solidaire. □

Bibliographie

1. CHARBONNEAU, France et LACHANCE, Renaud. *Rapport final de la Commission d'enquête sur l'octroi et la gestion des contrats publics dans l'industrie de la construction*. Montréal, Québec: Commission d'enquête sur l'octroi et la gestion des contrats publics dans l'industrie de la construction, 2015.
2. ICI.RADIO-CANADA.CA. « Sondage : la corruption, l'économie et les routes préoccupent les Montréalais », Radio-Canada.ca [en ligne]. [Consulté le 26 décembre 2017]. Disponible à l'adresse: <http://www.radio-canada.ca/sujet/elections-montreal-2013/2013/10/16/001-sondage-crop-corruption-priorites-suite-montrealais.shtml>
3. DEL FANTE, Rachel. *L'effort journalistique original lors de la couverture électorale municipale de 2013 à Montréal par la presse francophone*. Montréal: Université du Québec à Montréal, 2016.
4. BOURGAULT-CÔTÉ, Guillaume. « Lancement de campagne mouvementé pour Denis Coderre », *Le Devoir*, 16 mai 2013
5. VILLE DE MONTRÉAL. Bureau de l'inspecteur général. [en ligne]. [Consulté le 5 janvier 2018]. Disponible à l'adresse: http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=5798,134145624&_dad=portal&_schema=PORTAL
6. À propos. Bureau de l'inspecteur général [en ligne]. [Consulté le 6 janvier 2018]. Disponible à l'adresse: <https://www.bigmtl.ca/a-propos/>
7. Pouvoirs. Bureau de l'inspecteur général [en ligne]. [Consulté le 6 janvier 2018]. Disponible à l'adresse: <https://www.bigmtl.ca/a-propos/pouvoirs/>
8. MAISONNEUVE, Vincent. « La solution Coderre pour vaincre la corruption », Radio-Canada.ca [en ligne]. 10 octobre 2013. [Consulté le 8 janvier 2018]. Disponible à l'adresse: <http://www.radio-canada.ca/sujet/elections->

montreal-2013/2013/10/10/005-inspecteur-general-verification-fait-inspecteur-general.shtml

9. CHAPDELAIN, Benoît. «Les voyages du maire Coderre, éloges et critiques», Radio-Canada.ca [en ligne]. 18 octobre 2016. [Consulté le 8 janvier 2018]. Disponible à l'adresse : <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/809448/voyages-denis-coderre-eloges-critiques>
10. QUÉBEC. *Loi augmentant l'autonomie et les pouvoirs de la Ville de Montréal, métropole du Québec* [en ligne]. 21 septembre 2017. Projet de loi n°121. [Consulté le 5 janvier 2018]. Disponible à l'adresse : <http://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/projets-loi/projet-loi-121-41-1.html>
11. Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec [en ligne]. Disponible à l'adresse : <http://legisquebec.gouv.qc.ca/fr/ShowDoc/cs/c-11.4>
12. DIVISION DE LA PLANIFICATION BUDGÉTAIRE, DIRECTION DE LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE. *Réforme du financement des arrondissements* [en ligne]. Montréal, Québec : Ville de Montréal, 2014. [Consulté le 5 janvier 2018]. Disponible à l'adresse : https://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/Service_Fin_Fr/media/documents/RFA_structure_de_financement_2014.pdf
13. GERBET, Thomas. «Denis Coderre inquiète journalistes, fonctionnaires et élus», Radio-Canada.ca [en ligne]. 23 octobre 2017. [Consulté le 6 janvier 2018]. Disponible à l'adresse : <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1058740/denis-coderre-communications-journalistes-fonctionnaires-elus>
14. BELLEY, Serge. «La politique municipale à Montréal dans les années 1990: du "réformisme populaire" au "populisme gestionnaire"». *Politique et sociétés*. 2003. Vol. 22, n° 1, p. 99-118.
15. NADEAU, Jean-François. «Une commémoration sans histoire?» *Le Devoir* [en ligne]. Montréal, Québec, 7 mai 2016.

16. CORMIER, François. «La Vérif : un milliard de dollars pour le 375^e de Montréal». Radio-Canada.ca [en ligne]. 16 mai 2017. Disponible à l'adresse: <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1033942/anniversaire-montreal-cout-festivite-fete-milliard>
17. HANNAY, Chris. «Ottawa spending half a billion dollars for Canada's 150th anniversary» *The Globe and Mail* Ottawa, Canada, 4 janvier 2017.
18. MARCHAL, Mathias. «Quoi surveiller pendant la soirée électorale de dimanche?», *Métro*, 3 novembre 2017.
19. SCHUÉ, Romain. «Fin de campagne électorale houleuse à Montréal», *Métro*, 3 novembre 2017.
20. CHAMPAGNE, Sarah R. «Valérie Plante se présente comme "l'homme de la situation"», *Le Devoir*, 16 août 2017
21. LABBÉ, Jérôme. «Montréal 2017 : bilan d'un surprenant duel à la mairie», Radio-Canada.ca [en ligne]. 4 novembre 2017. [Consulté le 8 janvier 2018]. Disponible à l'adresse: <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1064750/montreal-2017-bilan-fin-camapagne-deuxieme-moitie-course-coderre-plant-mairie>
22. LAGACÉ, Patrick. «Pourquoi Valérie Plante a gagné?» *La Presse*, 6 novembre 2017
23. «REM : le maire Coderre veut agir rapidement malgré l'avis du BAPE», Radio-Canada.ca [en ligne]. 23 janvier 2017. [Consulté le 8 janvier 2018]. Disponible à l'adresse: <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1012574/reseau-electrique-metropolitain-maire-coderre-veut-agir-rapidement-malgre-bape>
24. CDPQ INFRA. «Réseau électrique métropolitain». CDPQ Infra [en ligne]. 11 juillet 2017. [Consulté le 8 janvier 2018]. Disponible à l'adresse: https://www.cdpqinfra.com/fr/reseau_electrique_metropolitain

Janvier - Février 2017
n° 17

100
**L'Action
NATIONALE**
1917-2017



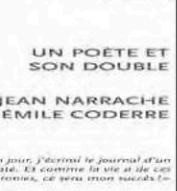
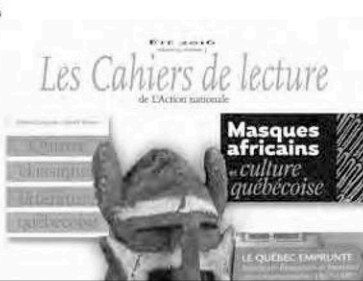
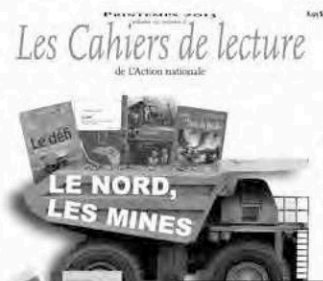
L'Action nationale à Cent ans 2017

Au cours de la prochaine année, nous offrirons un numéro du centenaire à chaque nouvel abonné.

De cette façon, chacun saura ce qui nous a précédés et sera mieux en mesure de jauger notre fidélité à notre mission première.

Vaste étude de 232 pages, reproduisant en couleur nos couvertures à travers le temps, grand format de 8 po X 10 po, ce numéro est le résultat du travail de quinze spécialistes, politologues, économistes, sociologues, historiens, professeurs de droit qui se sont penchés sur divers aspects de l'histoire de *L'Action nationale*.

Résultat: le fascinant parcours de la revue, avec ses analyses et ses remises en question, révèle la trame des débats qui ont alimenté la vie intellectuelle au Québec au cours du siècle.



AUTOMNE 2017
volume VII, numéro 7

Les Cahiers de lecture

de l'Action nationale

Montréal

Féminismes

LA PENSÉE QUÉBÉCOISE EN ESSAIS



Des comptes-rendus, des analyses critiques, des notes de lecture,
40 pages grand format couleur qui vous permettent
de partager le point de vue de collaborateurs aguerris
sur les essais publiés au Québec durant l'année.

3 parutions par année
30 \$ par an – 75 \$ pour trois ans
taxes et expédition comprises

Lectures

Lectures

Note critique

Lettre à Jean-Martin Aussant 114
David Leroux

JEAN-MARTIN AUSSANT
**La fin des exils : résister à
l'imposture des peurs**

Recension

JOHN PARISELLA 122
La politique dans la peau

Courrier des lecteurs 131

Livres reçus 135

David Leroux*

Lettre à Jean-Martin Aussant

Jean-Martin Aussant... Il y a maintenant longtemps que je ne t'attendais plus nulle part. Je t'avais pourtant espéré, et même plus qu'espéré avec plusieurs de mes semblables. Tu étais passé devant nos yeux comme une comète : brillant, fascinant, nouveau. Ta présence dans un ciel monotone faisait rêver. Il faut dire, cher objet céleste JMA2012, que tu avais tout pour réussir. D'abord la jeunesse, qualité non nécessaire, mais fort utile quand vient le temps de plaire aux foules au XXI^e siècle. Tu avais les idées claires et nettes, limpides et fraîches comme cette eau qui coule des eskers abitibiens. Aucun de ces politiciens mollassons et intrigants qui tentaient de te piéger n'y arrivait. Tu les mettais en pièce sans aucun complexe, sans même te prendre pour un superhéros. Tu leur lançais ces phrases-choc en 140 caractères dont seul toi détiens le secret, puis ils se tassaient et leur aura misérable disparaissait, les laissant nus devant nous, habillés de leur néant. Tu as rassemblé derrière toi des milliers de jeunes qui ont découvert qu'ils étaient indépendantistes, que ce projet n'avait rien de ringard et de dépassé. Mieux encore, tu as fait cela sans mettre de l'avant cette obsession malsaine pour le gauchisme qui gangrène aujourd'hui ce qui reste du souverainisme. Pour toi, l'indépendance de notre nation était la première clé nécessaire pour déverrouiller notre avenir et protéger notre existence.

* Étudiant en géographie politique, Université McGill

Bien sûr, ton parti était petit. Il n'a récolté que peu d'appuis au scrutin de septembre 2012. Mais tu es resté, sagement. Tu savais qu'il fallait construire le navire avant de triompher. Tu étais ouvert à toutes les possibilités pour le devenir de ce mouvement que tu avais mis en branle. Moi, j'attendais que d'autres bâtisseurs se greffent à nous. Je croyais qu'avec toi en tête, sérieux et qualifié que tu étais, des politiciens sérieux et d'expérience, exaspérés de l'absence de volonté du Parti québécois quant à la réalisation de son projet, allaient prendre place dans cette belle et rutilante goélette dont tu t'étais fait capitaine afin de lui permettre de prendre plus sûrement la mer et d'affronter avec brio les tempêtes de l'opinion publique québécoise. Je croyais en l'avenir. Puis tu es disparu. Cher objet céleste JMA2012, tu avais tout pour toi, tout sauf une orbite prédictible. Quel malheur, quelle tristesse!

Oh, c'est certain, tu es réapparu... J'ai bien vu, un certain après-midi de juin 2015 triste à pleurer, ton reflet scintillant apparaître dans le firmament voilé de noir. Cette journée-là, je m'en souviens, nous disions adieu à Jacques Parizeau, notre père à tous, la seule personne à ce jour ne m'étant pas intime dont le départ m'a fait verser des larmes. Tes mots, ton appel à «la fin de tous les exils», avaient fait revivre mon âme en deuil, ils étaient ceux qu'il fallait dire pour me consoler. Mais ils furent hélas! ceux qui allaient me faire ne plus jamais t'attendre et t'espérer nulle part. Car, objet céleste JMA2012, lorsqu'on se pose devant un peuple entier comme l'enfant prodige annonçant son retour, il faut être à la hauteur, il ne faut pas décevoir, sans quoi cet espoir que l'on tue dans le cœur de ceux qui nous attendent devient une allégorie de notre propre mort, même si cette dernière n'est prise qu'au sens figuré.

Je ne t'attendais donc plus nulle part, Jean-Martin Aussant, surtout pas dans ma librairie. J'avais ouï dire que tu jouais

parfois du piano sur scène en compagnie d'étranges poé-
tesses, que tu veillais aussi au bon fonctionnement d'un
organisme d'économie sociale qui exigeait de toi le silence
radio quant à tes opinions politiques. Pourtant, c'est sur
un étalage de livres que je t'ai vu. J'ai été très inquiet par
la vision que tu m'as offerte. Tu avais beaucoup changé.
Tu étais vert pâle et très, très mince, arborant le numéro 12
en façade et ces mots qui résonnaient encore dans ma tête
comme l'ultime cassure: *La fin des exils*. Étais-tu devenu le
12^e prisonnier d'un camp de travail nouveau genre, essayais-
tu de m'envoyer un message de détresse codé? Voulais-tu te
racheter et revenir, enfin, pour vrai? Avais-tu un plan? Ébahi
et intrigué, je t'ai agrippé et j'ai accepté que tu me parles. Tu
avais 102 pages de choses à me dire et j'ignorais vraiment à
quoi m'attendre.

J'ai vite réalisé que l'objet de ton propos n'avait rien à voir
avec ton retour d'exil. C'est donc ma pire intuition qui était
la bonne, je le crains: il a plutôt profondément à voir avec la
détresse du prisonnier dénutri d'un camp de travail. Pas que
ce livre qui te représente aujourd'hui dans l'univers intel-
lectuel québécois soit raté, loin de là. Tu y lances quelques
bonnes pistes de réflexion, on y décèle par moments cet
esprit qui avait charmé lors de ton passage bref et lumineux
en « vraie » politique, celle qui a pour objet de s'emparer du
pouvoir afin de gouverner avec assurance. Mais on te sent
limité. Est-ce ton absence du monde politique qui t'afflige?
Sont-ce les aléas de la *com* et de la mise en marché qui t'ont
autant amaigri? Est-ce le gauchisme duquel tu sens l'obliga-
tion de te réclamer qui te fait dédaigner le pouvoir ainsi? Je
ne sais pas, mais cela m'inquiète.

Mais parlons de ton livre. Dans le premier chapitre, tu sens
l'obligation de justifier le choix du titre de ton essai. Tu
expliques que les peurs engendrent des exils intellectuels,

que ces exils consistent à se retirer du collectif pour ne penser qu'à soi. Bon, d'accord... Mais pourquoi parler d'exil? Certes, notre société souffre d'un grave problème en effet: elle peine à se penser elle-même comme autre chose qu'un amas d'individualités en compétition entre elles. Le collectif se dissout plus que jamais dans ce libéralisme des mœurs porté par la gauche et celui économique porté par la droite assoiffée de libre concurrence.

Si cela est un exil, il n'est pas simplement celui de citoyens apeurés qui fuient leurs responsabilités collectives. Mauvais diagnostic. C'est un exil des hommes du politique auquel on assiste, littéralement, exil engendré par une idée de la liberté et des valeurs qu'on lui accole aujourd'hui (ouverture, tolérance, diversité) corrompue et dévoyée par un libéralisme qui se croit être l'apothéose idéologique du genre humain. Il faut, si l'on veut regagner nos terres intellectuelles, mieux identifier l'ennemi que cela, et c'est, je crois, la plus grande faille de ton essai après celle de ne pas avoir fait de l'indépendance de notre nation le pivot absolu de ton écrit. Éduquer, calmer les peurs des gens face à un projet d'émancipation nationale est certes très important, mais cela ne suffit pas.

Tu dis, plus loin, qu'il ne faut pas construire un pays en négatif d'un autre, sous-entendant que notre projet de Québec pays ne devrait pas être bâti sur un rejet du Canada. Qu'au contraire, il faut envisager les choses paisiblement et simplement comprendre que le Canada est un magnifique et aimable pays, mais qu'il n'est pas *notre* pays, que ses intérêts divergent des nôtres et qu'il serait plus avantageux pour nous de faire notre LIT (voter nos Lois, collecter nos Impôts, signer les Traités qui nous lient aux autres), expression qui t'est chère pour expliquer aux gens ce qu'est la souveraineté selon toi. Deux choses ici doivent être mentionnées, je crois.

Premièrement, je comprends que le fait de considérer ouvertement le régime canadien comme un régime ennemi n'est pas très séduisant selon les standards de notre époque outrageusement festive. Je comprends que, dans le monde des bisounours, les ennemis n'existent pas, le conflit politique peut être éradiqué par le droit et l'économie, la paix dans le monde est possible, le consensus est accessible si l'on éduque correctement les gens à l'usage de la raison. Cela est bien naïf, me semble-t-il, et manque dramatiquement de réalisme. Le droit à l'autodétermination des peuples peut aisément être bafoué sous le regard complice des grandes institutions supranationales et de leurs membres gardiens du libéralisme mondial, et ce même par des démocraties libérales exemplaires. Ne l'a-t-on pas vu avec la Catalogne et l'Espagne? Pourtant, la cause catalane était portée de manière irréprochable par des progressistes et – pire encore – par des progressistes référendistes, donc extrêmement peu politiquement menaçants. On s'est fié à la bonne foi des uns et des autres, au droit international, au conflit civilisé par le libéralisme. Résultat des courses? La police espagnole a bousillé le référendum, Puigdemont est exilé et menacé de prison et l'indépendance n'est reconnue par aucun État, sauf par le pauvre Jean-François Lisée, aspirant chef d'un « ostie de bon gouvernement » provincial.

Deuxièmement, cher objet céleste JMA2012, ta définition de la souveraineté comme consistant à voter toutes ses lois, percevoir ses impôts et signer ses traités passe à côté de l'essentiel. La souveraineté, c'est avant toute chose d'avoir le pouvoir absolu sur un territoire. C'est d'être capable d'en contrôler les frontières, d'empêcher des forces ennemies de l'occuper, d'avoir, entre certaines limites géographiques bien définies, le monopole de l'utilisation de la violence physique. Un grand penseur politique a résumé la chose magnifiquement: « est souverain celui qui décide de l'état d'exception »,

c'est-à-dire celui qui peut, s'il le faut, suspendre les droits et libertés civiles sur son territoire afin de préserver l'intégrité de la constitution, des institutions et de l'État. C'est le Canada qui a actuellement cette prérogative. La sécession du Québec constitue certainement un «état d'exception» aux yeux du Canada qui verrait alors son intégrité territoriale menacée. Qu'on le veuille ou non, la création d'un Québec pays sera un acte à la fois positif et créateur, mais aussi un geste négatif de cassure qui se fera contre une autre entité politique *a priori* plus forte que nous. Faire notre LIT, c'est bien, c'est positif, mais pour ne pas qu'il devienne le lit de mort de nos espoirs, il nous faudra être plus réalistes que ça.

La grande faiblesse de ton livre, c'est donc d'avoir de la difficulté à comprendre ces aspects plus rugueux de la lutte pour notre libération nationale. Paradoxalement, sa force, c'est de dessiner les contours d'un avenir adapté à notre société. Ton fort, JMA2012, c'est l'économie. Ça suinte de ton livre. Ne nous parle pas de progressisme, même si cela te gagne quelques amitiés superficielles et autres soirées mondaines. Ne nous parle pas non plus de sociologie québécoise, d'une tendance naturelle au gauchisme et à l'antimilitarisme que tu nous soupçonnes. Dessine-nous une vision économique nationale brillante, hors des sentiers battus, se fichant des étiquettes que la gauche et la droite t'accoleront.

Ton livre brille à partir du quatrième chapitre, quand tu nous invites à cesser de chercher à comprendre l'État comme «une business». Tu utilises d'ailleurs l'expression «ne pas exiler l'État dans une business». Je comprends le concept de reprendre le terme exil, mais du point de vue du sens des mots, ici, c'est perdant. Arrête, avec l'exil, s'il te plaît, ça n'est pas nécessaire. Mais autrement, en effet, la transformation de l'État québécois en pourvoyeur de «services» à des «clients» est extrêmement pernicieuse. Cela

revient à ce que j'exprimais plus tôt, une dépolitisation des sociétés. L'État ne sert plus à générer de la grandeur, des projets, à donner du corps et de la structure à la nation. Il est devenu une succursale de services publics à des citoyens dont l'essentiel de la nature réside dans le fait de payer des taxes. Cela a trois affreuses conséquences. Premièrement, l'État s'empêtre et se sclérose dans un rôle de peu d'envergure. Deuxièmement, les citoyens perdent le sens de l'appartenance nationale et s'imaginent que ce qui les lie à la nation est aussi ténu et peu substantiel que la déclaration d'impôt. Troisièmement, cela limite le débat politique à des questions de couches-culottes dans les CHSLD et de toilettes pour transgenre, ce que la gauche et la droite appellent de concert les « vraies affaires ».

Tu proposes de revoir notre modèle de développement, d'instaurer un revenu maximum, la gratuité scolaire. Tu as les compétences pour nous expliquer en quoi cela serait bon, pour qu'on ait moins peur collectivement de ces changements radicaux de notre manière de gérer nos affaires nationales. Les mauvaises langues me traiteront de bolchévique, mais ce qui me séduit le plus est ta proposition selon laquelle ce que personne n'a inventé devrait être à tout le monde. Ta vision quant à nos ressources naturelles, quant au fait qu'elles devraient servir à notre propre développement et enrichissement est emballante. Je ne saurais pas comment réaliser cela concrètement en étant au pouvoir, mais je n'aurais aucune inquiétude à te voir en charge d'un tel dossier, aussi ambitieux soit-il. Quand ce que tu écris traite de pareils sujets, quand tu nous dessines un avenir dans le domaine qui est le tien, avec tes meilleurs outils, c'est à ce moment que mon espoir renaît.

Pour finir cette lettre un peu longue, je n'ai qu'une dernière chose à te dire. De grâce, objet céleste JMA2012, la pro-

chaîne fois que tu parles de «la fin des exils», ne tournes pas le fer dans la plaie une fois de plus et reviens pour vrai à la maison, faire de la vraie politique afin de changer vraiment les choses en gouvernant, loin des impostures gauchisantes supposément solidaires et de ses empêtrements intellectuels tels que «Faut qu'on s'parle», où je t'ai aperçu il y a un an posant à côté de celui qui, aujourd'hui, est à la tête d'un parti qui perd son temps à faire la fine bouche sur le mot «patrimoine» sous prétexte que ce dernier porte en lui les stigmates de l'oppression patriarcale. Je suis sûr que tu vaux mieux que cette interminable logorrhée de progressistes autoproclamés qui n'avance le Québec vers aucun autre horizon que celui du nihilisme le plus affligeant. Je suis aussi certain que tu vaux mieux que l'instrumentalisation d'une phrase-choc prononcée par toi il y a deux ans et demi pour vendre un livre sur un tout autre sujet que l'exil, et que tu pourrais vraiment faire une différence pour la suite des choses. Penses-y.

JEAN-MARTIN AUSSANT

La fin des exils : résister à l'imposture des peurs, Atelier 10, coll. Documents, Montréal, 102 pages

JOHN PARISELLA

La politique dans la peau, Les éditions La Presse, 2015, 389 pages

L'avant-propos de la biographie de John Parisella, l'homme qui ailleurs se fait passer pour un fédéraliste modéré ami des souverainistes, en donne le ton. En moins de cinq pages, l'auteur y mentionne à six reprises ses origines immigrantes. Il y confie même qu'au départ l'idée du livre était de raconter son histoire en tant que fils d'immigrant. Mais il a dû constater qu'il y avait d'autres caractéristiques à son parcours, comme, accessoirement, d'avoir travaillé de près avec trois premiers ministres et un chef de l'opposition.

Le chapitre 1, intitulé «Mes racines», aborde longuement cette histoire de fils d'immigrant et nous en dit beaucoup sur le regard que porte John Parisella sur le Québec français. On peut y lire: «Nos habitudes et nos discussions familiales avaient un aspect beaucoup plus multiculturel. Cette diversité me distinguait de la plupart de mes amis, des francophones de souche qui parlaient une seule langue à la maison. Nous, nous parlions minimalement deux langues». Plus loin, l'auteur ajoute même «je suis allé à l'école anglaise [...] cette décision a été déterminante dans ma jeunesse: elle m'a ouvert aux autres langues et cultures».

Logiquement, Parisella s'intéresse d'abord à la politique américaine avant de s'intéresser à la politique québécoise et avoue «J'aurais tellement aimé être américain et participer à la croisade de Martin Luther King!» Pour autant, il ne se pressera pas pour participer à la croisade du Martin Luther King québécois, René Lévesque, puisque «le nationalisme autour de la langue et de la culture me rendait mal à l'aise [...] je ne me sentais pas inclus». Le fait que le mouvement des droits civiques américain tournait autour d'une communauté caractérisée par une couleur de peau, un facteur autrement moins inclusif que la langue ou la culture, ne semble pourtant pas le déranger... Néanmoins, il est touché par la question linguistique au Québec, au point de faire de la crise de Saint-Léonard son sujet de mémoire de maîtrise.

Par la suite, il devient enseignant et vit de près ou de loin les événements politiques de son époque: crise d'octobre, conflit de travail et montée de René Lévesque, qu'il invite dans un de ses cours (et qui s'y fait traiter de nazi). Parisella avoue tout de même avoir voté PQ en 1976, malgré son nationalisme qu'il qualifie d'«ethnique», sans qu'on sache trop pourquoi. Il regrettera ce vote et suivra alors un homme qui sur ces enjeux a connu un parcours semblable: Claude Ryan.

Parisella décide alors de militer du PLQ. Il raconte:

Compte tenu de mes racines, j'aurais pu choisir de le faire auprès de la Commission des groupes ethniques, mais j'ai toutefois choisi une autre voie, plus conforme à mes valeurs et mes racines: je préférais travailler dans les circonscriptions [...] En décembre 1979, Pierre Bibeau me demandait de devenir le permanent responsable de l'ouest de Montréal [...] Mes racines et mon bilinguisme cadraient bien avec la clientèle de ces quartiers.

Armé de ses racines, Parisella part ensuite en campagne référendaire. Une campagne qu'il présente comme n'étant

pas gagnée d'avance en raison du haut taux de satisfaction à l'égard du gouvernement et de ses talentueux communicateurs. Mais elle sera bel et bien gagnée par le camp du NON, entre autres grâce à l'épisode des Yvette qui pour l'auteur constitue un «véritable tournant».

Ensuite, tous ses efforts sont consacrés à l'élection de 1981 et d'abord au recrutement de candidats... ou plutôt de représentants de communautés. En effet, il écrit :

Claude Ryan [...] a ainsi réservé au moins trois circonscriptions de l'ouest de l'île de Montréal (Jacques-Cartier, Nelligan et Westmount) pour une représentation renouvelée de la communauté anglophone. Pour la communauté italienne, il a désigné celle de Viger (dans l'est de la municipalité de Saint-Léonard). Pour la communauté grecque, il a choisi la circonscription de Laurier-Dorion.

Comme cette règle de la répartition des comtés en fonction de critères ethniques s'ajoutait à une autre datant d'une autre époque, celle d'un choix libre des candidats par un vote des membres, cela ne se fit pas sans heurts.

Dans Laurier, le président de l'association libérale, Louis Marandola, d'origine italienne, s'est opposé à la désignation d'une circonscription réservée à une candidature d'origine grecque [...] La tension était à ce point vive [lors de l'investiture] que les forces policières avaient été dépêchées sur place en cas d'émeute [...] J'avoue que la présence de l'escouade anti-émeute m'a bouleversé.

On l'aurait été à moins... Et il y eut d'autres cas semblables, dont celui d'un francophone (bilingue, précise Parisella) refusé dans Nelligan. Toutes ces tensions, avec une absence de fil conducteur pendant la campagne et la clause Canada comme position linguistique, contribuent à faire perdre le PLQ.

Parisella quitte alors le parti pour fonder Alliance-Québec, dans le but de rapprocher les communautés anglophone, y compris juive, et francophone, et ce, à coup de contestations judiciaires de la loi 101!?!?

Rapidement, cela lui vaut un emploi au commissariat aux langues officielles; ce qui ne l'empêche pas de participer à la course à la chefferie du PLQ en appuyant Daniel Johnson. Ce dernier arrive troisième, mais comme Robert Bourassa a besoin d'appuis chez les anglophones, Parisella redevient un apparatchik du PLQ et même un candidat en 1985. Il veut alors se présenter dans un comté francophone, car, dit-il, « je rejetais l'idée de jouer sur mes racines anglo-italiennes pour remporter une circonscription dite "à clientèle" ».

Se pose alors la question de son changement de nom de John à Jean. Mais il refuse d'effectuer ce changement. Il pense ensuite se présenter dans Anjou, mais ne pourra, notamment en raison de son nom de famille, car le quota d'élus italiens avait été atteint dans ce coin de Montréal. Ce qui lui fait dire « Jamais, durant toutes ces années dans le quartier francophone de Rosemont, je n'avais ressenti que mon nom de famille puisse être un obstacle ». Comme quoi le Montréal francophone peut être plus ouvert que le Montréal multilingue... Finalement, il se présente dans Mercier, comté gagnable, car il y a 15 % de communautés culturelles, et perd aux mains de Gérald Godin, qui avait gagné des appuis dans ces communautés... notamment en payant de sa poche des amendes de l'Office de la langue française!

Comme le PLQ est tout de même élu, Parisella se fait offrir plusieurs postes, dont un de haut-fonctionnaire au ministère de l'Immigration. Il préfère toutefois la direction générale du PLQ et ensuite le cabinet du premier ministre, où il apprend à rédiger des notes – cinq lignes. Il y apprend

aussi comment Bourassa compose un conseil des ministres libéral: «il choisissait des ministres souples et habiles pour les ministères “à clientèle” – culture, communautés culturelles, affaires municipales, environnement, agriculture et développement régional». Tous les ministres n'étaient pas souples pour autant, puisque trois démissionnent lorsque Bourassa invoque la clause dérogatoire pour sauvegarder, en partie seulement, la règle de l'affichage commercial exclusif en français. Malgré les pressions d'Alliance-Québec, Parisella, lui, ne démissionne pas, il reste, mais pour mieux combattre la clause dérogatoire.

Après l'élection de 1989, Parisella se retrouve chef de cabinet. Cela lui permet de décrire les crises et tragédies de l'époque: Polytechnique, St-Basile, Oka et Meech (qui échoue en dépit du PM de l'Île-du-Prince-Édouard qui avait appuyé l'accord en invoquant ses «racines libanaises»). Les suites de cet échec sont racontées sans qu'on y apprenne beaucoup; sauf peut-être au sujet d'une première version du rapport Allaire plus radicale que la version finale (elle proposait un référendum sur la souveraineté plutôt que sur cette option ou sur le fédéralisme renouvelé). Mais là n'est pas l'essentiel. L'essentiel c'est la clause dérogatoire que Parisella contribue à ne pas faire reconduire, en disant à Bourassa, alors cancéreux, que le père de la Charte québécoise ne peut reconduire cette clause (ce qui est un non-sens considérant que cette charte inclut une telle clause). Ce qui fera dire à Parisella: «Depuis le soir du référendum [...] je n'avais jamais ressenti autant d'émotion et de fierté». Selon lui, cela facilitera la victoire du PLQ dans les comtés anglophones de 1994... dans le cadre d'une élection globalement perdante pour lui cependant. La description du référendum de 1995 qui suit est peu originale, sauf quand l'auteur dit que le OUI l'aurait emporté si le vote avait eu lieu une semaine plus tôt.

Les années qui suivent sont l'occasion pour Parisella de militer au sein du parti démocrate américain... et de commenter la politique américaine au Québec! Puis, il sera nommé délégué général du Québec à New York, après avoir été conseiller de Jean Charest, et il n'est pas clair qu'il ait cessé de militer chez les démocrates... alors qu'il était diplomate en pays étranger!

Les deux derniers chapitres échappent à la chronologie et portent, d'une part, sur le tandem Bourassa-Ryan et, d'autre part, sur l'avenir. C'est l'occasion pour l'auteur de revenir, encore et à plusieurs reprises, sur ses origines.

Au final, ce livre vaut la peine pour deux raisons. Il nous en apprend sur cette bête de pouvoir qu'est le PLQ. Surtout, il fait ressortir son obsession ethnique. Ce dernier point permet d'ailleurs de comprendre pourquoi les libéraux voient souvent de l'ethnique dans le nationalisme québécois : pour eux, tout, de la répartition des comtés à la composition du conseil des ministres, est soumis à une logique ethnique. Dès lors, ils ne peuvent s'imaginer un nationalisme indifférent aux origines ethniques. Autrement dit, l'ethnisme n'est pas dans le nationalisme québécois, il est dans l'œil de ses adversaires.

Guillaume Rousseau

Professeur de droit, Université de Sherbrooke

Besoins excrétoires

Tel un organisme cherchant à évacuer ses productions nocives, le gouvernement canadien multiplie ses activités d'assainissement. Habilement endimanchées des épanchements du premier ministre, les excuses pleuvent. De telles manifestations expiatoires, dont je ne souhaite pas discuter la sincérité, attirent au moins l'attention de la population sur de véritables drames dont les victimes sont réelles. Dans la foulée de ces séances publiques de mea culpa, certains s'imaginent déjà recevoir des excuses officielles pour les dérives canadiennes à l'endroit du Québec. J'ose espérer que jamais elles ne viennent.

Le Canada se forge une réputation de leader d'un nouvel ordre mondial dont la force réside dans sa morale. Multipliant les gestes d'ouverture, le Canada se purge de ses honteuses vicissitudes qui ternissent son auréole de vertu. À titre d'exemple, la responsabilité canadienne quant au sort réservé aux premières nations est grande, et la souillure, honteuse. Les excuses gouvernementales, malgré leur nécessité, écorchent plus qu'elles ne guérissent. Derrière les costumes traditionnels, la rencontre sous un tipi planté sur la colline du Parlement, les larmes pour les victimes des pensionnats et même une demande de changement de nom des *Edmonton Eskimos*, Trudeau manque à l'essentiel

et trahit les victimes qui lui ont accordé leur confiance. Car, derrière ces mises en scène pathétiques, qu'est-ce que le Canada a vraiment accompli ? Outre une nécessaire visibilité médiatique, bien peu. Plusieurs de nos premières nations vivent toujours dans des conditions atroces, sont victimes de racisme et peinent à intégrer dignement nos sociétés. Le Canada mise sur la sensibilité contemporaine envers les premières nations pour se glorifier, mais refuse de modifier l'ordre établi afin de reconnaître leur présence, intensifiant ainsi leur dépossession et leur crise identitaire.


Si les excuses canadiennes sont possibles, c'est uniquement parce que l'on considère les premières nations comme vaincues et qu'elles ne constituent plus une véritable menace au pouvoir en place, servant maintenant à démontrer la grandeur d'âme d'un pays bâti à leurs dépens. Au fond, des excuses empreintes de vérité s'exprimeraient plutôt ainsi : « Nous sommes désolés de vous avoir écrasés, mais vous nuisiez à notre marche triomphante. Maintenant que vous êtes hors d'état de nuire, sachez que nous sommes désolés d'avoir dû vous faire subir de si terribles souffrances. Laissez-nous vous rendre hommage et ainsi nous déculpabiliser. Notre vernis de respectabilité en dépend. »

Les excuses aux Japonais internés pendant la Seconde Guerre mondiale, aux migrants juifs et sikhs, aux LGBTQ2 et autres groupes sont de multiples exemples de besoins excrétoires dans un but de purification étatique et médiatique qui ne mettent pas en péril la hiérarchie canadienne. Quand on pense que les Acadiens n'ont obtenu qu'une reconnaissance factuelle du Grand Dérangement et des torts engendrés (Proclamation royale de 2003), et ce, sans excuse officielle. Mais qui s'émeut encore de nos jours pour ces déportations d'Acadiens ? Évidemment, c'était avant la naissance du Canada tel qu'on le connaît, mais de voir le

gouvernement canadien s'immiscer dans l'organisation de la fête nationale de l'Acadie démontre la difficile juxtaposition de réalités historiques et politiques.

Les Québécois demeurent un groupe qui pourrait également recevoir des excuses du fédéral. Or les indépendantistes québécois, en remettant en question la légitimité du pouvoir fédéral, constituent encore aujourd'hui une menace réelle à la pérennité de l'État fédéral canadien. Malgré l'actuelle relative faiblesse du mouvement, nous ne pouvons pas espérer – nous ne devrions pas espérer – d'excuse. En recevoir établirait que la lutte de libération nationale n'inspire plus aucune crainte sérieuse et que l'amadouement stratégique est de mise afin de venir à bout des séditions. Le jour où le Canada commencera à présenter des excuses aux Québécois indépendantistes, je saurai que la fin est proche.

Lucas Reed Heidman



L'Espace Armand-Vaillancourt

La Fondation Armand-Vaillancourt a fait l'acquisition de la ferme sur laquelle Armand Vaillancourt crée et évolue depuis 20 ans, dans sa région natale pour laquelle il a un attachement profond, ayant lui-même vécu 20 ans sur la ferme familiale dans sa jeunesse.

Espace Armand-Vaillancourt

Un lieu de mémoire, de conservation et de partage

Dans la campagne du Centre-du-Québec, dans la MRC de L'Érable, à Plessisville, Armand Vaillancourt entrepose, depuis plus de vingt ans, plusieurs de ses œuvres monumentales et des centaines d'œuvres produites, avec lui, par les enfants dans les écoles durant plusieurs décennies. Fils de la ferme, c'est dans cette ferme qu'il louait qu'il se retire pour se ressourcer.

Porté par une force créatrice hors du commun, cet artiste aux sensibilités multiples et aux talents croisés nous lèguera un héritage à la dimension du géant et du modèle qu'il est pour le Québec d'hier, d'aujourd'hui et de demain.

Comment contribuer au projet :

- en faisant un don ;
- en achetant une reproduction numérotée et signée par Armand Vaillancourt 250 \$;
- en achetant une des Mains signées par Armand Vaillancourt 1200 \$.

Voir les œuvres ?

Contactez-nous pour un rendez-vous

514 842-7576

fondationav.org



L'Action nationale à Cent ans 2017

Reproduction sur papier coton MUSEO MAX
signée et numérotée par
Armand Vaillancourt

300 \$
reçu pour don 200 \$

Quelques reproductions de l'œuvre du centenaire
sont encore disponibles

Achat à la boutique internet, par la poste, au téléphone
coordonnées page 144

Mémoires d'un enfant de la Révolution tranquille

Denis Monière

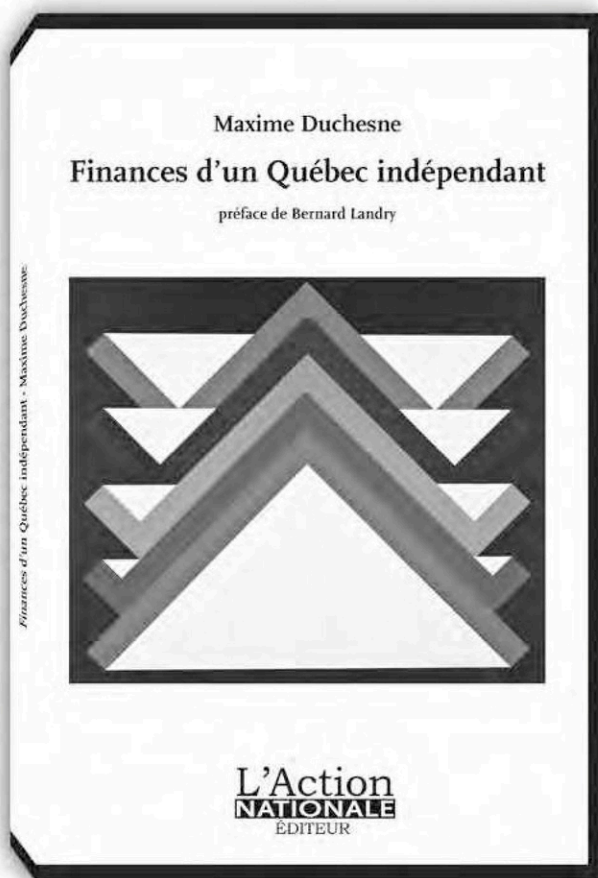


L'Action
NATIONALE
ÉDITEUR

ISBN 978-2-89070-024-6 – 224 pages – L'Action nationale
Éditeur 2017

D'entrée de jeu, je n'hésite pas à me définir comme un enfant de la Révolution tranquille parce que j'ai été formé durant ces années d'effervescence. J'ai connu l'avant et l'après. J'ai été immergé dans le système de valeurs préconisé par un catholicisme fervent. J'ai vu les effets matériels de la prospérité économique et les conséquences des transformations sociales qui ont suivi l'industrialisation du Québec de l'après-guerre et qui, en dix ans, ont bouleversé le mode de vie, les valeurs et les comportements des Québécois.

25 \$ en vente à la boutique



L'étude des comptes publics

Cette étude vise à déterminer la viabilité des finances publiques d'un Québec indépendant. Elle estime l'ensemble des revenus qu'un Québec indépendant percevrait et l'ensemble des charges additionnelles qu'il assumerait, en partant de l'hypothèse qu'il fournirait les mêmes services à ses citoyens que ceux présentement offerts sans devoir chercher de nouvelles sources de revenus.

18 \$ taxe et expédition comprises

achat à la boutique internet, par la poste, au téléphone (p. 144)

JEAN-PIERRE LEFEBVRE

L'Homoman à la caméra. Je crée donc je suis

Montréal, Les éditions du Boréal, Collection Liberté
grande, 2017, 224 pages

CHRISTIAN NADEAU

Georges Leroux. Entretiens

Montréal, Les éditions du Boréal, 2017, 384 pages

ÉRIC BÉDARD

*Survivance. Histoire et mémoire du XIXe siècle canadien-
français*

Montréal, Les éditions du Boréal, 2017, 240 pages

KARIN SCHWERDTNER

Le (beau) risque d'écrire

Montréal, Éditions Nota Bene, 2017, 236 pages

HEINZ WEINMANN

*État-nation, tyrannie et droits humains. Archéologie de l'ordre
politique*

Montréal, Éditions Liber, 2017, 402 pages

JEAN-FRANÇOIS HAMEL, BARBARA HAVERCROFT ET

JULIEN LEFORT-FAVREAU

Politique de l'autobiographie. Engagements et subjectivités

Montréal, Éditions Nota Bene, Collection
Contemporanéité, 2017, 395 pages

HONORÉ LALIBERTÉ

Faire sauter l'embâcle


Mille et une nuits, 2017, 193 pages

Inscrivez la
« Ligue d'action nationale »
parmi vos fournisseurs avec
votre numéro d'abonné

Payer une facture Aide ⓘ | Imprimer 🖨️ | Panier 🛒

[Faire un paiement](#) [Ajouter une facture](#) [Modifier ou supprimer une facture](#) [Changer l'ordre des factures](#)

Attention : Pour des raisons de sécurité, un délai de 2 jours est nécessaire pour compléter l'inscription de certains fournisseurs à votre dossier de factures AccèsD. [Consulter la liste](#)

 ASSISTANT ACCÈSD >

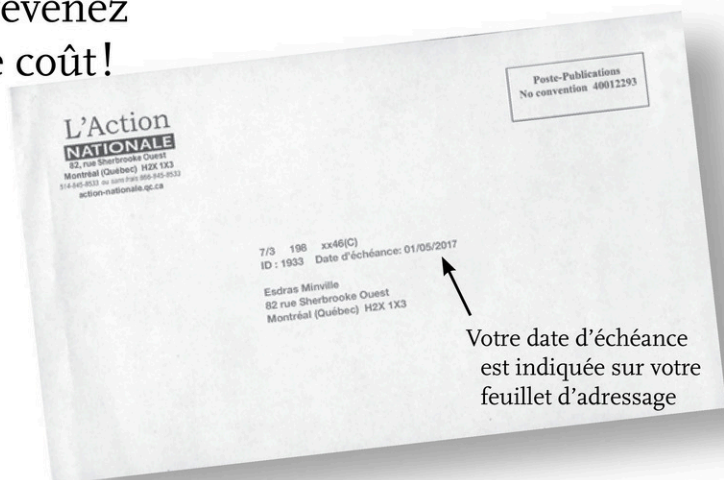
Fournisseur	N° de référence	Descriptif
Ligue d'action nationale (QC)		

[Valider](#) [Annuler](#)

et payez directement votre
renouvellement d'abonnement
de votre compte bancaire.

Chez Desjardins et dans
les institutions financières
participantes

Prévenez le coût!



Vous pouvez payer votre abonnement

- par la poste (chèque et cartes de crédit*);
L'Action nationale
82, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec) H2X 1X3
- par téléphone (cartes de crédit*);
514 845-8533 ou 1 866 845-8533
- par la boutique internet**
action-nationale.qc.ca

Paiement direct avec votre avis de renouvellement

Vous pouvez maintenant inscrire la Ligue d'action nationale parmi vos fournisseurs dans votre compte chez Desjardins et les autres institutions participantes. Votre avis de renouvellement indique votre numéro d'abonné vous permettant de vous identifier et de payer directement votre abonnement au guichet ou par internet.

Chaque abonné est important pour nous.

* **VISA et MASTERCARD** acceptées

** **VISA, MASTERCARD** ou paiement **PAYPAL**

L'ACTION NATIONALE

EN HÉRITAGE

Legs et dons planifiés

Les dons planifiés constituent un apport essentiel pour un organisme comme la Ligue d'action nationale; tous les dons qu'elle reçoit sont d'une grande importance puisqu'ils permettent d'offrir à nos abonnés une revue de qualité, et ce, sans s'éloigner, même avec près d'un siècle d'existence, de sa mission.

Qu'est-ce qu'un don planifié?

Les dons immédiats, ceux qui sont mis à la disposition de la Ligue d'Action nationale dès qu'ils sont faits et les dons différés, dons destinés à être remis à la Ligue d'Action nationale à une date ultérieure (ex.: dons testamentaires, d'assurance-vie, fiducie testamentaire, etc.)

Vous avez peut-être une police d'assurance-vie de quelques milliers de dollars que vous avez souscrite il y a plusieurs décennies et qui pourrait être cédée à *L'Action nationale* sous forme de don planifié et contribuer ainsi à la pérennité de la revue. Les dons planifiés font partie intégrante de la planification financière et successorale. Ils peuvent prendre diverses formes, et l'avis d'un planificateur financier professionnel pourra vous aider à choisir l'option la plus avantageuse pour vous. Si dans votre testament vous nommez la Ligue d'Action nationale comme bénéficiaire, faites-le-nous savoir afin que nous puissions vous manifester notre reconnaissance.

Si vous désirez effectuer un don planifié à la Ligue, nous pourrions vous remettre un reçu pour dons. Contactez-nous si vous avez besoin des conseils du planificateur financier professionnel de la Ligue d'Action nationale.

Ligue d'Action nationale – Programme de dons planifiés
a/s de Jacques Martin
82, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec) H2X 1X3

GFB

Gestion François Beaudoin

- Évaluation d'entreprises → faisabilité.
- Transfert familial.
- Rachat par cadres.
- Ventes - Achats - Fusions.
- Services conseils en financement.

Une équipe multidisciplinaire
offrant tous les services requis
pour une transaction réussie.

819 397-4920
gfb@tlb.sympatico.ca

TABLEAU D'HONNEUR
DES DONATEURS ET LÉGATAIRES
DE LA LIGUE D'ACTION NATIONALE

Plusieurs personnes nous ont laissé des legs ou des dons qui permettent d'assurer la pérennité de la revue *L'Action nationale* depuis maintenant 100 ans. C'est la Fondation Esdras-Minville qui gère le patrimoine dédié à la revue, mais pour l'obtention d'un reçu pour fins fiscales, il faut libeller les dons et les legs à la Ligue d'action nationale.

Nous exprimons notre gratitude à nos généreux mécènes par une mention à perpétuité à ce tableau d'honneur qui fait état du cumul des dons et des legs.

MEMBRES BÂTISSEURS ÉMÉRITES

plus de 50 000 \$

François Gaston André
Beudoin Beudry † Véronneau

MEMBRES GRANDS BÂTISSEURS

de 25 000 \$ à 49 999 \$

Hector Roy †

MEMBRES BÂTISSEURS

de 5000 \$ à 24 999 \$

Dominique Bédard † Bernard Lamarre † Bernard Landry Bryan L'Archevêque	Jacques C. Martin Paul Mainville † Cécile Vanier †
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------

MEMBRES BIENFAITEURS 1500 \$ à 4999 \$

Robert Asch	Benoît Houde	Estelle Monette †
André Baillargeon	Gérard N Houle	Lucie Monette
Jean-François Barbe	Marcel et Hélène Jacob	Réjean Néron
Luc Bertrand	Henri Joli-Cœur	Reginald O'Donnell
Antoinette Brassard	Marc Labelle	Pierre Karl Péladeau
Jacques Cardinal	Isabelle Lamarche	Gilles Pelletier
Charles Castonguay	Isabelle Laporte	Réal Pilon
Bernard Courteau	Isabelle Le Breton	Richard Rainville
Guy Cormier	Maurice Leboeuf	Ivan Roy
Richard Côté	Richard Leclerc	Paul-Émile Roy
Harold Dumoulin	Laurent Mailhot	Ginette Simard
Lucia Ferretti	Pauline Marois	Rita Tardif
Leopold Gagnon	Cécile Martin et	Robert G. Tessier †
Yvon Groulx	Marcel Masse †	André Watier
Marcel Henry	Michel Moisan	

CLUB DES 100 ASSOCIÉS 1000 \$ à 1499 \$

Fernand Allard	Benoit Dubreuil	Daniel Miroux
Patrick Allen †	André Dubuc	Louis Morache
François-Albert Angers †	Bob Dufour	Rosaire Morin †
Gaston-A. Archambault †	Yves Duhaime	Gilbert Paquette
Gabriel Arseneault	Marcel Fafard	Jacques Parizeau †
Jean-Paul Auclair †	Nicole Forest	Hubert Payne
Jacques Baillargeon	Raymond Gagnier	Claude Pilote
Paul Banville	Léopold Gagnon	Fernand Potvin
Yvan Bédard †	Romain Gaudreault	Alain Prévost
Jacqueline Claire Binette	André Gaulin	Arthur Prévost †
Henri Blanc	Henri-F. Gautrin †	Antoine Raspa
Charles Eugène Blier	Claude Ghanimé	Ghislaine Raymond-Roy
Gilles Blondeau	Paul Grenier †	René Ricard
Charles Eugène Blier	Michel Grimard	René Richard †
David Boardman	Yvan Hardy	Dominique Richard †
Yvon Boudreau	Germain Jutras	Jacques Rivest
Gaétan Breault	Georges Lacroix	Jean-Denis Robillard
Marcelle Brisson	Raymond Laflamme	Louis Roquet
Henri Brun	Lucie Lafortune †	Pierre-Paul Sénéchal
Paul Carrier	Anna Lagacé-Normand †	Denise Simoneau
Jean-Paul Champagne	Gisèle Lapointe	Michel Taillefer
Jean-Charles Claveau	Roger Lapointe	Claudette Thériault
Roch Cloutier	Gérald Larose	Serge Therrien
Robert Comeau	Denis Lazure †	Marcel Trottier †
Normand Cossette	Jacques Libersan	Réal Trudel
George Coulombe	Clément Martel	Denis Vaugeois
Louis-J. Coulombe	Yvon Martineau †	Claude-P. Vigeant
Fernand Couturier	Roger Masson	Marcelle Viger
Gérard Deguire	Monique Michaud	Madeleine Voora

L'Action NATIONALE

Liberté d'expression

L'Action nationale ouvre ses pages à tous ceux et à toutes celles que la question nationale intéresse. Respectueuse de la liberté d'expression, elle admet les différences qui ne compromettent pas l'avenir de la nation. La rédaction assume la responsabilité de tous les titres d'articles, mais les auteurs restent responsables du contenu de leurs textes.

Rédaction

Un article soumis sans entente préalable peut varier de 1500 à 3000 mots alors que le compte rendu d'un livre compte généralement de 1000 à 1500 mots. Les textes sont reçus par internet. Le texte vulgarisé est la forme d'écriture souhaitée.

Index

Les articles de la revue sont répertoriés et indexés dans « L'index des périodiques canadiens » (1948-2002), dans « Périodex » depuis 1984, dans « Repères » publié par SDM Inc. et à la Bibliothèque nationale du Québec depuis 1985.

Les numéros de *L'Action française* et de *L'Action nationale* de 1917 à 2013 sont numérisés et accessibles dans le site de la BANQ.

Reproduction

La traduction et la reproduction des textes publiés dans *L'Action nationale* sont autorisées à condition que la source soit mentionnée.

Mise en page

Sylvain Deschênes

Impression

Marquis imprimeur

Mission

La Ligue d'action nationale est l'éditrice de la revue *L'Action nationale*. Sa mission est d'être un carrefour souverainiste où se débattent les aspirations de la nation québécoise comme collectivité de langue française suivant une tradition de réflexion critique, d'indépendance et d'engagement, à partir des situations d'actualité qui renvoient aux enjeux fondamentaux de notre avenir collectif.

Président

Denis Monière

Vice-président

Christian Gagnon

Secrétaire

Michel Sarra-Bournet

Trésorier

Robert Ladouceur

Conseillers

Isabelle Le Breton

Anne-Michèle Meggs

Simon-Pierre Savard-Tremblay

Ex Officio

Robert Laplante

Membres

Djemila Benhabib

André Binette

Mathieu Bock-Côté

Nicolas Bourdon

Robert Comeau

Charles-Philippe Courtois

Myriam D'Arcy

Catherine Fournier

Henri Laberge

Jacques C. Martin

Gilbert Paquette

Danic Parenteau

Guillaume Rousseau

Patrick Sabourin

Pierre-Paul Sénéchal

Pierre Serré

Gilles Toupin

Membres honoraires

Christiane Bérubé, Nicole Boudreau, Guy Bouthillier, Jacques Brousseau, Hélène Chénier, Lucia Ferretti, Yvon Groulx, Léo Jacques, Delmas Lévesque, Yves Michaud, Pierre Noreau, Roméo Paquette, Hélène Pelletier-Baillargeon

Membres émérites

René Blanchard, Jean-Charles Claveau, Jacques-Yvan Morin, Paul-Émile Roy

Tarifs 2018

	1 an 10 numéros	2 ans 20 numéros
Abonnement	85 \$ <i>(73,93 \$ + taxes)</i>	145 \$ <i>(126,11 \$ + taxes)</i>
Abonnement de soutien	175 \$	300 \$
Étudiant	50 \$ <i>(43,49 \$ + taxes)</i>	85 \$ <i>(73,93 \$ + taxes)</i>
Institution	145 \$ <i>((126,11 \$ + taxes)</i>	240 \$ <i>(208,74 \$ + taxes)</i>
Autres pays	150 \$	275 \$
Version numérique Abonnement PDF	60 \$ <i>(52,18 \$ + taxes)</i>	100 \$ <i>(86,97 \$ + taxes)</i>

TVQ 1012563392 TQ0002

TPS 11901 9545

Paiement par chèque ou carte de crédit VISA ou MASTERCARD

- paiement internet sécurisé dans notre site
- par la poste
- par téléphone

Paiement de votre compte bancaire (renouvellement d'abonnement)

- chez Desjardins et dans les institutions financières participantes

L'Action nationale
82, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec) H2X 1X3

Téléphone : 514 845-8533
sans frais, 1 866 845-8533

Pour nous joindre par courriel
revue@action-nationale.qc.ca

www.action-nationale.qc.ca

ISSN-0001-7469

Dépôt légal:

Bibliothèque nationale du Québec

Périodicité: 10 numéros par an

L'Action nationale est membre de la SODEP

www.sodep.qc.ca